T. XIX — N° 3 10 Février 1933

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *La machine.*

La servir ou la faire servir?

★★★ *Crise religieuse et crise sociale.*

Nous en avons dit le scandale. Il faut en chercher les raisons.

V.-M. POLLET, O.P. *Les catholiques et l'Université en Irlande.*

L'Irlande a son Université nationale. Est-elle pleinement catholique?

HALINA DE HEMPEL. *La question religieuse en Ukraine.*

Un très délicat problème, envisagé ici d'un point de vue polonais.

A travers les revues.

Religion et culture.
La conversion de Psichari.

Billet de Christianus

La machine

Quand on veut agir sur son temps, il faut le comprendre. Pour le comprendre, il faut savoir lire dans l'enchevêtrement des faits la loi de leur enchaînement. Or le point de départ de la civilisation contemporaine est la machine : Un catholique qui veut agir sur son temps doit méditer sur les machines.

*
* *

Avec le machinisme s'est ouverte une nouvelle ère pour l'humanité. C'est une vérité devenue banale, mais dont trop peu parmi nous mesurent la portée immense.

Que les machines aient brusquement transformé la vie matérielle des hommes, cela tout le monde le sait et le proclame : Quand j'étais jeune, j'allumais encore ma lampe à pétrole, les tramways étaient à chevaux et les avions n'existaient que dans les rêves d'Icare. Mais ce dont on se rend moins compte, c'est que les machines ont transformé la vie sociale.

Prolétariat, démocratie, internationalisme, ces grandes caratéristiques de la civilisation contemporaine, d'où viennent-elles? qui leur a permis de naître et de grandir? — La machine. Ceci n'est point un paradoxe : il n'y a guère de vérité plus fondamentale pour l'intelligence de notre temps.

La machine a pompé pour ses usines de la main-d'œuvre dans les campagnes environnantes. Du paysan déra-

ciné, de l'artisan devenu manœuvre, elle a fait la masse ouvrière. La machine a créé le prolétariat.

En travaillant pour les hommes et de plus en plus à leur place, elle a amené peu à peu la diminution des heures de travail. Ce faisant, elle a donné aux masses le temps de s'occuper des affaires publiques. Par le journal, elle leur en a donné le moyen. Elles y ont pris goût. La machine a créé la démocratie.

Grâce aux produits manufacturés et aux moyens de communication qu'elle a créés, elle a multiplié les relations économiques entre les nations les plus éloignées du globe; elle les a rendues de plus en plus étroitement dépendantes les unes des autres. La machine a créé l'internationalisme.

Cependant cette brusque évolution du monde n'a pas été sans heurts et sans ruines. Les conséquences du machinisme ont pris l'aspect de révolutions.

Les cadres familiaux et sociaux de l'agriculteur et de l'artisan devenu ouvrier ont été distendus ou broyés. Les cadres politiques de nos pays ont été jetés à terre. L'indépendance nationale est devenue précaire, car le désordre économique et politique de chacun a rejailli désormais sur le voisin. Les cadres religieux eux-mêmes ont subi le contrecoup de cette brusque transformation : les paroisses ont perdu le contact avec une partie de la population. Il n'est guère d'institution qui ait résisté à ce choc. Le rythme séculaire de la vie humaine en demeure profondément troublé.

*
* *

« On ne discute pas avec les faits, cela ne leur fait rien », disait Euripide. La première attitude à prendre devant eux, c'est de les reconnaître. Dans la mesure où le prolétariat, la démocratie, l'internationalisme, sont non des théories, mais des faits découlant de l'apparition des machines, ils sont inévitables et définitifs — un chrétien ajoutera providentiels. Pour revenir en arrière,

il faudrait supprimer les machines. Or on ne supprimera pas les machines. Et donc on ne supprimera pas le monde ouvrier; on n'empêchera pas les gens qui ont des loisirs de s'intéresser aux affaires publiques, et les relations économiques internationales d'aller croissant.

Mais, si c'est une utopie de songer à revoir les institutions du temps passé, c'est un devoir de travailler à en créer de nouvelles et à perfectionner celles qui sont déjà nées, afin de régler sur un rythme humain et chrétien la marche en avant de notre civilisation.

Tout n'est pas inévitable et définitif, en effet, dans cette évolution : une large part, dans le dessein providentiel qui va se déroulant sous nos yeux, est laissée à l'initiative des hommes. S'il n'est pas en notre pouvoir de supprimer les machines et leurs conséquences, il dépend de nous de les maîtriser et de mettre de l'ordre dans cette civilisation nouvelle.

L'ouvrier est l'esclave de la machine : il faut qu'il en devienne le maître. La préoccupation sociale a cédé le pas aux exigences économiques : il faut que la production se remette au service de la vie humaine. Dans la vie politique, l'intérêt général est sacrifié aux intérêts particuliers; il faut que se rétablisse la hiérarchie des valeurs. Les relations internationales sont anarchiques : il faut les organiser. L'Église elle-même doit adapter ses méthodes d'apostolat aux conditions nouvelles de la vie et faire servir la machine à l'extension du règne de Jésus-Christ.

*
* *

Les catholiques ont pour mission de propager la vérité. Or la vérité dans l'ordre moral ne dépend pas seulement des principes, mais des situations auxquelles il faut les appliquer. C'est un devoir pour l'apôtre d'avoir des yeux pour voir. Les faits aussi sont des vérités.

CHRISTIANUS.

Crise religieuse et crise sociale [1]

Avant d'étudier la réponse des catholiques aux revendications de la conscience populaire, examinons quelques-uns des changements survenus dans la vie économique. Ils nous montreront tout de suite ce que, par les modifications qu'ils apportaient dans les mentalités des hommes et dans leurs relations, ils demandaient d'attitudes et d'institutions nouvelles.

Sous l'ancien régime du travail, avant la révolution du machinisme, dans nos corporations par exemple, la même personne, propriétaire de son atelier et maître en son art — nous dirions aujourd'hui breveté ou diplômé — dirigeait l'ouvrage d'un nombre restreint de compagnons. Seul il répondait du choix de ses ouvriers, de la réussite de l'entreprise à laquelle on travaillait coude à coude. Une vie sinon semblable de tous points à celle de ses employés, du moins très voisine, donnait au maître une connaissance personnelle de chacun de ses hommes, de leurs difficultés, de leurs besoins et de leurs désirs, que souvent lui-même il partageait.

La grande industrie a changé tout cela. Elle a séparé l'argent de la technique. Le propriétaire de la maison n'en est plus souvent le directeur scientifique. Chacun désormais, n'ayant à s'occuper que d'une partie bien délimitée, court risque de ne pas regarder au delà. Les sociétés par

(1) Voir *La Vie Intellectuelle* du 25 janvier.

actions, les sociétés anonymes en particulier ont accusé ce divorce (1). Éparpillant la responsabilité aux quatre coins du monde, elles l'ont quasi supprimée. Le conseil d'administration s'occupe d'obtenir de gros dividendes, les ingénieurs et techniciens de tous ordres s'occupent de satisfaire le financier. Qui s'occupe de l'homme, de sa dignité, de sa valeur d'âme? Personne. Éparpiller la responsabilité ne la supprime pas. Bien au contraire, cette responsabilité qui pesait sur un plus grand nombre aurait dû faire prendre conscience plus nette de l'étroite solidarité qui nous unit tous.

Les rapports entre salariés et patrons, la grande industrie les a encore supprimés. Non seulement l'accroissement des ouvriers d'une même entreprise, mais aussi leur dispersion en des centres, souvent très éloignés, ne permet plus au chef de connaître son personnel. Les travailleurs deviennent pour qui les emploie des abstractions et des unités sur une feuille de papier. On imagine facilement les abus possibles de cette ignorance mutuelle, et comment, par exemple, un industriel pourra prendre, sans le soupçonner, puisqu'il n'en mesure pas les conséquences, des mesures inhumaines : salaires insuffisants ou conditions de travail odieuses. Si bien qu'aujourd'hui un homme honnête et de bonne volonté se trouve réduit à des situations angoissantes. Quelle part de responsabilité revient à l'actionnaire ou à l'obligataire de cette compagnie dont A. Gide flétrit les procédés envers les noirs du Congo (2)? Sans doute, l'actionnaire ne doit pas se

(1) Démocratiques en droit, elles sont devenues pratiquement, grâce en particulier aux actions à vote plural, des oligarchies. Cependant, ce fait n'infirme en rien le raisonnement : car le plus gros actionnaire demeure toujours M. Toutlemonde.

(2) La Compagnie Forestière Sangha Oubangui. A. Gide, « Voyage au Congo », cité dans le *Bulletin Catholique International*, 1er décembre 1927.

désintéresser de la moralité de la Compagnie à laquelle il confie ses capitaux. Mais actuellement comment s'en informera-t-il? Et s'il retire son argent à cette société dont il réprouve les actes, où le placer? Trouvera-t-il commodément à ses capitaux un débouché certainement honnête, ou bien doit-il se condamner à garder chez lui, tel un avare, des richesses improductives?

Tel patron désireux d'augmenter le salaire de son personnel ou de diminuer les heures de travail, risque la faillite sans espoir sérieux d'améliorer le sort des ouvriers. En attendant ces améliorations qu'il ne peut pas réaliser tout seul, il paye insuffisamment. Doit-il fermer ses établissements?

Bien plus, la grande industrie, par suite des conditions actuelles de son existence et de son développement, entraîne l'entrepreneur à la nécessité absolue de gagner le plus possible sous peine de faillite. La primauté du gain a remplacé le primat du bien public : l'homme n'est plus le centre de l'activité humaine.

M. W. Sombart, dans son livre *Le Bourgeois d'hier et d'aujourd'hui*, montre comment tout chef d'entreprise qui, à l'heure actuelle, désire la prospérité de ses affaires, pour toutes sortes de motifs presque toujours légitimes, et souvent nobles (progrès et bien de l'humanité, ambition esthétique, etc.), est obligé de poursuivre d'abord le gain. On le comprend aisément, il ne saurait y avoir prospérité sans bénéfice. Mais, du coup, on relègue l'homme à l'arrière-plan. Il cite à l'appui plusieurs réflexions suggestives de grands industriels des deux mondes (1).

(1) W. Sombart, *Le Bourgeois d'hier et d'aujourd'hui*, Payot, traduction Jankélévitch, 1926, pp. 204-205 : « L'homme d'affaires n'a pas d'autres préoccupations que celle de faire de son entreprise un organisme prospère, fort et riche d'avenir... » Walter Rathenau, p. 205.

Il en fut toujours ainsi à toutes les époques, pensera-t-on. Évidemment ; qui se livre au négoce recherche constamment le profit ; mais en se désintéressant plus ou moins du bien général. Or, plusieurs siècles après le Moyen-Age, dans nos civilisations européennes que le Christianisme, — je ne dis pas le seul Catholicisme, — avait imprégnées, le souci du bien public a primé celui du gain. La concurrence, l'annonce et la réclame commerciale, surtout la vente au rabais et enfin l'introduction des machines ont été condamnées et longtemps empêchées au nom de l'intérêt général. Je ne puis m'étendre sur ce point, mais qu'on retienne que des inventeurs eux-mêmes ne voyaient dans la machine qu'un moyen de suppléer une main-d'œuvre insuffisante et non le remplaçant d'un travailleur (1).

Qu'à des préoccupations spirituelles affichées et senties, se soient mêlés, inavoués et actifs, des mobiles moins nobles : la paresse et la routine (2), ces inlassables guetteuses qui nous sollicitent à jouir et répugnent à l'effort, on ne fera pas difficulté de l'accorder. Il fallait néanmoins le noter. De longues années durant, la primauté du spirituel a préservé l'humanité, les humbles en particulier, de nombreuses misères. Cependant, au lieu de conserver ces préoccupations nécessaires, tout au long du siècle dernier, un libéralisme outré, conséquence dans une certaine mesure de l'affaiblissement du sens moral et religieux, est venu aggraver les abus et les défauts de la société (3).

(1) W. Sombart, *ibid.*, pp. 191-199, principalement pp. 197-199 et les notes. Au XVII[e] siècle existaient encore sans doute moins florissantes qu'au temps de saint Louis, de véritables assurances sociales. Cf. Martin de Saint-Léon, *Histoire des Corporations*, Alcan, 1909, pp. 439-440.

(2) Martin Saint-Léon, *ibid.*, pp. 517 sv.

(3) « Une loi économique inéluctable... condamnait les ouvriers à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. » « Quadragesimo Anno », *Doc. Cathol.*, 6 juin 1931, col. 1419; Cf. de Man, *Au delà du Marxisme*, p. 85.

Enfin, sous la poussée des transformations imposées à l'industrie par la machine, les rapports de patrons à salariés revêtaient des formes nouvelles. Les devoirs de justice plus nombreux et plus complexes réclamaient des organismes neufs, qu'ils n'ont en général pas trouvés. Or, à cette phase d'évolution de l'humanité, des influences diverses, matérielles et spirituelles, d'importance inégale, poussaient les ouvriers à se reconnaître des droits nouveaux, la plupart légitimes, et qu'ils ont revendiqués. Entre beaucoup de raisons il faut ranger comme prépondérantes : l'action secrète des principes chrétiens, l'instruction plus répandue et plus poussée, et les facilités de communications plus grandes qui donnaient au peuple conscience plus nette de sa valeur et de sa force.

A l'encontre de ce qui survenait dans les autres domaines, spécialement en politique, et de ce qu'exigeaient les circonstances, on demeurait, dans le domaine économique, en régime de féodalité ou de monarchie absolue. Qu'on ne s'épouvante pas des mots : roi ou suzerain ne signifie nullement tyran. Mais, il faut en prendre son parti, de ces formes de gouvernement le peuple ne veut plus.

*
* *

Devant ces obligations nouvelles, plus complexes mais non moins réelles, devant les aspirations et la misère des travailleurs — car les abus et les défauts avaient engendré la misère —, quelle a été, à nous catholiques de France, notre attitude ? Tandis que dans tous les domaines s'accomplissait, ou tendait à s'accomplir, une évolution passant du régime de patronat à celui de collaboration, n'avons-nous pas conservé obstinément des théories d'un autre âge, et

canonisé des institutions périmées? N'avons-nous pas confondu des principes religieux et des organisations politiques ou sociales? Avons-nous dégagé « l'essence du christianisme » des individuations passagères dans lesquelles il avait pu un temps s'incarner?

Bien des raisons, ne manquons pas de le noter à notre décharge, expliquent en partie ces confusions et ces déformations. La révolution politique et sociale coïncide en France avec la première tentative de déchristianisation. Rappeler 89, ses principes et ses conséquences, rappelle en même temps les massacres des Carmes et de l'Abbaye, et les crimes pour simple pratique du culte. La seconde révolution, en 1830, nouveau pas vers la République, s'accompagne du pillage de l'archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois. Sous l'Empire, les exaltés du parti républicain manifestent à l'égard de l'Église une haine féroce (1). Au point de vue économique, les revendications socialistes s'inspirent des théories matérialistes de Karl Marx... Pour ne pas identifier dans ces conditions les revendications du peuple avec ces doctrines antireligieuses, il eût fallu beaucoup de vertu et d'intelligence, un discernement que nous n'avons pas eu. Les circonstances atténuent notre responsabilité mais ne la suppriment pas. On écrit responsabilité, non culpabilité. Qu'on veuille ne pas l'oublier. Mais en conséquence, n'allons pas rejeter la faute uniquement sur nos adversaires.

Certes, l'Église enseignante, les Papes en premier lieu, et aussi quelques grands chrétiens, discernant les justes exigences des requêtes illégitimes, ont condamné les abus et proclamé les droits des travailleurs. Ils nous ont tracé

(1) Lecanuet, *op. cit.*, t. I, pp. 14-16. A l'annonce de l'expédition de Rome, en 1848, Quinet tomba malade.

notre devoir social et nous ont stimulés à l'accomplir. Parmi les hommes politiques à qui les classes laborieuses doivent le plus on doit ranger de Mun et l'abbé Lemire (1).

Mais qu'importe l'enseignement des Papes et l'exemple des grands chrétiens, toujours trop rares, si directives et mouvements ne sont pas suivis, si même ouvertement ou en secret, la majorité des fidèles s'y oppose... Hélas! on ne juge pas de l'Église à l'enseignement de Souverains Pontifes ou à la conduite héroïque de quelques unités. On ne nous reproche pas les Encycliques mais l'usage que nous en avons fait. Il faut bien le reconnaître, la masse catholique s'est désintéressée des réformes sociales, souvent même les ont combattues trop de soi-disant chrétiens (2). « Jamais tant d'ouvriers ne se seraient éloignés de nous, disait le P. Rutten à la Semaine Sociale de Toulouse en 1921, si nous avions vulgarisé davantage la magnifique doctrine de l'Église (3). »

D'abord l'ensemble des Catholiques a souvent ignoré, il ignore encore les misères des ouvriers. On ne veut pas insinuer que l'Église ne compte ni petites gens ni miséreux. Grâce à Dieu, ils ne manquent pas. On parle du corps entier et de l'impression qu'au dehors il produit. Que de fois, aux récits d'infortunes lamentables, on entend des réflexions comme celle-ci : « Nous ne savions pas. » Soit! Mais il est des ignorances coupables. Et celle qui se désintéresse des malheurs de son frère dans le Christ est chez un chrétien inadmissible. Comme le remarque de Man, « le défaut de science n'est pas la cause dernière du défaut de conscience. Comment se fait-il que le représen-

(1) Martin Saint-Léon, *Les Sociétés de la Nation*, p. 142, note 1.

(2) Ainsi, dernièrement, pour les Assurances Sociales, à l'encontre des vœux et décisions d'organes catholiques comme la F.N.C. et la C.F.T.C., beaucoup de journaux « bien pensants ».

(3) *Semaine Sociale*, 1921, p. 195.

tant cultivé des classes fortunées est en général mieux informé de l'état d'âme... du sculpteur d'idoles des îles Fidji, que de celui de l'ouvrier qui habite derrière le coin (1) ». Enfin cette ignorance du monde ouvrier devrait dans les conflits imposer la loyauté d'écouter les plaintes et d'entendre les revendications avant de les rejeter en bloc ou de les condamner sans appel.

On ne s'arrête pas à des gestes malheureux, tel celui de Mgr Freppel votant contre une loi qu'il avait d'abord encouragée et qui réglementait le travail des femmes ou des enfants (2), ou celui de quatorze députés catholiques s'opposant au repos hebdomadaire (3), maladresses individuelles et heureusement rares. Mais au lieu de nous poser, selon les plus saines traditions du Christianisme, et comme des socialistes l'attendaient de notre part (4), en partisans des humbles et de ceux qui peinent, trop souvent nous sommes apparus comme d'universels opposants et d'irréductibles adversaires. Certes, beaucoup de lois sociales furent suggérées par des lois catholiques. Mais n'avons-nous pas laissé à d'autres le soin de rédiger les rapports, de faire présenter la loi et de la faire aboutir ou appliquer? (5) Après le vote, avons-nous facilité l'application des réformes? Socialistes et Communistes s'occupent du bien-être des travailleurs ou semblent s'en occuper, les

(1) De Man, *op. cit.*, p. 159.
(2) Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 441.
(3) Croizier, *op. cit.*, p. 57.
(4) Lecanuet, t. I, pp. 386-387. — Cf. *infra*, p. 42, la citation de Pereire.
(5) Ainsi la loi sur le travail des femmes et des enfants que M. de Mun avait fait voter et que le Sénat rendit inapplicable. Devant la campagne d'un journal catholique de Lille, *Le Peuple*, le Ministre charge un de ses amis, Coliard, un socialiste je crois, de rédiger un projet de réforme. Et la loi modifiée fut appelée loi Coliard... — Je dois ce détail à l'obligeance du P. Croizier.

catholiques paraissent ne pas le faire (1). Or en matière d'opinion publique apparence vaut réalité.

Si l'on estime tendancieuses les réflexions des socialistes qui nous reprochent notre indifférence à l'égard des malheureux, voici, pour nous persuader, quelques faits. Un ancien cuisinier d'une communauté religieuse demandait à un prêtre : « Est-ce que parmi les catholiques il ne pourrait pas y en avoir qui soient pour nous? » Dans un grand magasin de province le personnel à tendance catholique s'inscrit aux caisses d'assurances sociales des communistes, après que ceux-ci eurent par leur réclamation fait disparaître un certain nombre d'abus. Aux omnibus et tramways de Paris, les deux tiers des contrôleurs sont affiliés à la C.G.T.U. bien qu'ils n'en partagent pas les idées (2).

Enfin, on ne s'est pas assez occupé de faire disparaître, — je ne dis pas d'atténuer, — les injustices et les misères. Ici, vraisemblablement, plusieurs s'indigneront. Que faites-vous, diront-ils, des œuvres catholiques de bienfaisance dont la seule énumération réclamerait plusieurs pages? Je ne les méconnais pas. Mais ces œuvres, je ne puis m'empêcher de le remarquer, s'efforcent davantage de pallier les maux que de les supprimer. Il est cependant plus facile et préférable de prévenir le mal que de le détruire (3). Et à l'heure actuelle le peuple ne demande pas quelques

(1) Lecanuet, t. II, pp. 433-442; Dossiers *Act. Pop.*, 25-5-1929, p. 86. « La plupart des catholiques français, écrit en 1885 M. de La Tour du Pin, sont un peu pires que nuls vis-à-vis de la question sociale », p. 433.

(2) Croizier, p. 97.

(3) Dossiers *A.P.*, 15-9-1929, p. 105. — Cf. Taine, *Les Origines de la France contemporaine, Le Régime Moderne*, t. II, « l'Église ». Lecanuet, t. I, pp. 366-376. — M. Hours, *art. cité*, l'énumération des œuvres de bienfaisance. — De la Gorce, *Louis-Philippe*, p. 230 sv.

adoucissements à un sort trop malheureux. Il réclame qu'on abandonne des principes et des procédés qui à ses yeux consacrent une iniquité, et qu'on établisse un ordre plus équitable et plus respectueux de la dignité humaine. Il exige plus de justice sociale. On ne peut que louer ceux qui installent des pouponnières modèles. Plus louable et parfaite l'organisation du travail qui permettrait à la mère de famille de soigner et d'élever elle-même son enfant. On a dit, sous une forme paradoxale : nous avons refusé la justice pour nous payer le luxe d'exercer la charité. Écrivons qu'on s'est plus soucié de charité que de justice, et nous transformons le paradoxe en vérité.

La charité offre souvent au particulier l'unique moyen d'atténuer dans une société les vices d'organisation qu'il est impuissant à corriger. Mais, en plus des nécessités indépendantes de notre vouloir, qui expliquent en partie et excusent ces lacunes, d'autres facteurs interviennent, ceux-là tout psychologiques et contre lesquels nous pouvons réagir. A pratiquer une charité à laquelle rien n'oblige, on éprouve, avec l'impression d'un commencement d'héroïsme, une satisfaction personnelle d'avoir fait plus que son devoir, on ne le ressent pas à observer la stricte justice. Il ne vient à personne l'idée de s'élever un minuscule piédestal parce qu'il paye ses dettes. Ne se dresse-t-on pas en son cœur quelque discret oratoire lorsqu'on a donné une aumône généreuse ? Ces actes de charité nous procurent en outre des relations d'homme à homme plus agréables que des rapports anonymes, surtout si l'on peut constater soi-même la reconnaissance de son obligé.

Une anecdote va confirmer nos assertions. Henry Lorin visitait régulièrement une famille pauvre dont le père gardait toujours vis-à-vis de lui une attitude hostile. Comme il l'interrogeait un jour, l'homme lui répondit :

« Je ne vous aime pas, et je ne vous dois rien... ce que je veux, ce n'est pas l'aumône, mais du travail ; et un travail qui me fasse vivre, moi et les miens (1). »

Cet individu exprimait la mentalité des travailleurs et leur fierté légitime. Ils ne demandent pas la charité, mais une justice plus parfaite. Ce trait, en illustrant les vérités que nous énoncions tantôt, nous introduit au cœur de la mésintelligence qui a séparé ouvriers et bourgeois, exaspéré la crise sociale et, en partie, la crise religieuse. Oui, nous avons dépensé beaucoup d'argent, prodigué nos dévouements, mais en pure perte ou, du moins, pas à proportion des efforts. Nous, catholiques, nous nous sommes occupés du peuple, mais d'une façon qu'il n'attendait pas et dont il ne voulait pas : ce qui revenait presque à ne pas s'occuper de lui. A vouloir obliger suivant ses propres conceptions il faut se préparer à un manque de reconnaissance, qui n'est pas de l'ingratitude, puisque, n'ayant pas demandé ce que nous leur donnons, les gens ne le « reconnaissent » pas.

Trop facilement, en outre, des catholiques se sont opposés, s'opposent encore, à des revendications populaires au nom d'une doctrine chrétienne, qui n'est le plus souvent qu'un système échafaudé par leur fantaisie. Souvent aussi des incroyants, pour conserver leurs privilèges et s'opposer à de justes réformes, en appellent aux principes catholiques qu'ils dénaturent et exploitent. Comment s'étonner, dans ces conditions, que les travailleurs associent Église et caste sociale et que la religion devienne une question de classe ?

(1) Dossiers *A.P.*, 25-9-1929. Inutile de souligner combien Lorin méritait peu cette antipathie, puisqu'il ne pouvait, même avec ses amis, supprimer les vices de la société et qu'il les corrigeait autant qu'il était en lui.

* *

Examinons quelques-unes de ces aspirations nées du bouleversement industriel, économique et social et qui s'affirment chaque jour davantage. Nous verrons ce qu'on peut leur opposer au nom des principes chrétiens, ce qu'en pensent bien des patrons ou des bourgeois dont beaucoup sont catholiques, et des catholiques dont beaucoup pourtant ne sont ni patrons ni bourgeois.

Nous avons signalé parmi les sentiments nouveaux une exigence d'égalité plus grande. L'ouvrier n'entend plus être traité en perpétuel mineur (1). Il ne veut plus du patron « Père ou Providence ». Je me rappelle encore l'intransigeance, décidée mais sereine, avec laquelle M. Zirnheld proclamait dans une conférence cette acquisition sans retour de la classe ouvrière. De cette exigence découlent deux conséquences : le travailleur n'entend pas laisser le soin de décider ce qui lui convient ou lui suffit au seul patron, mais il veut être juge, lui aussi, de ses désirs et de ses besoins. En second lieu, il entend collaborer de semblable à semblable, persuadé que, s'il ne peut rien sans le patron, celui-ci, à son tour, ne peut rien sans l'ouvrier.

A ces revendications populaires qu'avons-nous à objecter au nom de la doctrine de l'Église? Rien, que je sache. La philosophie, la religion, la politique, tiennent les travailleurs pour émancipés. Sur eux seuls retombe la responsabilité de leur vie individuelle et familiale et de leur salut. Pourquoi seraient-ils incapables d'apprécier les conditions de leurs salaires, de leur travail, de leur habita-

(1) Cf. aussi Bourguin, *Les Systèmes socialistes et l'évolution économique*, p. 359, Colin, 1921.

tion, ou de formuler leurs ambitions ou leur idéal? Il se peut que, pour des raisons diverses, le patron ait longtemps et légitimement exercé, en lieu et place de l'intéressé, un paternalisme qu'aujourd'hui on réprouve. Nos ancêtres, il y a quelques siècles, s'accommodaient parfaitement de la féodalité. Les privilèges reconnus à la noblesse et au clergé reconnaissaient l'importance des services rendus. Sans-arrière pensée convenons-en. Mais lorsque l'ouvrier revendique la jouissance d'une activité normale de l'homme, au nom de quel principe le lui refuser? L'histoire prouverait que, depuis au moins un siècle, la bienveillance de ses chefs l'a trop mal servi pour qu'il ne revendique point ce droit nouveau et ne veuille point l'exercer lui-même.

Or, que font bien des patrons? Ils se proclament la providence-née de leurs ouvriers, leurs pères, et se déclarent préposés à cet office par Dieu même. Un Américain, émule de beaucoup de Français, déclarait ingénument : « Les droits et intérêts des ouvriers seront protégés... par les bons chrétiens à qui Dieu, dans sa sagesse infinie, a confié la prospérité des mines de ce pays (1). » Voilà qui mêle de façon regrettable économique et religion et fournit des objections contre la Providence.

Cette mentalité, nous la retrouvons dans le conflit du Textile qui dure depuis bientôt quatre ans (2). Durant la

(1) A. Philip, *Le problème ouvrier aux Etats-Unis*, Alcan, 1927, p. 445. La citation est, je crois, d'un protestant. Je l'ai citée néanmoins parce que très caractéristique.

(2) On choisit cet exemple parce qu'il a défrayé la presse de droite et celle de gauche. Comme on le répète plus loin, on n'entend juger ni des personnes ni des intentions. On critique uniquement une mentalité, telle que des actes publics permettent de l'interpréter. On ne méconnaît pas davantage les œuvres de bienfaisance créées par le Consortium. On n'ignore pas en outre que tel patron vraiment chrétien ne peut le plus souvent s'exclure d'une organisation professionnelle insouciante des principes de l'Évangile.

grève d'Halluin, en 1928-1929, dans une circulaire hautaine M. Ley, secrétaire du Consortium, déclare : «... Chaque fois que nous vous accordons une entrevue, ce n'est que pour vous donner communication des décisions de l'organisation patronale et (que) nous n'admettons jamais de discussion (1). » Louis XIV en ses pires jours n'eût pas affiché plus de morgue. Un père intelligent ne parle plus ainsi à son enfant de seize ans. Comment s'étonner après de telles paroles de l'irritation des ouvriers que l'on traite avec cette hauteur !

Qu'on ne dise pas que nous introduisons la question religieuse où elle n'a que faire. Les journaux de toute nuance l'ont mêlée. Il suffit pour s'en convaincre de lire certains numéros de l'*Information Sociale* (2).

Le temps, hélas ! n'a rien apaisé, les événements rien appris. Trois ans plus tard, en mai 1931, éclatait la grève générale, « qui n'aurait pas eu lieu si le Consortium avait voulu une loyale entente avec les syndicats ouvriers afin de ne pas heurter les sentiments de dignité et de légitime indépendance des travailleurs (3) ». Le Consortium... témoigna de certaines velléités de collaborer avec les syndicats ouvriers... C'était chez lui tactique plutôt que principe. La notification, avant toute entrevue, de la décision de la baisse... tout montre la volonté de pratiquer une solution de force. Puisse-t-on n'avoir pas à s'en repentir (4). »

(1) *Information sociale*, 25-4-1929, p. 5. — *Chronique sociale de France*, 15 octobre 1930. — P. Bayart, *Les grèves du Nord et les assurances sociales*, pp. 670, 679.
(2) *Information sociale*, 25-4-1929, p. 6.
(3) *Chronique sociale*, 15 octobre 1931, p. 771.
(4) *Chronique sociale*, 15 octobre 1931, p. 770.

*
* *

L'ouvrier, ajoutions-nous, veut collaborer, traiter d'égal à égal, je ne dis pas d'insolence à insolence, mais de semblable à semblable. Là encore au nom de quel principe le lui refuser?

Quand le patron refuse, comme nous venons de le voir dans le conflit du Textile, de traiter avec un syndicat, c'est au nom d'un préjugé de classe, non de l'esprit évangélique. Il consent, dira-t-on, à traiter directement avec chacun de ses ouvriers. Mais ils sentent bien, les uns et les autres, qu'en dépit des apparences ils ne discutent pas d'égal à égal. Un maître ne parle-t-il pas directement à son domestique? En traitant avec le secrétaire d'un syndicat le chef d'entreprise traite de puissance à puissance; or, c'est de cela souvent qu'il ne veut pas. On le notait déjà, il y a plus de trente ans. « Parmi les patrons, écrit Monicat, beaucoup repoussent le syndicat mixte, parce qu'ils estiment contraire à leur dignité de discuter avec leurs ouvriers; d'un autre côté ceux-ci non moins défiants aiment mieux traiter avec les patrons de puissance à puissance... (1) », et, dans une phrase embrouillée, un socialiste très averti : « Mon expérience personnelle m'a convaincu, au contraire, que c'est souvent au moins autant l'amour-propre et l'instinct de puissance menacée qui poussent les patrons à résister aux revendications ouvrières, que leur intérêt acquisitif. Dans bien des cas, le froid calcul de l'intérêt bien entendu... les amènerait à reconnaître qu'ils ont avantage à accorder certaines améliorations de salaires

(1) Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 432.

plutôt qu'à y opposer une résistance acharnée ; ce qui les empêche généralement, c'est le sentiment du « charbonnier maître chez soi », le désir subconscient de ne pas devoir reconnaître qu'ils ont payé trop peu jusqu'alors, leur ressentiment social contre ces « fainéants qui ne gagnent jamais assez », bref des évaluations émotionnelles (1). »

Comme prétexte aux refus on peut alléguer, je le sais, les connaissances techniques nécessaires pour traiter certaines affaires, connaissances que l'ouvrier ne possède pas (2). On peut aussi prétexter la marche de l'usine ou de la maison de commerce, qu'on ne peut exposer aux décisions parfois contradictoires de parlements industriels. Aussi n'est-il pas question de tout révolutionner et de consulter le poseur de rail sur la meilleure construction d'une locomotive électrique. Que les exaltés rêvent d'anarchie, passe. Les inconvénients du régime les ramèneraient vite à des conceptions plus sages. Mais l'ensemble des ouvriers, comme parle Dubreuil dans son article « Autorité et Délégation d'atelier », distingue nettement entre l'autorité et l'absolutisme sans contrôle, souvent trop arbitraire (3).

On pourrait distinguer encore, comme fait Dubreuil dans le même article, entre organisation purement technique et organisation sociale. Dans le domaine purement scientifique l'intervention ouvrière est loin de se montrer néfaste. Les exemples ne manquent pas, telle cette compagnie de chemins de fer, la Baltimore and Ohio, renflouée grâce, en partie, à la collaboration du personnel

(1) De Man, *op. cit.*, pp. 315-316.
(2) Dubreuil, *Standards*, p. 374.
(3) *Information sociale*, 4-3-1926, p. 1.

subalterne (1). Mais pour l'organisation sociale, comment refuser de collaborer ? Quelle est la direction la plus chrétienne, celle qui, « un beau soir, un quart d'heure avant la sortie, avertit un ou plusieurs milliers d'ouvriers que demain les ateliers seront ouverts de telle heure à telle heure », et qui, sans consulter les intéressés, modifie, peut-être gravement, l'existence de cinq ou six mille hommes ; ou cette autre, encore la Baltimore and Ohio, qui informe ses ouvriers que « leur demande d'aménagement est à l'étude en raison des dépenses qu'elle réclame ; qu'en attendant, telles et telles mesures seront prises pour satisfaire aux justes réclamations (2) » ? Au lieu de se battre et de finir par se détester cordialement, des chrétiens ne devraient-ils pas discuter en loyauté et bienveillance mutuelle afin d'arriver à des accords qui satisfassent les deux parties ? A ces revendications populaires, que nous venons d'étudier, nous n'avons à opposer aucun principe religieux. Combien de gens néanmoins invoquent encore pour les combattre un soi-disant ordre établi par Dieu, moyen commode pour conserver des privilèges !

***

Prenons un second exemple plus délicat, parce que d'opinion entièrement libre et de théorie encore imprécise de part et d'autre : la participation aux bénéfices.

(1) Dubreuil, *Standards,* pp. 365 sv., surtout 372-379. *Chronique sociale,* octobre 1931, pp. 772-773, les excellents résultats des commissions mixtes pour le port de Calais. *Revue Internationale du travail,* 1930, vol. XXI, « Les relations industrielles dans les entreprises de transport de Londres », pp. 516-541 ; 639-670.

(2) Dubreuil, *ibid.*

En premier lieu avons-nous pris la peine de comprendre la vérité qui se cache sous le mot, et ne luttons-nous pas pour ou contre des formules dont on n'a pas dissipé l'équivoque? Si la participation aux bénéfices signifie qu'on divisera le chiffre total des profits nets par le nombre des employés et des employeurs et que, sans tenir compte de l'importance relative d'un chacun, on distribuera à tous exactement la même part, il faut s'opposer à cette rétribution injuste puisqu'elle ne rendrait pas à chacun selon son travail. Mais si les ouvriers qui contribuent à la prospérité de la maison entendent seulement avoir quelque part aux profits qu'ils ont aidé à réaliser, le problème change complètement d'aspect. Pourquoi les ouvriers de cette usine qui a réalisé en un an le bénéfice net de sept millions ne goûteraient-ils pas une miette de ce gâteau qu'ils ont pétri? La justice ne demanderait-elle pas que tous participent aux bénéfices dans la mesure où ils les ont procurés? Et le chrétien ne doit-il pas établir sur la terre toujours plus de justice?

Les catholiques sociaux ne manquent pas de réclamer cette réforme. Ainsi M. Piot à Toulouse, en 1921. « La société les connaît bien (les travailleurs) lorsqu'il s'agit de leur demander leur travail, c'est-à-dire l'apport d'une partie de leur vie : il est équitable qu'elle se souvienne d'eux lorsqu'il s'agit... d'en distribuer les fruits (1). » Que pense la masse? Une vieille réflexion datant d'une quarantaine d'années qualifie la participation aux bénéfices d'« utopie socialiste ». Ce mot de M. de la Tour du Pin exprime les idées d'une école chrétienne. Si, de nos jours, dans certains milieux, on ne soulève pas la question, c'est, je le crains, parce que la revendication passe pour une de ces erreurs qu'il suffit d'énoncer pour en manifester l'ab-

(1) *Semaine Sociale de Toulouse*, 1921, p. 108.

surdité. En attendant, nombre de pratiques subsistent qui maintiennent des injustices (1).

*
* *

Ainsi pensent et agissent bien des patrons catholiques et des chrétiens qui ne sont point capitalistes. Trouverions-nous, en effet, je parle d'avant-guerre, des livres, des sermons ou des conférences de personnalités marquantes réclamant pour les ouvriers les réformes nécessaires et rappelant aux employeurs leurs obligations rigoureuses?

On peut citer de Mun et les chrétiens, trop rares, qui se groupaient autour de lui, l'Action Populaire, le P. Sertillanges et ceux qu'on pourrait appeler, sans l'ombre de malveillance, les démocrates du Nord, clercs ou laïcs. Mais de quel air les regardait-on dans les milieux catholiques? Dans ces conditions, pouvaient-ils apparaître aux yeux des non-chrétiens comme d'authentiques représentants de la doctrine de l'Église? Ne semblions-nous pas alors prêcher surtout aux victimes la résignation et aux bénéficiaires leurs droits?

Après ces constatations douloureuses mais loyales, car la vérité libère, en voyant les masses des fidèles ne point s'occuper du peuple ou, c'est presque tout un, s'en occuper mal, le clergé ne pas montrer assez la route à suivre, faut-il s'étonner que les ouvriers cherchent seuls et s'égarent, tentent « ce que le clergé aurait pu faire mieux...

(1) *Semaine Sociale de Toulouse*, 1921, pp. 105 sv.

ce qu'il aurait dû faire et ce qu'il n'a pas fait (1) »? Ces réflexions viennent de socialistes.

Il ne s'agit en aucune façon de juger des intentions ou des hommes, mais uniquement des idées. Amis clairvoyants et adversaires nous l'ont assez répété, les faits, j'espère, l'ont montré, du reste : l'origine des luttes et des conflits et aussi leur persistance doit se placer dans une opposition de philosophie. Si le mot effarouche, écrivons simplement une irréductible opposition de mentalités, l'une d'évolution, point toujours de progrès, mais qui s'efforçait à l'être ; l'autre de fixisme, qui ne voulait pas être de recul ou de stationnement, mais qui fréquemment le devenait. C'est dans le conflit de ces manières de voir et d'agir qu'il faut chercher la cause principale, on ne dit pas la seule, de la déchristianisation des masses.

Quand, en 1815, les émigrés rentrèrent en France, presque tous n'avaient rien oublié, rien appris. Entre temps (le souvenir aurait pu leur en demeurer facile), entre temps avait éclaté la grande Révolution. Plus universel et profond le bouleversement qui révolutionne depuis bientôt deux siècles les mœurs, les habitudes et les pensées des hommes. Ne serions-nous pas restés longtemps d'incorrigibles émigrés? Cet « âge nouveau » instauré par les machines commande une refonte de beaucoup d'institutions politiques ou sociales, une revision d'axiomes ou de conventions, que certains croyaient acquis sans retour, simples formules approchées et donc constamment à revoir, qui traduisaient l'expérience

(1) Paul Lapeyre; Lecanuet, t. I, pp. 386-387; Blanqui : « ... Si les prêtres savaient aujourd'hui de quelles admirables métamorphoses ils pourraient être l'instrument »; Pereire : « Où trouver en dehors de l'Église les prédicateurs du droit et de la justice assez indépendants, assez courageux pour dire la vérité aux grands de la terre, pour protester contre les abus de la force? »

moins complète d'une humanité plus jeune. Seuls demeurent éternels notre christianisme, ses dogmes, sa morale et sa hiérarchie. Il eût donc fallu abandonner des idées chères, des coutumes où l'on évoluait à l'aise, renoncer à des avantages qu'on ne voulait pas voir échapper. Bref, il eût fallu rebâtir. Or, on ne rebâtit jamais sans rien détruire, et l'on ne détruit jamais sans meurtrir. Car nos idées et nos habitudes tiennent à notre chair. Qui nous les enlève, nous arrache, surtout chez les personnalités fortes, des lambeaux de nous-mêmes.

La philosophie et le mouvement scientifique au siècle dernier nous ont débarrassés de la déduction abstraite et *a priori* pour nous ramener à l'observation, depuis longtemps négligée, des réalités. Avons-nous observé les réalités nouvelles ? Parce que des formules ont jadis admirablement réussi, n'allons pas imaginer qu'on doive les conserver rigoureusement identiques, ni qu'elles puissent aujourd'hui suffire. Avouons-le, nous avons manqué de clairvoyance, et, qui sait ? peut-être de cette loyauté parfaite qui ne refuse jamais de s'ouvrir aux vérités qui transforment. Manqué aussi de cette bienveillance intellectuelle, la plus difficile des formes de la charité, et qui prête une oreille accueillante aux idées qu'on ne partage pas.

Le peuple aurait souffert, vraisemblablement, des oppositions de fait, matérielles et pratiques, mais nous avons, dans nos luttes, opposé doctrines à doctrines, revendications populaires à principes chrétiens. Les ouvriers ont donc abandonné la religion invoquée par les bourgeois pour sauvegarder un ordre établi, jugé invariable et intangible. Ils l'ont abandonnée comme une organisation dont ils n'avaient non seulement rien à attendre, mais — ils jugeaient de l'Église à la tenue de l'ensemble — qui se dressait, forte de toute sa puissance, comme l'op-

posant irréductible à leurs revendications. Dans une conférence à un groupe d'ingénieurs, un théologien exposait des idées analogues aux nôtres (1), et le P. Arendt, dans une brochure, « le Mouvement ouvrier » (2). Je me permets d'y ajouter les réflexions d'un « anticlérical ». « Les « Pharisiens » vont à la messe avec une inflexible ponctualité, ils étalent des vertus édifiantes, mais si on vient les obliger à changer le cours de leurs actes, ils regimbent ! Ils ne sauraient obéir, même si on les somme, au nom du Dieu qu'ils affectent de servir. » « Déistes de profession — comme dit A. France — ils font à leur usage un Dieu philanthropique et pudique, avec lequel ils goûtent la satisfaction d'une parfaite entente. Les rapports étroits qu'ils établissent avec lui donnent à leurs écrits beaucoup d'autorité et à leur personne une grande considération dans le public. Et ce Dieu gouvernemental, modéré, grave, exempt de tout fanatisme et qui a du monde, les recommande dans les assemblées, dans les salons et les académies... » Rien d'étonnant à ce que, à l'exemple de Jérôme Coignard, certains « anticléricaux » de notre époque ne veuillent point entretenir de rapports avec un éternel si profitable (3). »

*
* *

Je conclus. Nous avons vu qu'en France le discrédit jeté sur la religion par la décadence surtout intellectuelle du clergé au XVIII[e] siècle, le libertinage et l'incrédulité

(1) *Écho de l'U.S.I.C.*, janvier 1930; P. Delaye, *L'esprit de collaboration et la charité chrétienne*, p. 45.

(2) J. Arendt, *Le mouvement ouvrier, Jeunesse ouvrière chrétienne*, Secrétariat Général, 90, rue des Palais, Bruxelles, pp. 110-112.

(3) *Information sociale.*

des classes dirigeantes, l'influence de la philosophie rationaliste ou matérialiste, peut-être aussi la présentation sèche d'un catholicisme formaliste, et les dix années de persécution avaient fait perdre à l'ensemble du pays la foi consciente et la pratique religieuse. La bataille néanmoins pouvait encore se gagner. Le peuple ne détestait pas la religion, bien au contraire, il considérait le clergé « comme un corps particulièrement honorable de fonctionnaires (1) », et le catholicisme comme une portion spécialement chère à conserver du patrimoine national. Jusqu'en 1870 et malgré de nombreuses maladresses, un revirement de fortune restait possible et les Encycliques n'arrivaient pas trop tard. Mais, depuis lors, la misère d'une part, les bouleversements de la vie économique ont rendu plus malaisée la pratique de la religion et plus difficiles les contacts entre prêtres et fidèles. D'autre part, à mesure que les injustices se faisaient plus criantes et les revendications plus impérieuses, l'opposition ou l'indifférence des catholiques est apparue plus nette. Là-dessus l'école laïque survient. Elle n'était pas instituée pour donner aux masses déchristianisées l'instruction religieuse. Enfin les meneurs de bonne ou de mauvaise foi, joignons-y les Francs-Maçons, ont eu beau jeu d'exploiter nos fautes, nos maladresses, ou simplement notre désintéressement coupable. Le peuple a donc abandonné et détesté un catholicisme dont il n'avait rien à attendre et qui semblait se faire le complice de ses ennemis, ne fût-ce que par son silence.

Nous voyons maintenant l'influence respective des raisons que nous avons étudiées et comment leur action simultanée a conduit les deux crises à leur paroxysme. L'histoire, semble-t-il, confirme le raisonnement *a priori*

(1) J. Hours, art. cité, *Politique*, 15 novembre 1927.

et montre la dépendance mutuelle des deux crises, sociale et religieuse, avec prédominance du religieux sur l'économique.

Mais on ne peut en demeurer à ces constatations un peu sèches et déprimantes. Depuis la guerre, écrivions-nous au début, une détente s'était produite. Tout péril imminent était conjuré. Après les cauchemars de la nuit perçaient des lueurs d'aube. Le renouveau catholique s'affirme. En littérature, dans la jeunesse des grandes écoles et des Facultés, on n'ose plus le rappeler, tant c'est un lieu commun. Dans les classes laborieuses, les syndicats chrétiens moins combattus poursuivent discrètement leur croissance, le démarrage enthousiaste et de juvénile fraîcheur de la J.O.C., née d'hier et dont le journal atteindra bientôt les 100.000, tout annonce que vraiment le plein jour se lève.

Des réformes sont acquises. Les « huit heures » ont diminué l'abrutissement à la tâche. Pour combattre le taudis, protéger la famille, prévenir les accidents ou en atténuer les suites, des organismes ont été créés (1) comme celui des Assurances Sociales, certes, point tous parfaits de conception, mais qui témoignent du souci réel d'accomplir un devoir. Déjà se constatent de bienfaisants résultats.

Enfin dans la mentalité catholique un changement s'est opéré. On sait discerner les revendications, faire droit à de légitimes requêtes, on n'hésite pas à collaborer. A preuve la résolution, prise le 6 avril 1930 par quatre-vingts patrons du Nord dans une journée sociale, « de faciliter l'essor de la C.F.T.C. »... et d'assurer la paix sociale « par le contact des syndicats patronaux et ouvriers au sein

(1) Citons par exemple les Allocations familiales et les Caisses de Compensation. Cf. Dossiers *A. P.*, 25 janvier 1931, p. 177.

d'une commission mixte chargée d'élaborer un contact collectif (1) ». Et enfin, durant le dernier conflit si douloureux du Textile, le contrat passé entre les patrons indépendants et leurs 20.000 ouvriers (2).

Si nous savons faire rayonner en nous et hors de nous la charité du Christ et sa vérité, ces lumières dissiperont les brumes qui, souvent encore, les obscurcissent. Nous hâterons pour le pays et pour l'Église la venue des jours sans nuages et des midis éclatants. C'est à quoi ce travail aurait voulu servir.

★★★

(1) Correspondance des secrétariats sociaux, n° 13, 15 avril 1930.
(2) *Chronique sociale*, octobre 1931, p. 771. *L'Information sociale* du 9-7-1931 dit 94 firmes et 30.000 ouvriers. On trouvera dans ce numéro, pp. 6-7, le texte de la Convention.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les catholiques et l'Université en Irlande

Le dualisme qui existe chez nous entre l'Université d'État et les Instituts catholiques se retrouve en Irlande sous une autre forme. Jusqu'au début du XIX[e] siècle, l'Irlande n'avait qu'une Université : *Trinity College*, fondé en 1551 par la Reine Élisabeth sur le modèle des collèges d'Oxford. La raison de cette fondation est simple : depuis saint Patrick et ses écoles d'Armagh, les Irlandais n'avaient cessé de se montrer avides de culture : ne la trouvant point chez eux à cette époque, ils émigraient vers les centres intellectuels du continent et en rapportaient ce détestable « Papisme » qui alimentait la révolte en Irlande. Pour arrêter l'émigration et tourner les esprits vers l'Angleterre, il n'était point de meilleure politique que de fonder, en pleine terre irlandaise, une Université qui, s'inspirant des principes d'éducation anglaise, achèverait par la formation des élites l'œuvre d' « anglicisation » commencée par l'occupation dans la masse.

Les origines de *Trinity College* ont décidé de son orientation et de son sort actuel. Il a donné naissance à une pléiade de savants et d'écrivains (Stokes, Berkeley, Usher; — Swift, Goldsmith, Burke, etc...), mais n'a pas influé sur la vie de la nation. L'Irlande demeura toujours réfractaire à cette culture qu'on voulait lui imposer du dehors et qui, outre qu'elle portait le cachet de l'envahisseur, cadrait mal avec ses préoccupations religieuses. Par une curieuse ironie des choses, les habitants de Dublin ont eu récemment sous les yeux

le spectacle de ce que fut *Trinity College* pour la grande majorité de leurs ancêtres. Le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, quelques extrémistes qui rejettent tous les souvenirs où le nom anglais et le nom irlandais sont associés, se formèrent en procession et descendirent vers « College Green ». *Trinity College* est là, dressant ses bâtiments superbes et étalant son parc et ses « grounds » au milieu de la ville. Ce soir-là, il s'offrait comme une cible aux attaques des manifestants. De fait, l'état de siège fut bientôt proclamé dans la place. Les étudiants sortirent de l'ombre un vieux canon, trophée de la guerre, et le mirent en batterie contre la porte d'entrée. Enfantillage! dira-t-on. Possible, mais l'incident est symbolique du conflit de deux tendances toujours en éveil.

Ces deux tendances ont paru aux observateurs d'outre-mer tellement irréconciliables que, au siècle dernier, quand l'Irlande passa sous le régime de l'Union, l'Angleterre crut interpréter ses sentiments nationaux en faisant une nouvelle fondation, destinée à entrer en concurrence tôt ou tard avec la première! Ce fut la *Queen's University*, créée par le *Peel's Act* de 1845-50. Elle dispensait l'enseignement supérieur non-confessionnel à toutes les classes. Les évêques irlandais cependant la condamnèrent au Synode de Thurles. Alors vint l'essai malheureux du Cardinal Newman (*Catholic University of Ireland*, 1854). Newman avait l'idée d'installer en terre irlandaise un Oxford catholique, c'est-à-dire d'établir un système d'éducation libérale pour « gentlemen » catholiques, d'où tout utilitarisme serait banni. De cette université, il subsiste la chapelle, qui en fut comme la première pierre et qui abrite le souvenir discret du grand homme qui l'a dédiée. Si l'idée de Newman avait pris corps, on aurait maintenant, dans le camp catholique, l'exact parallèle de *Trinity College*. Au lieu de cela, la *National University*, héritière de la *Queen's University* de 1850 et de la *Royal University* de 1879 (modification de la précédente sur le type de l'Université de Londres), se présente à nous comme une espèce de « Sorbonne » qui commande l'entrée de toutes les

places rémunératives, y compris les carrières dites « libérales », dans l'État Libre. Ainsi le voulait la vie moderne : la *National University*, Université fédérale composée des trois « collèges » de Dublin, Cork et Galway, divisés eux-mêmes en innombrables compartiments : littéraires, scientifiques, techniques, correspond parfaitement à ses exigences. Elle prépare des sujets spécialisés dans les différentes branches du savoir. Après un siècle de vicissitudes, l'Université d'État en Irlande a donc trouvé son assiette. Ses 2600 étudiants en sont l'indice. Outre que la formule apparaît comme définitive, elle est mise en œuvre par les fonds d'État qui contribuent largement à son succès. L'État ne dépense pas moins de 200.000 livres par an, pour l'entretien de son Université, — sacrifice intelligent dont il recueillera un jour les fruits!

Mais quelle place est faite dans cette Université à l'idée catholique? Rappelons-nous son dessein original : elle était destinée à combler le vide immense laissé dans la vie de ce peuple essentiellement catholique par l'Université protestante. Cette conception était sans nul doute celle de Mr. Birrell et des membres de l'ancien parti parlementaire irlandais qui en proposèrent la création aux Communes. En fait, on est assez étonné de ne trouver dans ses statuts aucune prévision concernant l'enseignement de la religion catholique, ou plutôt l'esprit catholique de l'enseignement. Cette Université est très explicitement non-confessionnelle, et aucun « test » religieux n'est exigé à l'entrée. Mieux encore, elle ne comporte pas de faculté de théologie, ou de philosophie chrétienne (1). Lacune très grave, quoi qu'on en dise. On a essayé de la combler en érigeant une chaire de théologie, actuellement occupée par le P. Haunou, S.J., et en développant les cours annexes : Droit canon, Apologétique supé-

(1) Pour être juste, il faut dire que le Collège ecclésiastique de Maynooth fondé en 1795 et qui est une annexe de l'Université, jouissant du droit de conférer les grades, fait fonction nominalement de faculté théologique et philosophique. Mais il est fort éloigné de la ville et paraît réservé aux ecclésiastiques.

rieure, musique sacrée, pratique médicale chrétienne, etc... De même les étudiants en fait catholiques sont placés sous la surveillance de deux doyens de résidence, le Rev. J. Burke et le Rev. Dr. d'Halloran; ils sont inscrits d'office sur les registres de la Confrérie de l'Université qui tient des réunions mensuelles; ils ont la faculté d'assister aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, du Sacré-Cœur, de la Société « Pro Fide », etc... Toutes ces mesures sont excellentes en elles-mêmes : et l'archevêque de Dublin a pu écrire : « Nous avons maintenant une Université dont la fondation est due surtout aux efforts de notre illustre prédécesseur, le Dr. Walsh, — que les étudiants catholiques peuvent fréquenter en toute sûreté, sans courir le risque de faire naufrage dans la foi. Malheureusement quelques parents catholiques sont encore sourds aux avertissements de leurs pasteurs et ils n'hésitent pas à mettre leurs enfants dans le danger toujours présent de perdre la perle au-dessus de tout prix — la Foi catholique — en les envoyant aux écoles non catholiques ou à l'Université Protestante. »

Nous n'aurons pas la témérité d'ajouter notre propre témoignage à celui de S. E. Mgr Byrne. Il y a cependant des faits qu'il faut citer : Peu après sa fondation, la « Gallic League » ne tarda pas à s'assurer le contrôle de la *National University* et fit admettre l'irlandais, comme condition indispensable à l'inscription. La « Gallic League » engendra le parti sinnfeiniste, qui, en provoquant les troubles de 1916 et 1921-22, hâta l'avènement de l'État Libre, ce qui signifiait la chute de l'ancien parlementarisme irlandais. Or *Sinn-Fein* se recruta en grande partie parmi les étudiants de la « national ». Ainsi l'instrument qu'ils avaient forgé s'échappait des mains de Mr. Birrell et de ses partisans.

C'est au milieu de ces troubles de 1921-22 que M. de Valera fut nommé chancelier perpétuel de l'Université, et plusieurs des ministres actuels sont de ses « alumni ». Est-ce à dire que l'Université d'État a partie liée avec *Sinn-Fein*, ou son succédané, *Fianna Fail*? Nous ne le croyons pas. Son bureau ne compte que quelques membres nommés par le Gouverne-

ment, tous les autres étant élus par l'Université dans son sein. Du haut en bas de l'échelle, règne la plus grande autonomie. D'autre part, les étudiants font rarement acte de partisans : l'épisode burlesque de leur vie, qu'on appelle « rag », qui pourrait servir de prétexte aux démonstrations politiques, fut converti cette année en une quête dans les différents quartiers de Dublin au profit des chômeurs.

Alors, que peut-on reprocher à cette Université? D'avoir méconnu la différence entre l'accidentel et l'essentiel. L'enseignement religieux, qu'on y distribue en marge des cours, ne sera jamais, si bon soit-il, qu'accidentel et facultatif. Les étudiants y assisteront ou n'y assisteront pas. De même la surveillance des « deans » ne dépasse pas certaines limites et elle est temporaire. Sortis du « College », les étudiants y échapperont, s'ils n'y échappent pas déjà. Au contraire, un enseignement littéraire, philosophique, scientifique, donné sur la base de la culture catholique, ou si l'on veut, la culture catholique enveloppant toutes les branches du savoir humain et toutes les disciplines de la vie moderne pour les faire converger vers ce but suprême : Dieu premier servi, cela c'est essentiel, et cela va au cœur d'une nation qui est, nous le répétons, foncièrement, essentiellement catholique.

Une solution fédératrice de la question, c'est-à-dire *l'introduction dans l'Université de Dublin d'un « College » comprenant les chaires catholiques nécessaires, pour la Philosophie, etc...*, aurait évité bien des inconvénients du présent système; et elle aurait été adoptée si l'on avait pu prévoir que *Trinity* se serait montré favorable au régime du « Home Rule ». Mais cela n'aurait pas fait le jeu des coteries. Aujourd'hui les deux Universités ne fusionnent pas même sur les terrains de jeu.

Il faut se rappeler que ce qui a fait poser la question universitaire en Irlande, ce n'était pas purement et simplement le manque de « sécurité », pour des catholiques, dans l'éducation supérieure. En fait, *Trinity College* était tout à fait « sûr », et pendant des générations, les catholiques irlandais ont passé par lui sans aucun détriment pour leurs croyances.

L'objection que faisait à *Trinity College*, par exemple, le Cardinal Newman, était qu'il ne pourrait jamais devenir « pour la gloire de Dieu et de l'Irlande » un centre actif de culture et de savoir catholiques. Les facteurs politique et nationaliste entrèrent aussi en jeu, et le rêve de monter une Université à Dublin où afflueraient tous les catholiques de langue anglaise n'a pas beaucoup de chance d'être jamais réalisé.

Tallaght (Co Dublin).

VINCENT-MARIE POLLET, O. P.

***

La question religieuse en Ukraine

L'aspect religieux du problème ukrainien en Pologne est celui qui intéresse peut-être le plus l'opinion publique, l'opinion catholique surtout, puisque c'est dans ce coin de l'Europe que se joue le sort de l'Église gréco-catholique et que se décide le problème des deux rites. La question religieuse a toujours tenu le tout premier rôle dans la vie des Ruthènes, et il suffit de rappeler le souvenir de l'Union des Églises, scellée à Brest en 1595, qui a pesé d'une manière si décisive sur les relations entre Russes orthodoxes, Polonais catholiques-romains et Ruthènes gréco-catholiques. Après les partages de la Pologne, la Galicie est restée la seule région où la liberté du culte ne fût pas entravée et où il était permis à l'Église uniate de se développer. On connaît le sort des autres fidèles de l'Église unie, qui, après le démembre-

ment de la Pologne, se trouvèrent incorporés à la Russie tsariste, ennemie déclarée de l'Union des Églises. La persécution religieuse que ces derniers durent endurer pour leur foi, et les procédés employés dans le but de « convertir » à l'orthodoxie les « Uniates » de la Russie Blanche et de la Lithuanie, ainsi que le martyrologe uniate de la terre de Khelm, ont rempli de leurs échos toute la seconde moitié de XIX[e] siècle. Dans toutes ces régions, cette activité déplorable des schismatiques se heurta cependant à une résistance obstinée de la part du peuple ruthène attaché à sa foi et dont l'endurance passive a étonné les persécuteurs eux-mêmes.

Au moment de l'occupation de la Galicie par les armées russes lors de la Grande Guerre, les mêmes procédés furent employés à l'encontre de l'Église gréco-catholique de cette province. Son chef, le métropolite André Szeptyckij, fut, dès le début de la guerre, déporté et interné d'abord dans une prison de Jaroslaw, « réservée aux coupables de crimes religieux », ensuite à Wladimir sur la Klasma ; il changea encore plusieurs fois de prison pour n'être mis en liberté que vers la fin de mars 1917, après le début de la révolution de Pétrograd. En même temps les prêtres orthodoxes travaillaient avec une ardeur incomparable à la conversion à l'orthodoxie des Ruthènes entrés sous l'occupation russe, et ils étaient secondés dans leur zèle par l'administration moscovite, qui imposait d'autorité des prêtres orthodoxes dans les paroisses restées sans curé. Toute cette activité ne fut cependant couronnée que d'un succès infime et elle ne réussit à gagner parmi les Uniates qu'une centaine de paroisses (sur le nombre total d'environ 1800).

Le rêve « uniate »

Lorsque, ensuite, sur les bords du Dnieper s'organisa une Ukraine indépendante et qu'on tenta la création d'une « Ukraine occidentale », ce mouvement politique s'accompagna d'une idée religieuse de grande envergure : c'était celle de l'union de tous les peuples d'origine petite-russienne dans la foi catholique du rite grec. Au moment, en effet, où l'orthodoxie désemparée par suite de la chute de l'Empire césaro-papiste perdait ainsi son principal appui et où l'image du Petit Père, s'estompant dans la mémoire de ses fidèles, cessait d'être le signe de ralliement de tous les orthodoxes sujets de Pétersbourg, il eût peut-être été possible d'entraîner les Ukrainiens, détachés de Moscou, à professer la foi catholique dans le rite oriental, comme le faisaient depuis des siècles leurs frères de race : les Ruthènes.

Que cette idée ait existé, nous en trouvons l'affirmation dans la lettre que Mgr Szeptyckij avait envoyée le 13 juin 1918 à l'archiduc Guillaume, fils de l'archiduc Charles-Étienne, « candidat de l'Autriche pour un trône éventuel de l'Ukraine ». Dans cette lettre, le métropolite, ayant appris « qu'une partie du Synode Général de l'Église ukrainienne qui doit s'assembler le 21 de ce mois pense m'offrir la dignité de patriarche ukrainien », affirme qu'il ne pourrait accepter « qu'une élection absolument libre, émanant d'une grande majorité et qui obtiendrait ainsi une valeur canonique selon le principe de l'Église orientale. Il va sans dire qu'une telle élection équivaudrait à l'acceptation de l'Union ».

Ainsi au concile de Kiev, du 21 juin au 10 août 1918, devait se jouer le sort d'une Église autonome ukrainienne, qui serait une Église uniate ou gréco-catholique. Mais le

parti favorable à l'orthodoxie l'emporta au concile, et bientôt les événements politiques enterrèrent, avec l'indépendance de l'Ukraine, l'espoir de la réalisation de cette idée.

Cependant le Saint-Siège n'a pas cessé d'espérer le rétablissement du rite grec, qu'il encourage inlassablement par ses directives, voyant un trait-d'union toujours possible entre l'Église romaine et les églises orientales dissidentes.

Les deux rites en Pologne

Dans un article, paru il y a plusieurs années dans la *Revue des Deux Mondes* (1), le P. Loiseau envisageait ce qu'il appelle « la politique des deux rites ». D'après lui, autour de cette question gravite un des problèmes les plus délicats qu'ait à se poser la Cour de Rome. Pour gagner les Orientaux, cherchera-t-elle à propager le rite uni, qui laisse à ces derniers l'extérieur d'un culte national et qui peut provoquer la méfiance des Polonais ? En effet, dans ces terres voisines de l'Orient la confession se lie de si près à la nationalité, si elle ne la crée pas, que les tendances politiques peuvent s'immiscer même dans une propagande religieuse. Les Polonais sentiraient, d'après le P. Loiseau, le danger à leur point de vue des affinités uniates entre la Petite-Pologne orientale et l'Ukraine, où déjà, dit-on, les tendances séparatistes s'appuient sur un mouvement religieux, favorable à la reconstruction de l'Église uniate.

Est-ce bien ainsi que se pose aujourd'hui le problème?

Ce qui est exact, c'est qu'une certaine méfiance règne parmi les catholiques polonais vis-à-vis des prêtres ruthè-

(1) N° du 15 novembre 1921.

nes de la Petite Pologne orientale, méfiance qui s'explique d'ailleurs par la part très large que prennent ces derniers à la vie politique. Mais, d'autre part, on peut affirmer que les stipulations du Concordat sont strictement observées par le gouvernement polonais et qu'en matière confessionnelle une liberté complète règne en Pologne, dont la tradition historique a toujours été le respect le plus large de la liberté individuelle dans le domaine de la conscience. Il y a actuellement en Pologne 4772 paroisses romano-catholiques, 1849 gréco-catholiques et 1430 orthodoxes, c'est-à-dire une paroisse pour 1500 gréco-catholiques ou orthodoxes, tandis que pour les catholiques latins une paroisse compte en moyenne 4000 fidèles. De plus, il existe en Pologne un travail intense pour le développement de l'Union des Églises.

La visite, au courant de l'année 1931, de Mgr Czarnecki, visiteur apostolique, a été une véritable manifestation en l'honneur de l'Église gréco-catholique, et bien des fois on a sollicité le vénérable visiteur d'organiser de nouvelles paroisses du rite slave oriental.

Cependant un besoin pressant se fait sentir de vocations sacerdotales, car le nombre des prêtres du rite grec est tout à fait insuffisant pour pourvoir aux besoins de l'heure présente, malgré le travail intensif de deux séminaires spéciaux : celui de Rome et l'Institut des Missions de Lublin. Une quatrième institution, où s'instruisent et se forment les jeunes prêtres du rite oriental, est celle de Albertyn en Podlachie, créée assez récemment par des Pères Jésuites polonais.

Les paroisses uniates dans le monde

Outre les paroisses de rite grec qui existent en Polo-

gne, il y en a d'autres encore, disséminées dans le monde entier suivant les centres principaux de l'émigration ukrainienne. Déjà bien avant la guerre, vers la fin du siècle dernier, un mouvement d'expansion a porté vers les pays de l'Europe et des deux Amériques le surplus d'une population très prolifique. Le chiffre des Ruthènes de Galicie qui quittaient chaque année leur pays pour des travaux saisonniers s'élevait en moyenne à 300.000, et celui des émigrants d'outre-mer était de 47.000 par an. Aujourd'hui, par suite de la crise du chômage universel, ce mouvement d'émigration a été nécessairement arrêté. Mais dans certains pays, au Canada par exemple, de véritables centres ruthènes existent. Déjà en 1910, après la visite apostolique de Mgr Szeptyckij, deux sièges épiscopaux furent érigés. Les dernières statistiques de 1930-1931 (*Action Catholique* du 11 avril 1931) nous apprennent qu'un diocèse spécial ruthène existe au Canada sous l'autorité de Mgr Basile Ladyka, évêque titulaire d'Abydo. Il dirige 300.000 catholiques ruthènes, qui possèdent 26 églises et un nombre assez considérable de couvents, orphelinats, collèges, etc...

Halina de Hempel.

A TRAVERS LES REVUES

Religion et culture

Les critiques ne manquent pas contre notre société, et rien de plus facile que d'opposer des refus ou des revendications. Mais porter sur les événements un jugement compréhensif et tâcher dès maintenant de concevoir ce que sera le monde qui s'enfante dans la douleur, c'est faire œuvre de philosophe, et c'est le mérite de M. Jacques Maritain que d'avoir entrepris cette tâche. Il le fait dans **Esprit** du 1er janvier, en quelques pages qui mériteraient d'être développées.

L'auteur rappelle sa thèse :

« Le débat n'est point entre humanisme et christianisme. Il est entre deux conceptions de l'humanisme... une conception théocentrique ou chrétienne, et une conception anthropocentrique, dont l'esprit de la Renaissance est proprement responsable... — Précisons encore qu' « il importe de faire une distinction très nette entre la culture ou la civilisation, qui ressortit à l'ordre temporel, et la religion, qui ressortit à l'ordre spirituel, au royaume de Dieu. La religion a pour fin la vie éternelle, pour corps collectif propre l'Église du Christ, et, parce que ses racines plongent ainsi dans l'ordre surnaturel, elle est pleinement universelle, supra-racique, supranationale, supra-culturelle. Tandis que les diverses cultures, ressortissant essentiellement à l'ordre naturel et temporel, au monde, sont partielles, et toutes déficientes. Aucune civilisation n'a les mains pures.

Importance de cette distinction du spirituel et du culturel, lorsqu'il s'agit de nos missions.

Ceci dit, il semble certain à l'auteur, et à juste titre, Dieu merci, que « le catholicisme maintiendra toujours les principes et les vérités qui commandent toute culture », mais il semble bien qu'il s'oriente décidément vers de nouveaux types culturels. La connexion est désormais brisée qui s'était établie entre non pas, certes, la religion elle-même, mais « une

certaine projection sociologique de la religion » et une classe « pour les intérêts terrestres de laquelle il était bon, en dérision du mot sacré prononcé en l'honneur de la pauvreté, qu'il y eût « toujours des pauvres parmi vous ». Le catholicisme désormais travaille à restaurer une économie humaine « intrinsèquement subordonnée à l'éthique », une conception anti-individualiste mais personnaliste de la politique, une sociologie qui admet l'appropriation personnelle des biens, à condition que leur usage profite à tous « en excluant l'absolutisme auquel le *jus utendi et abutendi* sert de prétexte ».

Mais voici, à mon sens, le trait le plus original de cette méditation :

« A supposer la renaissance d'une chrétienté dans les conditions du monde moderne, quelle forme peut-on prévoir que prendrait cette chrétienté? »

Appliquant les principes de philosophie générale, M. Maritain met en garde contre une conception univoque de cette chrétienté.

Refaire une chrétienté médiévale est un leurre, car l'idéal ou le mythe de la « réalisation de la liberté » a remplacé pour les modernes l'idéal ou le mythe de la « force au service de Dieu », et d'autre part « au moyen âge la civilisation impliquait impérieusement l'unité de religion, tandis qu'aujourd'hui elle admet la division religieuse ».

Défions-nous aussi de l'équivocité qui voudrait modifier même les principes, « comme si la vérité, le droit, les règles suprêmes de l'agir humain étaient muables ». C'est une conception analogique de la chrétienté qu'il faut nous forger, et qui s'organiserait autour de ces deux idées :

« 1° une structure politico-économique assurant une cohésion régulière entre des États dont chacun connaîtrait pour autant une certaine diminution de souveraineté, rançon d'une organisation de la communauté internationale conforme à la justice et à l'amitié... 2° un ensemble de foyers de culture et de spiritualité chrétienne répandus à travers le monde entier qui recevraient leur unité (morale ou politique) du centre spirituel de l'Église. »

Remarques profondes, que l'auteur propose « à titre de conjectures » afin d'essayer d'accorder notre imagination — naturellement univoque — aux renouvellements de l'histoire.

Suffisent-elles cependant à rejeter, aussi nettement qu'il le fait, la distinction courante de la « thèse » et de l' « hypothèse » au bénéfice d'un « idéal historique concret » ? Je n'en suis pas aussi aisément convaincu. Il reste du moins que cette vaste synthèse suggère des idées fécondes sur l'avenir de ce monde auquel s'applique si étonnamment le mot prophétique de saint Paul : « La nature entière gémit et souffre, en tous les êtres qui la composent, les douleurs de l'enfantement jusqu'à maintenant. »

*
* *

La conversion de Psichari

La Revue Universelle du 15 janvier commence une étude de Henriette Psichari sur *Ernest Psichari, mon frère*. Beaucoup d'extraits de lettres, très émouvants, retracent l'invasion de la grâce en cette âme. Vous ne savez pas, disait-il au retour du désert, ce que c'est que de vivre trois ans dans un pays où tout le monde prie. Maintenant « pas à pas nous pouvons suivre la montée de sa ferveur religieuse en lisant l'émouvant journal de l'année 1913... pages sincères d'un petit agenda de cuir noir ».

Et d'abord cette répulsion, que les convertis connaissent bien, devant des dévotions dont ils ne saisissent pas encore le contenu spirituel. « Un oratoire où brûlent des cierges. Avant le dîner long *Benedicite*. Tous les matins il va à la messe et communie. On a un sentiment pénible de déformation. C'est une parodie... » Non, mais il souffre : « Vais-je donc vivre toujours selon ce monde affreux ? Serai-je donc éternellement privé de la lumière surnaturelle qui pare tout et embellit tout ? Je vous désire de tout mon cœur, ô mon Dieu, et je vous aime avant que de vous connaître. Je prierai tant, ô mon Dieu, que vous ne vous refuserez pas à moi... » En effet, Dieu va se donner. Psichari rencontre un prêtre, « le Père Clérissac, de l'ordre de Saint-Dominique. Cet homme a une tête magnifique, des yeux de feu, une bouche amère, une figure de souffrance et de foi. On sent un homme ardent, un esprit solide, un grand cœur, ennemi des faibles-

ses, des dévotionnettes, des bigoteries, mais plein d'un feu intérieur qui rayonne... ». Le lendemain « je fais une confession générale, puis je reçois l'absolution ». Il comprend que « la vie n'est qu'un épuremeut continu, un perpétuel effort pour se dégager de l'enveloppe sensible où nous sommes ».

La joie vient. « Quel émerveillement dans la vie, la *seule* vie, la vie eucharistique... Aller à travers le monde en disant son chapelet!... On a l'impression de se promener dans la vie comme dans un rêve. Il est beau de n'avoir *qu'une* idée. L'Eucharistie! on en pleure!... Ce mystère que les anges eux-mêmes ne comprennent pas... »

A Cherbourg, vie solitaire et ardente. « Je vais pour la première fois à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul... : nous sommes une vingtaine, des braves gens très humbles qui distribuent des bons de pain, mais qui n'ont pas en eux le feu qui brûle, qui dévore tout. » Après de cruelles tentations, il note : « On est au milieu du monde, on va de-ci, de-là, au lieu que la route est simple et unie et toute droite. Dérèglement, désordre de l'âme parce qu'on a perdu de vue cette Croix qui est là-bas, au bout du chemin, et où agonise le Sauveur... »

***

Memento

Signalons dans la **Revue d'Histoire des Missions** de décembre une étude fouillée de Robert Ricard sur *Les origines de l'Église sud-américaine* et d'intéressantes considérations du R. P. Brou, S. J., sur *Le clergé japonais au XVII^e siècle.*

Dans la **Revue biblique** de janvier, une élégante et érudite étude *Sur quelques rapports entre Adonis et Osiris*, par le R. P. de Vaux, O. P.

Dans la **Revue des Sciences religieuses** de janvier, de prudentes considérations de J. Gross sur *Le problème des origines* et les rapports de la théorie évolutionniste et de la théologie.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Méthodes d'opposition.*

Inertie ou mouvement?

ÈVE BAUDOÜIN. *Pour le retour de la mère au foyer.*

Avant le congrès international de Paris (juin 1933). Une étude documentée; des conclusions pratiques.

JEAN LAPIERRE. *Chronique politique et sociale.*

Le déficit.

ALEXANDRE MARC. *Un conflit en Extrême-Orient.*

Ses données économiques.

DOCUMENTS

SECRÉTARIAT SOCIAL MARITIME DE BRETAGNE. *Notes sur le syndicalisme maritime.*

I. Le mouvement syndical dans la marine marchande.
II. Les syndicats chrétiens.

A travers les revues.

La nation européenne.
Le Protestantisme et l'école unique.
Rosa Luxembourg.

Billet de Civis

Méthodes d'opposition

Voilà deux lutteurs. L'un a pour règle de parer simplement les coups, l'autre d'en porter qui soient aussi violents, aussi nombreux que possible. Pour qui pariez-vous ?

Votre choix qui n'est point douteux condamne la méthode d'opposition dans l'inertie, de refus dans l'immobilité.

M. Wladimir d'Ormesson s'élevait récemment, dans Le Temps, *contre le parti-pris diplomatique qui se borne toujours à l'opposition. Nous nous plaignons, disait-il, que notre pays soit souvent réduit aux concessions. C'est le résultat forcé de son attitude. La France ne demande rien. Mais on dira qu'elle n'a rien à demander. Quelle erreur ! A qui fera-t-on croire qu'il n'y ait rien à prévoir dans le sens de ses intérêts propres, ou mieux encore dans le sens d'un intérêt général qui lui ferait sa part ? Est-il possible que nous manquions à ce point d'imagination ou que nous soyons arrivés à ce degré d'indolence ? Cessons de fournir à nos ennemis le motif d'un argument dont ils ont trop de tendance à abuser. On connaît le cliché de leur propagande sur une France somnolente et repue.*

Entre celui qui ne demande rien et celui qui demande toujours, la partie est inégale. Elle est perdue d'avance pour le premier. Prenons garde que la jeunesse a toujours quelque chose à demander. La marque de la vieillesse c'est d'être sans désir et de branler le chef pour dire non.

La connaissance de ces vérités, qui ont d'ailleurs l'âge du monde, indispensable au diplomate, ne présente pas moins d'utilité dans le domaine de la politique intérieure et spécialement de la politique religieuse. Il faut y blâmer le penchant au moindre effort qui se traduit par le refus dans l'immobilité, ce statisme négatif qu'une excessive généralisation nous attribue à nous Français, en regard du dynamisme dont l'étranger détiendrait le monopole.

Nos journaux ont été remplis de gémissements sur les tentatives du parti socialiste ayant pour objet de tourner au profit de son idéologie les mesures du redressement financier. Ils ont à ce propos épuisé le répertoire des imprécations classiques : gabegie, gâchis, vent de folie, course à l'abîme, démagogie, démission de l'État. Mais quel projet avons-nous offert pour remédier au déficit ? On l'attend toujours. Abondants en critiques, nous avons laissé le travail aux socialistes. Ils ont empoigné cette occasion de propager leur doctrine, de montrer leur activité, de recruter des partisans, et de ressaisir des alliés enclins à l'infidélité.

Autre exemple. La semaine de quarante heures est en discussion. Laissons de côté les avantages et les inconvénients dont le bilan partage les adversaires et partisans de la réforme. Je constate seulement que certains partis, où précisément les catholiques sont en majorité, s'inscrivent dans l'opposition. Soit. Mais quel moyen proposent-ils pour remédier au fléau sans précédent qui met vingt-cinq millions de chômeurs, chiffre faible, hors d'état de gagner leur pain ? Le droit au travail, c'est le droit à la vie. Le problème est là. Que des catholiques y puissent paraître indifférents, ce serait un argument terrible contre leur foi. Où est la solution des opposants ? Je la cherche en vain. Je n'entends que des critiques. Je crois qu'on se borne à attendre la fin de la crise qui arrangera tout. Elle n'effacera pas le souvenir des souffrances et la trace des ruines. Si la semaine de quarante heures est mauvaise, ou dans l'ensemble ou dans une application limitée, il faut autre chose. Le refus n'est pas un remède, et le mal est urgent.

Les exemples de cette tactique pourraient être multipliés. Ils abondent notamment dans la politique religieuse expliquant un insuccès presque général. Empruntons à cette politique un dernier exemple.

Le Ministre de l'Éducation nationale, M. de Monzie, vient de déclarer son intention de faire établir une nouvelle Encyclopédie des connaissances humaines. Il a constitué un comité chargé de la rédiger. Plusieurs des membres étant connus pour leur hostilité militante au catholicisme, la presse catholique a manifesté sa légitime inquiétude et demandé à ses lecteurs de « s'opposer de toutes leurs forces » à cette entreprise de sectarisme officiel. Il est à craindre

que l'opposition s'en tienne à une protestation platonique. Réduite à cette forme, on ne peut douter du résultat. Le seul qu'on puisse prévoir est un regain de vitalité pour la fable défraîchie de l'hostilité des croyants à la science.

Cet inconvénient au moins pouvait être évité.

Une encyclopédie ? Nous acceptons l'idée, encore qu'elle ne soit pas d'une aveuglante opportunité. « Quelles mesures comptez-vous prendre, Monsieur le Ministre, pour assurer la neutralité et le caractère strictement scientifique d'une œuvre où les catholiques ont leur part de frais ? »

On dira que la réponse est prévue. Je le crois, mais je suis sûr que le Ministre éprouverait de l'embarras à la formuler et qu'elle servirait de base ferme pour une action ultérieure.

« Vous refusez de nous donner satisfaction ? Eh bien ! nous interpellerons à chaque article suspect, et nous rouvrirons chaque fois le débat devant le Pays, au nom même de la science.

« Vous voulez constituer une science officielle ? Mauvaise estampille, Monsieur le Ministre, les savants ne sont pas toujours d'accord et la science vieillit vite. Vous proclamez l'État garant de la science historique de M. Guignebert. Eh bien ! nous servirons la science tout court. Nous formerons un comité de grands savants et nous trouverons bien un éditeur pour imprimer un Supplément catholique *de l'Encyclopédie officielle. »*

N'êtes-vous pas d'avis que cette façon d'agir vaudrait mieux que l'ordinaire protestation, même si nous protestons de toutes nos forces ?

Résistance ? Oui, quand il faut, mais résistance au mouvement par le mouvement.

CIVIS.

Pour le retour de la mère au foyer

Certaines habitudes néfastes s'établissent dans les mœurs sans que la société y prenne garde. Engendrent-elles quelques désordres visibles, à ces inconvénients on oppose des palliatifs, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Un jour vient où, la coutume dangereuse se généralisant, ses conséquences apparaissent clairement comme un péril pour l'équilibre social : on tente alors d'y remédier, mais la tâche est rude qui consiste à enrayer puis à détruire le lent travail d'un demi-siècle ou d'un siècle d'errements.

Le travail extérieur de la mère de famille est entré ainsi dans l'usage au début du XIX^e^ siècle, sans que la société s'avisât des troubles qu'il devait normalement causer. Le paupérisme l'a fait admettre, au temps où l'industrie réduisait les salaires au minimum dans le but d'abaisser les prix de revient : époque cruelle où, l'artisan de jadis étant devenu travailleur d'usine avec un salaire de 1 fr. 75 par jour, la famille ouvrière ne pouvait subsister sans le gain de la femme, payée au taux de 0 fr. 60 ou 0 fr. 75 par journée de 14 à 16 heures et de l'enfant lui-même, dont le salaire atteignait environ 0 fr. 50 pour une même durée de travail!

Des lois, depuis lors, ont arraché l'enfant au travail salarié; d'autres lois sont intervenues pour protéger la

femme dans l'exercice même de la profession et lui assurer notamment un repos assez prolongé avant et après ses maternités ; les chefs d'industrie et les œuvres se sont efforcés de pallier, d'autre part, les pénibles conséquences du métier extérieur de la mère de famille. Et des crèches se sont ouvertes, sur cette étonnante déclaration de leur premier fondateur : « Elles garderont l'enfant pendant que le travail gardera la mère... » ; des chambres d'allaitement ont été créées dans les usines ; des centres de nourrissons se sont offerts pour qu'y soient élevés les petits enfants selon les lois de l'hygiène. Mais, jusqu'à ces dernières années, et bien que le travail des femmes ait pris une extension de plus en plus grande par suite de la guerre, aucune organisation d'ensemble n'avait tenté de sauver l'enfant et de conserver la famille en dégageant la mère de la quasi-obligation de pratiquer un métier.

On ne peut cependant envisager cette question sans y voir un facteur primordial de la défense de la famille, qui, elle du moins, préoccupe assez vivement notre époque.

Le travail extérieur de la mère n'entraîne-t-il pas, à peu près fatalement, une restriction de la natalité, une augmentation de la mortinatalité et de la mortalité infantile, un manque d'éducation pour l'enfant et de soutien pour le mari, la privation enfin, pour la famille, de sa meilleure réserve d'esprit surnaturel ? Comment la femme maintiendrait-elle la cohésion familiale, alors qu'elle passe hors de chez elle de 9 à 12 heures chaque jour, tant à l'usine que dans la rue par la nécessité des allées et venues, et parfois au réfectoire lorsqu'elle prend ses repas sur le lieu même du travail ? Absorbée dès son retour au logis par d'inévitables besognes ménagères, les nerfs fatigués, l'esprit soucieux, cette femme n'est pas en état de se montrer la compagne compréhensive, la mère attentive et patiente qui apporte au foyer la douceur et la joie.

Mais on a décrit ici même l'épuisement de la mère qui travaille au dehors et la désagrégation familiale qui en résulte (1). Nous voudrions aujourd'hui préciser les causes qui la jettent dans la mêlée extérieure ; relever quelques moyens correspondants, propres à la ramener au logis ; et signaler le large mouvement qui s'accuse depuis deux ou trois ans en faveur du retour de la mère au foyer, mouvement qui va provoquer notamment un congrès international en juin 1933.

Les causes du travail extérieur de la mère de famille sont à la fois d'ordre économique et d'ordre moral, et les séparer serait, pour qui s'efforce de ramener la travailleuse à sa vraie mission, vouer son entreprise à un échec certain. Les raisons économiques sont les plus directes ; les raisons morales s'avèrent subtiles et profondes : les unes et les autres appellent des remèdes adéquats, soigneusement étudiés dans leur nature, leur efficacité et leurs répercussions.

L'insuffisance des ressources familiales

La plus impérieuse de ces causes est l'insuffisance des ressources familiales — autrement dit l'impossibilité pour le père de famille d'assurer la vie des siens par son salaire.

On a tant parlé des hauts salaires que cette simple constatation surprend. Elle est pourtant exacte. Les manœuvres surtout, les ouvriers non qualifiés et les petits employés sont absolument hors d'état de subvenir aux besoins d'une famille. Piquetons d'exemples (tous vérifiés) la carte de la France : voici, dans le Nord, un manœuvre

(1) 10 avril 1932 : *Le retour de la mère au foyer*, par L. Louradour.

qui gagne 160 francs par semaine — soit environ 640 francs par mois; à Montargis, un ouvrier d'usine qui « se fait » par mois un peu moins de 700 francs; à Clermont-Ferrand, un mécanicien-tourneur qui touche 28 francs par journée effective de travail, soit moins de 700 francs mensuels; à Marseille, un cordonnier d'usine dont le salaire ne dépasse pas 580 francs par mois! Tous ont femmes et enfants; tous ont à payer le loyer, la nourriture de quatre à cinq personnes et leurs vêtements, le chauffage, l'éclairage, des frais d'assurances ou de cotisation et ces épouvantables « divers » auxquels aucun budget ne saurait échapper.

Donnons encore quelques chiffres, établis ceux-ci par M. l'abbé Lesage, du Secrétariat Social du Nord, d'après les salaires d'une catégorie de travailleurs un peu plus rétribués : ils permettront de constater que le gain du père, augmenté à chaque naissance du montant d'allocations familiales progressives, répond à peu près aux besoins de la famille jusqu'au deuxième enfant. Au salaire qui, sans allocation, s'élève environ à 9.000 francs par an, M. Lesage fait correspondre le budget d'un ménage sans enfant : 9.396 francs par an. L'excès de dépenses est ici assez faible pour pouvoir être aisément couvert, soit par des économies plus strictes, soit par un petit travail saisonnier de la mère. Au premier enfant, les ressources sont portées à 9.720 francs par l'effet des allocations; les dépenses atteignent à 10.000 francs — différence assez petite encore. Mais une fois venus le second et le troisième bébés, les ressources ne s'élèvent qu'à 10.800 et 11.800 francs, alors que les dépenses sautent à 13.845 francs. Ainsi de suite.

Il est donc tangible que la mère est acculée au travail professionnel à partir de sa seconde maternité, sauf au cas où les allocations familiales sont établies à un taux excep-

tionnel. On s'en trouve encore mieux convaincu si l'on songe que la famille travailleuse a fréquemment à sa charge un vieillard, père ou mère de l'un des deux époux, et si l'on sait encore que nombre de métiers comportent pour l'homme un chômage saisonnier entraînant une diminution du salaire annuel.

C'est donc avant tout à cette insuffisance des ressources qu'il convient de chercher remède. La plus belle formation morale, le plus bel esprit de sacrifice ne prévaudront pas, chez la mère, contre ce fait brutal : « Il faut vivre — et l'on n'a pas de quoi vivre. »

Nous n'en sommes plus, certes, au paupérisme contre lequel s'indignait, vers 1840, un Villeneuve-Bargemont, mais de ce paupérisme il reste bien quelques traces dans notre société ; on en trouve une marque dans la solution que proposent certains de ses membres au problème économique actuel (sans songer d'ailleurs que cette mesure amènerait une recrudescence du mal par une réduction fatale de la consommation) : l'abaissement des salaires. A cette mesure simpliste, qui veut faire reposer la prospérité sociale sur le sacrifice forcé du milieu populaire, nous devons nous garder, cependant, d'opposer un remède, également trop simple, en réclamant le salaire familial proprement dit, pleinement et immédiatement appliqué en ces temps difficiles.

D'où pourront donc venir les ressources rendant possible le retour de la mère au foyer ?

L'apport peut être de deux sortes, soit qu'il rémunère un travail exécuté par la mère dans de meilleures conditions que celui fourni au dehors à raison de 8 heures par jour, soit qu'il représente des avantages accordés au père de famille sans pour cela faire corps avec son salaire.

Mais nous croyons que, dans tous les cas, des avantages spéciaux devraient être prévus en faveur des familles

auxquelles se consacre la mère, renonçant de ce chef au gain extérieur. Ainsi seulement s'exercerait une véritable influence sur les mœurs actuelles et sur la mentalité, quelquefois déformée par l'habitude, des travailleuses.

Nous allons d'abord indiquer brièvement comment se présente le travail de la mère selon différents modes; mais celui-ci est, nous le verrons, si difficile à organiser d'une façon satisfaisante, qu'on ne peut y chercher une solution générale.

De différents modes de travail

De tout temps, on a vu la femme du milieu populaire ajouter à ses occupations ménagères un travail professionnel plus ou moins absorbant; mais, ce travail, elle l'exécutait en sa maison, qu'elle eût son métier propre ou qu'elle secondât son mari.

A notre époque encore, trois modes principaux de travail permettent à la femme d'augmenter les ressources familiales sans délaisser son foyer : le travail à domicile, les emplois à demi-temps, et encore la participation aux besognes de l'atelier familial ou artisanal.

Sans nous attarder aux avantages, réels mais par trop vantés, du travail à domicile, indiquons ses déficiences très graves. Peu rémunérateur, il comporte de ce fait et presque fatalement un dangereux surmenage pour l'ouvrière, qui ne peut se résoudre à gagner des sommes dérisoires. La loi de 1915 sur le minimum de salaire en a, sans doute, sensiblement amélioré l'exercice, mais les progrès de la rationalisation en usine sont venus annihiler ces avantages, lors même qu'aucun abus n'y est introduit par de peu scrupuleux intermédiaires. Si l'ouvrage confié à domicile est en effet payé « à la pièce » selon le tarif

même du travail en atelier, l'outillage est tellement inférieur, au logis de la travailleuse, et le taylorisme tellement organisé à l'usine qu'un écart énorme se produit entre les deux salaires : ainsi l'ouvrière en atelier gagne environ 28 francs par jour à confectionner du linge pour l'intendance, alors que la travailleuse à domicile ne réalise comme gain que de 8 à 10 francs par jour dans l'exécution de ce travail — 12 francs tout au plus, si elle possède une machine à coudre activée par moteur.

Envisagé comme appoint au salaire de l'homme, cet apport pourrait parfois être considéré comme suffisant pour retenir la mère au foyer : mais il reste qu'il n'est pas en proportion avec l'effort fourni. Le bel avantage de maintenir la femme en son logis si elle s'y épuise en de longues veillées de travail ou si la besogne professionnelle l'absorbe à tel point qu'elle n'ait ni le loisir de s'occuper des siens, ni le temps et les forces de bien entretenir son ménage !

Le travail à domicile ne saurait donc être encouragé que lorsqu'il s'accomplit dans des conditions particulièrement favorables. Celles-ci le seront, pour peu que le logement de l'ouvrière soit sain et assez vaste, que ses enfants, déjà grandelets, ne demandent point trop de soins, que son gain soit contrôlé sans qu'elle soit obligée de réclamer elle-même contre les abus au risque de perdre son gagne-pain, que le rendement exigé, enfin, soit réduit en considération de sa situation de mère de famille. Il convient de signaler ici l'intéressante suggestion formulée par M. Joseph Danel, professeur aux Facultés Catholiques de Lille, à la Commission Catholique du récent Congrès National de la Natalité : une majoration de tarif, jointe à une limitation des heures de travail, serait prévue pour les ouvrières à domicile mères de famille ; ces avantages leur seraient assurés par une collaboration

de l'industrie et des œuvres privées, ces dernières rassemblant l'ouvrage pour ensuite le répartir entre les différentes catégories de travailleuses.

Cette proposition nous fait entrer dans le plan souhaité, qui consisterait à encourager la mère de famille à vivre au foyer en lui facilitant cette vie par des avantages spéciaux.

Le travail de demi-temps semble mieux s'adapter aux mœurs de notre siècle, encore que toutes les entreprises industrielles ne le puissent appliquer.

Occupée à l'extérieur soit le matin, soit l'après-midi — parfois à certaines occasions périodiques —, la mère de famille conserve, par ce mode de travail, la possibilité d'entretenir son foyer sans excès de fatigue ; un peu d'organisation lui permet de faire concorder ses heures de travail avec les horaires de classe ou de garde de ses enfants ; elle est toujours présente aux repas et reste le centre de la vie familiale.

Assez rarement établi dans l'industrie, le travail de demi-temps n'est cependant écarté de principe que par un nombre restreint de professions. Une enquête poursuivie à ce sujet par la *Confédération Française des Professions* a bien enregistré 52 oppositions sur 66 maisons enquêtées, mais l'idée fait actuellement son chemin, sinon dans les très gros centres industriels, du moins dans les maisons moyennes, qui confient volontiers du travail de demi-temps aux anciennes ouvrières devenues épouses et mères. Certaines fonctions de bureau notamment s'accommodent parfaitement du système.

Si le travail de demi-temps est considéré comme source de désorganisation par certains patrons, il n'est pas non plus sans risque pour les travailleuses, soit qu'il entraîne un rendement intensif et propre à remplir normalement 7 ou 8 heures au lieu de 4, soit qu'il demeure insuffisam-

ment rétribué, soit enfin qu'il attire dans la profession la concurrence de personnes cherchant à s'assurer des moyens de luxe et d'agrément. Ici l'on souhaiterait, outre un contrôle attentif auquel peuvent utilement collaborer les syndicats, une priorité d'embauchage pour les mères de famille, ainsi qu'il a été institué par la Chambre des Métiers de Bordeaux.

On émet parfois la crainte que les mères de famille ne cumulent deux emplois de demi-temps. Nous ne voyons pas bien quel mobile les entraînerait à le faire, car elles pourraient tout aussi bien conserver un emploi à journée pleine, si elles cherchaient à travailler matin et soir.

L'organisation du travail en ateliers familiaux, sans rétablir l'artisanat d'antan puisque le travailleur n'y est point patron, réunit du moins étroitement la famille autour de la mère. Le chef d'atelier, en effet, exerce chez lui son métier, employant seulement ses enfants, sa femme dans une certaine mesure et quelquefois un ou deux ouvriers. C'est le système de l'usine décentralisée qui ne conserve qu'un centre de distribution et répartit les travaux dans les petits ateliers familiaux, équipés en général par le patron.

Le système a ses inconvénients, tant pour le patronat qu'il oblige à de grosses avances et à une surveillance compliquée, que pour la famille ouvrière que ne protègent, dans ce cas particulier, ni la législation sociale du 2 novembre 1892 ni celle du 9 avril 1898. Certains abus concernant les enfants sont aussi à redouter de la part des pères de famille. Mais la grande menace qui plane sur l'atelier familial est le chômage, provoqué notamment par les fluctuations de la mode, chômage qui atteint ces ouvriers de l'extérieur avant ceux de l'usine centrale et

supprime le gagne-pain de la famille tout entière. De très intéressantes réalisations conduisent cependant à escompter un développement de ce mode de travail, avec de bons résultats familiaux.

Quant à l'artisanat selon l'ancienne formule, il aura grand peine à prendre de l'extension, auprès des grosses entreprises qui, de leur fer, heurtent ce pot de terre. Des lois cependant s'efforcent depuis peu de l'encourager, et notamment celle, toute récente, du 2 avril 1932, favorisant les coopératives artisanales et les artisans eux-mêmes.

Ce rapide exposé des modes de travail suffit à montrer que la femme peut introduire des ressources dans le ménage, par l'exercice d'un travail conciliable avec sa mission familiale : ceci dans un nombre assez grand de cas particuliers, mais non point d'une façon générale.

Il est donc nécessaire de chercher dans la méthode des avantages concédés au père de famille, et en accentuant ces avantages lorsque la mère se consacre pleinement à sa mission, des moyens efficaces pour maintenir au foyer celle qui en est le centre, l'élément de cohésion et la douceur.

Des allocations familiales majorées

La plus heureuse des mesures prises en faveur des chefs de famille est sans doute celle qu'a rendue générale et obligatoire la loi sur les Allocations Familiales de 1932.

On connaît l'historique des Allocations Familiales, instituées d'abord par l'État en faveur des inscrits maritimes et des fonctionnaires, appliquées pour la première fois dans l'industrie en 1918, rapidement adoptées par de nombreux patrons et fonctionnant depuis quelques années

dans d'excellentes conditions grâce au système de la Compensation — système qui ne cessera point lors de l'application de la loi. Les Caisses de Compensation réunissent les versements patronaux, effectués par tête d'ouvrier à un taux souvent inférieur à 2 1/2 pour cent, et les répartissent entre les seuls pères de famille, en proportion de leur nombre d'enfants. Cette institution venait déjà en aide à 1.850.000 travailleurs chargés de famille lorsque la loi l'a généralisée, l'an dernier. Plus ou moins élevées selon les régions industrielles, les allocations arrivaient en certains endroits à dépasser le montant du salaire lui-même pour les familles de 7 ou 8 enfants. Rendues obligatoires, elles seront dorénavant fixées dans chaque région en se référant au taux pratiqué lors de la promulgation de la loi par les Caisses déjà agréées.

Les résultats familiaux obtenus par l'attribution des allocations sont très remarquables. Là où le taux progressif de ces allocations est marquant, les mères attendent généralement avec impatience leur troisième ou quatrième enfant pour pouvoir enfin vivre chez elles : ainsi dans les industries du Nord. Au sein des cités-jardins surtout, qui rendent plus saine et plus aisée la vie des familles, l'œuvre accomplie par l'institution des allocations est saisissante à constater : régression de la mortalité infantile, celle-ci tombant de 9,5 o/o à 7,9 o/o dans le département des Caisses ; diminution de la mortinatalité, passant de 3,75 o/o à 1,95 o/o ; relèvement de la natalité dans une énorme proportion. Ces grosses améliorations tiennent en partie à l'augmentation des ressources qui procurent au foyer ouvrier un peu plus de confort, et en partie à la présence de la mère de famille pouvant se consacrer aux siens et ménager un peu sa santé. Nul doute que l'application de la loi n'élargisse ces bienfaits sociaux.

La solution au problème de la mère travailleuse est-elle

donc trouvée de ce chef? Malheureusement non. Il reste en effet que les allocations sont, en général, loin de compenser le renoncement au salaire de la femme — même en faisant la part des importantes économie, réalisées par la mère à son foyer. Par ailleurs, cumuler les gains et du père et de la mère avec les allocations familiales est bien tentant pour les ménages habitués à vivre de ce double travail — qui, certes ne représente pas encore pour eux le Pactole.

Il paraît donc nécessaire d'envisager dans ce domaine une mesure comportant à la fois un avantage matériel par son apport pécuniaire et une influence éducative par son rappel à la vraie vie familiale.

Le projet le plus rationnel semble bien consister en une allocation spéciale ou en une majoration des allocations lorsque la mère reste à la maison. Ce projet a été étudié par le *Secrétariat Social du Nord,* suggéré par les *Syndicats féminins de l'Abbaye* en 1930 et proposé avec précision par l'*Union féminine Civique et Sociale* lors de son Congrès de 1931 ; l'*Union Sociale Catholique* l'a préconisé.

Mais comment demander, en la dure période de crise économique que nous traversons, de nouveaux sacrifices à l'industrie? Il convient simplement de donner à cette charge une compensation, réalisable par une diminution des allocations attribuées aux foyers dont la mère travaille au dehors.

Nulle injustice en l'occurrence, car quel est le but de l'allocation sinon de subvenir aux besoins de la famille? Or, les foyers dans lesquels entre un double gain sont en meilleure posture que les autres pour équilibrer leur budget. La période d'ajustement correspondant à l'application de la loi permettrait de faire dans ce sens une révision des allocations sans soulever de protestations.

Une assez grave objection se lève cependant, du fait qu'une mesure favorisant la mère au foyer chargerait les Caisses de Compensation à main-d'œuvre principalement masculine. A ceci l'on remédiera par l'établissement du système de sur-compensation, système qu'appelle impérieusement déjà le trop grand morcellement des Caisses : la prudence commande seulement à l'industrie d'organiser elle-même la sur-compensation afin d'éviter le risque de la Caisse d'État.

Il n'est pas inutile de citer un exemple qui éclaire ces explications et démontre la possibilité de la mesure souhaitée.

La Caisse de Compensation « La Famille », de Roubaix-Tourcoing, qui groupe des membres du patronat d'esprit particulièrement social et, patronne elle-même, emploie un important personnel, a établi un double barème d'allocations familiales, celles-ci variant dans leur taux progressif selon que la mère de famille travaille à l'extérieur ou reste au logis. L'allocation pour deux enfants passe de 2 francs dans le premier cas à 4 francs dans le second, ceci pour chaque journée de travail du chef de famille ; celle pour trois enfants s'élève de 4 à 9 francs, pour quatre enfants de 7 à 13 francs, et ainsi de suite. La différence à l'avantage des familles qui renoncent au gain de la mère est de 16 à 25 francs pour sept enfants ; au-dessus de sept enfants, l'allocation est augmentée de 3 francs par enfant lorsque père et mère travaillent, et de 4 francs quand le père travaille seul. Cet exemple remarquable n'est cependant pas unique en son genre.

Nous nous sommes étendu quelque peu sur cette question de l'allocation majorée, non qu'elle comporte un remède capital au travail extérieur de la mère causé par l'insuffisance des ressources, mais parce qu'elle est typique des améliorations qu'on peut apporter, sans charge nou-

velle pour l'industrie, au budget des familles ouvrières groupées autour de la mère.

Quelques autres avantages a prévoir

Citons brièvement, parmi d'autres suggestions, l'établissement de l'égalité des primes de naissance et d'allaitement pour les salariées inscrites aux Assurances Sociales et pour les femmes d'assurés non salariées. Il est en effet assez scandaleux de voir priver quasi totalement de ces primes les mères qui se consacrent à leurs enfants, alors que les autres, méritantes à coup sûr mais beaucoup moins dans leur rôle, arrivent à toucher environ 1500 francs, dont 950 francs de primes d'allaitement naturel réparties sur les 9 mois suivant la naissance. Ici encore, il faut prévoir le moyen de faire face aux charges que provoquerait l'élargissement des primes aux femmes d'assurés : le plus simple est, pour les Caisses Primaires de Répartition des Assurances Sociales, de chercher ces ressources dans leurs bonis, comme il est prévu par l'article 33 de la loi sur les Assurances Sociales, article traitant des primes d'allaitement et des bons de lait. L'article 91 du Décret de Comptabilité des Caisses oblige même à consacrer aux primes 50 o/o de ces bonis.

Le Comité d'entente des Caisses Primaires d'Assurances Sociales d'Indre-et-Loire a déjà prêché d'exemple en décidant d'allouer « aux femmes non assurées des assurés sociaux » des primes et des bons représentant 50 o/o de ceux accordés par la loi aux salariées.

Dans d'autres domaines encore, on pourrait trouver des occasions de favoriser la famille normale, c'est-à-dire celle dont la mère reste le centre, autant pour aider cette famille que par un principe de justice. Ainsi la plupart

des municipalités auraient-elles à suivre les traces de Paris, de Pau, de Versailles, de Belfort dans les dégrèvements et les ristournes accordés par ces villes aux familles nombreuses comme compensation à leur lourde consommation de gaz et d'électricité ou comme allégement à leurs frais de transports : la note avantageant la mère au foyer serait utilement introduite dans leurs prévisions. Les communes hésitant devant l'importance des charges à assumer auraient même intérêt à décréter d'abord une mesure partielle en faveur des familles auxquelles se consacre la mère.

Signalons encore la toute récente suggestion d'une conseillère de l'*Union Féminine Civique et Sociale*, au sujet de la proposition présentée par M. Landry, député, au cours de la précédente session parlementaire, proposition prévoyant des pensions de retraite pour les mères ayant élevé un certain nombre d'enfants. Il s'agirait de limiter aux mères qui se sont consacrées à élever ces enfants l'attribution des pensions, celles-ci devenant ainsi la juste compensation des retraites accordées aux salariées par la loi sur les Assurances Sociales et chargeant beaucoup moins le budget de l'État que la mesure en faveur de toutes les mères de familles nombreuses.

Mais il est d'autres moyens, d'ordre moins directement pécunier, d'encourager la mère à rester chez elle. Le logement sain et peu coûteux est de ceux-là.

Que le taudis repousse femme et enfants hors de ses cloisons douteuses et alimente trop largement les crèches et les usines, nul n'en disconvient. Le logement meublé, inconfortable et ruineux pour les pauvres budgets, joue à peu près le même rôle. Le gros effort de construction entrepris à la suite de la loi Loucheur a fourni heureusement un nombre important d'habitations saines aux familles nombreuses, et l'on est porté à croire que, de

l'installation de ces bons logements la présence de la mère au foyer découle tout naturellement. Mais les améliorations sociales ne sont pas aussi faciles à réaliser.

La famille ouvrière qui acquiert sa maisonnette et son jardin par l'effet de la loi Loucheur doit supporter deux charges assez lourdes et immédiates : celle des annuités dont le versement la rendra propriétaire et celle du complément d'aménagement de la maison, à peu près inévitable. Il en résulte que la mère cherche dans un travail, le plus souvent extérieur, le moyen de faire face à ces premiers frais et de dégager plus vite son budget des versements annuels.

L'avantage particulier à assurer aux familles qui tentent de vivre sans le salaire de la mère serait ici une réduction des annuités, se greffant sur les diminutions accordées déjà (mais insuffisamment) en proportion du nombre d'enfants. Des subventions pour le loyer peuvent encore être envisagées et l'application en est déjà faite par certains industriels : ainsi la Maison Leclercq-Dupire, de Watrelos dans le Nord, attribue des allocations de loyer à ses ouvriers lorsque, faisant construire sous le régime de la loi Loucheur, ils renoncent au salaire de leur femme, celle-ci se consacrant à ses enfants et à son ménage.

Tous ces projets font, en vérité, partie d'un plan fort simple tendant à rendre possible la vie de la mère à la maison : plan qui consiste à introduire dans la législation, dans les institutions, dans les œuvres, l'idée du retour si souhaitable de la mère au foyer et, en conséquence, à prévoir, dans toute réforme et dans toute innovation touchant au travail et à la famille, une mesure particulière dans ce sens.

La part de l'éducation

C'est d'une façon générale la nécessité qui conduit la femme à travailler au dehors, et les chiffres donnés plus haut pourraient s'étayer de beaucoup d'autres pour le prouver. Mais, comme un arbre solidement planté disparaît sous le lierre auquel il a offert son support, la nécessité est bientôt recouverte par les habitudes et les fausses conceptions qu'elle a peu à peu provoquées. Souvent acculée au travail, la femme moderne ne songe plus guère à le rejeter de sa vie et elle s'attache aux bénéfices qu'il lui apporte, bénéfices dissimulant les sacrifices qu'il lui demande. Elle apprécie son animation ; elle aime la camaraderie, les sorties, la liberté qu'il lui procure, les ressources pécuniaires qu'il lui fournit.

D'autre part, la jeune fille, happée entre treize et seize ans par l'atelier, l'usine ou le bureau, reste ignorante des questions ménagères et ne sait pas, une fois mariée, réaliser par les travaux de la maison ces économies qu'une habile femme d'intérieur n'hésite pas à évaluer à 350 ou 450 francs par mois, selon les centres, lorsqu'elle cesse de travailler au dehors.

Une éducation particulière s'impose donc, en vue de préparer la femme à la vie au foyer.

La base de cette éducation féminine est une vigoureuse formation morale acheminant à la pleine acceptation du devoir : formation dont les racines ne sont vraiment profondes que si l'imprègnent la foi et la pratique religieuses. Il convient, bien entendu, que les écoles, les cercles d'études, les groupements divers développent chez la fillette et la jeune fille le sens familial et l'éclairent sur la grandeur de sa mission. Les organismes les plus variés ne seront pas trop nombreux pour suppléer à la famille déficiente

ou aider la famille de bonne volonté à protéger cette jeune fille contre les terribles méprises de notre temps qui substituent l'ironie au respect, le plaisir au bonheur, l'individualisme au dévouement.

Il y a tout un monde à révéler à cette enfant dans la description de la mission haute et douce qui l'attend et dans l'éveil des sentiments et des pensées qui feront d'elle la compagne sûre et la mère vraiment éducatrice.

A cette formation morale, qui ne se peut suivre dans ses nuances au cours d'une brève étude générale, une solide formation ménagère doit être ajoutée. L'enseignement laïque s'en préoccupe ; l'enseignement chrétien l'enrichit d'une conception familiale plus parfaite. La meilleure des maîtresses serait la mère elle-même, sans doute, mais elle est retenue le plus souvent par ce travail extérieur dont nous dénonçons les méfaits : il faut donc avoir recours, pour compléter les notions de l'école, aux œuvres, aux écoles ménagères fixes et ambulantes (dont beaucoup fonctionnent sous des directions catholiques), aux Semaines Rurales et à l'enseignement professionnel même, qui comprend une part ménagère dans ses programmes d'application de la loi Astier.

Mais il faut souhaiter encore que l'on encadre la jeune mère dans la suite. Les visiteuses sociales — visiteuses de Caisses de Compensation, d'Habitations à bon marché, Auxiliaires Familiales... — s'y emploient déjà bien utilement. Des œuvres, comme l'Aide aux Mères, font pénétrer dans les foyers l'esprit familial, l'expérience ménagère et, mieux encore, le réconfort moral dont ont grand besoin des femmes chargées d'enfants et parfois peu soutenues par leurs maris. D'une manière plus ample, une atmosphère familiale est à créer peu à peu autour des mères, dans notre société dont les productions et les exemples sont souvent fatals aux foyers.

L'Action entreprise

Nous l'avons dit en commençant, l'indifférence sociale en face du travail de la mère de famille est ébranlée.

Les campagnes les plus méthodiquement menées, à notre connaissance, pour ramener la mère au foyer, sont celle du *Secrétariat Social du Nord,* qui a réuni une forte documentation et provoqué d'heureuses initiatives, et celle de l'*Union Féminine Civique et Sociale*, qui a fait de cette œuvre sociale son travail primordial depuis bientôt trois ans, consacrant des congrès successifs à la question, lançant des enquêtes dont l'une lui a permis d'établir que 80 o/o des travailleuses enquêtées auraient préféré rester chez elles, et portant aux pieds du Souverain Pontife les milliers de tracts d'adhésion au vœu pour le retour de la mère au foyer.

Car la plus grande voix qui se soit élevée pour rappeler au monde l'essentielle mission de la femme est celle de S.S. Pie XI — non point seulement par l'énoncé d'un principe, mais par un appel et un ordre pour que cesse, dans la vie sociale de notre temps, le scandale de la mère arrachée à son plus grand devoir.

« *C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille.*

« *C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent — avant tout l'éducation des enfants.*

« *On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante*

pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. »

C'est dans ces termes, c'est avec ce puissant appui que le tract de l'*Union Féminine* a parcouru et les œuvres et les centres ouvriers de France, et c'est à l'encyclique *Quadragesimo Anno* que ne cesse de se référer l'U.F.C.S. dans les innombrables articles consacrés par sa presse au retour de la mère au foyer et dans les discussions soulevées dans les Comités, composés d'éléments patronaux, ouvriers et sociaux, qu'elle a constitués.

Cette campagne, sur laquelle nous insistons parce qu'elle a soulevé un très large mouvement d'opinion, va trouver non point son achèvement, mais son épanouissement dans le *Congrès International* qui se tiendra à Paris du 6 au 8 juin 1933, sous les auspices des grandes organisations catholiques sociales. Les associations de quatorze nations, à l'heure où j'écris, ont annoncé déjà leur participation à ses travaux et leurs délégués prendront part effectivement aux séances. Chaque représentant y apportera le résultat des enquêtes poursuivies dans son pays sur le travail salarié de la mère, avec les conséquences familiales et sociales qui en résultent, les expériences et les projets qu'elles provoquent.

Nous en avons assez dit pour indiquer la complexité de la question. Matériellement, il s'agit d'élever le niveau de vie chez les travailleurs, par des procédés compatibles avec les difficultés économiques ; moralement, le retour de la mère au foyer exige une éducation de la femme et de l'homme et la création d'une réconfortante atmosphère sociale autour d'eux.

Des mamans à qui l'on permet de soigner leurs enfants :

voilà qui semble une réforme tout intime et d'ordre surtout sentimental. Mais qu'on y regarde mieux et l'on verra que cette réforme dans les mœurs doit entraîner d'énormes conséquences.

La mère au travail salarié, c'est la main-d'œuvre trop nombreuse, aujourd'hui où sévit le chômage, et trop réduite pour demain, lorsque les affaires auront repris leur activité, car, nous l'avons vu, le travail de la mère entraîne la restriction des naissances et la mortalité infantile. N'est-ce pas la sagesse même que de préparer cette main-d'œuvre de l'avenir en décongestionnant maintenant le marché du travail ?

Mais la transmission de la vie n'est pas tout. Déjà la société souffre, à tous ses étages, du manque de conscience professionnelle. Que sera-ce si la mère de famille reste à subir, dans l'usine ou le bureau, les influences démoralisatrices et révolutionnaires, pendant que ses enfants croissent en sauvageons entre les pavés ? La haine sociale, le relâchement des mœurs, le mépris du travail intoxiqueront le monde ouvrier, qu'ils n'ont pas corrompu au point où l'imagine volontiers certain esprit de caste, mais qu'ils pénètrent un peu plus chaque jour, cependant.

La crise économique dont souffre l'univers est une grave leçon donnée à la société qui a buté, dans sa course au progrès, contre ce double obstacle imprévu : les forces spirituelles renversées et faisant barricades, le machinisme dressé trop brutalement, sans cette adaptation que seul assure le temps. Si menu que semble, auprès de ces transformations sociales, le « cas » de la mère hors du foyer, il vaut d'être envisagé avec soin, à la lumière de ces vastes expériences : là aussi, les facteurs d'ordre moral et les facteurs d'ordre matériel risquent d'être intervertis ; là aussi les répercussions sociales de mesures ou de tolérances malheureuses peuvent être fort graves. Si les difficul-

tés que traverse l'industrie rendent impossible une mesure générale provoquant le retour de la mère au foyer ; si l'interdiction notamment du travail de la femme mariée (proposée en Belgique) nous paraît incompatible avec les besoins des employeurs et des employés, comme avec l'autonomie légitime de la famille, il n'en reste pas moins urgent de favoriser, par des mesures partielles mais efficaces, la vie de la femme parmi les siens, le rétablissement de la mère dans la fonction délicate et haute où elle ne saurait être remplacée.

Ève Baudouin.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale

Le déficit

Dix milliards et demi de déficit, régime des douzièmes provisoires, crise ministérielle en perspective...

Le navire fait eau dangereusement, et les marins — nous voulons dire les fonctionnaires —, les passagers — ici les contribuables —, se disputent, se bousculent, assaillent la passerelle de leurs revendications.

Est-ce là de la politique réaliste, du bon sens, de la moralité?... Il s'agit bien de moralité! Aucun sacrifice ne peut être arraché à personne : ni aux privilégiés enfermés dans leurs prébendes, ni aux contribuables organisés en masses défensives, ni aux parlementaires affolés qui ont promis le bonheur à tout le monde, et ne savent comment faire une « synthèse constructive » avec leurs imprudences électorales.

*
* *

Pour s'étourdir, pour ne pas voir la vérité en face, on s'en va répétant, de syndicat en club, et d'amicale en fédération : « C'est la crise », un peu comme on disait jadis : « L'Allemagne paiera. »

L'Allemagne n'a pas payé.

S'imagine-t-on que la crise va se dénouer toute seule?

La crise n'est pas un fléau d'Égypte; c'est la conséquence normale d'une extraordinaire accumulation de fautes politiques, elles-mêmes rendues possibles, ou mieux : « nécessitées », comme disent les philosophes, par un universel abaissement de la moralité publique.

La crise frappe tous les pays; mais en l'espèce, elle n'a qu'une responsabilité limitée. Les experts l'ont dit : la cause principale et prochaine de notre déficit est la folle politique financière pratiquée depuis le redressement de 1926.

Déclaration rassurante, à mon sens. Si la folie a détraqué nos finances, un peu de sagesse doit suffire à rétablir l'équilibre. Quand on est la France, une telle situation n'est nullement désespérée.

*
* *

Quelles mesures propose le gouvernement? Cinq milliards d'économies, et cinq milliards d'impôts. Admirez le parallélisme de ces deux chiffres. On frappe avec impartialité le contribuable et le budgétivore. On dit à l'un : « Restreignez votre appétit! » et à l'autre : « Donnez encore un peu de votre superflu! » Avec de telles formules, il arrive que la recherche d'une majorité devienne un problème extrêmement difficile.

Serrons de plus près le projet du Gouvernement. Qu'il s'agisse d'économies ou d'aménagements fiscaux, l'intention est nette (je dis seulement l'intention) : on vise à *supprimer les privilèges*.

La presse ne révèle pas tout, car l'Argent tient la presse. Mais si la plume est serve — sauf en quelques journaux et revues, grâce à Dieu —, la parole reste beaucoup plus libre. Et depuis quelques jours à la Commission des Finances, dans les couloirs de la Chambre, en certaines réunions syndicales, çà et là, lumière vacillante, fugitive, la vérité se montre. Pourquoi les « aménagements fiscaux » sont-ils

mal vus des milieux politiques? Principalement parce qu'ils atteignent de petits exploitants, dont le nombre est une force électorale, ou au contraire de grandes industries, de puissantes maisons de commerce qui jusqu'ici — moyennant quelques bons offices et services personnels — obtenaient du Parlement, sous les prétextes les plus divers, parfois les plus justes en apparence, une foule de privilèges, d'exonérations fiscales.

Il est dur d'être Ministre des Finances! M. Chéron, mal vu des contribuables privilégiés, les seuls qui aient de l'influence (s'ils n'avaient pas d'influence, comment seraient-ils privilégiés?), a dressé contre lui les pensionnés de l'État, l'armée des fonctionnaires, etc...

Soucieux malgré tout de justice, il tient à faire connaître que la réduction systématique des traitements est non pas une réforme, mais un expédient. La réforme consistera à supprimer les fonctions inutiles.

Depuis 1926, la France a vu ses effectifs bureaucratiques passer de 745.000 à 858.000. Que le nombre des fonctionnaires aille toujours croissant, c'est un phénomène naturel, qui correspond au développement continu des attributions de l'État et de diverses collectivités. Nous constatons le fait sans le juger. Mais la vraie réforme, réalisable à coup sûr, sans aucun inconvénient, bien au contraire, pour le service public, nous paraît être celle-ci : supprimer les parasites, les « prébendiers », les profiteurs de toutes sortes et de tout degré.

Si l'on avait le courage d'entreprendre vraiment cette œuvre de salut financier et de moralité publique, ce n'est pas 38.000 emplois, comme l'annonce M. Chéron, qui pourraient disparaître, mais *plus de deux cent mille* — nous écrivons ce chiffre délibérément — près du tiers des salariés de l'État, départements, etc...

Il serait facile d'illustrer cette vérité par bien des « exemples vécus », voire scandaleux. Est-ce bien nécessaire? Chaque lecteur, interrogeant ses souvenirs, ne manquera pas d'en trouver.

*
* *

Suppression des privilèges fiscaux, suppression des prébendes, voilà les seuls remèdes au déficit.

Hélas ! le Parlement vit dans la crainte. Une force nouvelle a formidablement grandi en France depuis quelques années : la force syndicale. En bien des circonscriptions, c'est elle qui domine dans la bataille électorale, et de plus en plus le député, le sénateur, malgré toutes les apparences, malgré les interdictions de la loi (*quid leges sine moribus?*), reçoit un mandat impératif.

Il faut restaurer l'indépendance du pouvoir, non seulement exécutif, mais législatif (laissons en repos le troisième pour aujourd'hui). Question de réforme constitutionnelle, qui mériterait une étude approfondie. Le plus urgent serait peut-être de transformer en une réalité ce « droit de dissolution » tombé en désuétude depuis le lointain Seize Mai.

Mais les réformes constitutionnelles ne suffisent pas à prévenir les abus. Il faut remonter à la source empoisonnée, éternellement jaillissante, de nos misères politiques et sociales : les passions humaines. Il faut restaurer *les caractères*, c'est-à-dire : chez les administrés, le sens de la justice, l'acceptation généreuse des sacrifices indispensables; chez les gouvernants, l'intégrité, le protection des droits des faibles, l'autorité.

Faute de ces vertus traditionnelles, point de salut.

27 janvier 1933.

JEAN LAPIERRE.

Un conflit en Extrême-Orient

Pour comprendre les événements qui se déroulent aujourd'hui au Japon, une connaissance approfondie de l'histoire et de la psychologie japonaise est nécessaire. L'étude de l'origine des sectes qui se disputent le pouvoir à coups d'intrigues le plus souvent, et quelquefois à coups de bombes, permet d'expliquer certains aspects qui paraissent étranges à un observateur enropéen.

Toutefois, nous n'avons point l'intention d'entreprendre une pareille étude dans cet article. Notre but est à la fois plus modeste et plus précis. Nous désirons, en mettant simplement en lumière quelques données économiques, attirer l'attention sur la gravité actuelle du problème de l'Extrême-Orient.

Le chiffre de la population japonaise avait à peine dépassé, en 1870, 30 millions. Le Japon proprement dit compte aujourd'hui près de 70 millions d'habitants (90 millions avec les colonies). La densité de la population est énorme : 400 habitants par mille carré. Tous les jours, le chiffre de la population s'accroît de plus de 4000 unités, tous les ans de près de 1 million 400 mille. Or l'émigration japonaise est insignifiante. C'est à peine si 12 à 15.000 Japonais par an se décident à quitter leur patrie.

Il faut observer que, malgré ses vertus ascétiques, le Japonais ne s'acclimate pas partout. Or les États-Unis et l'Australie, où l'émigration japonaise trouvait des conditions de vie particulièrement favorables, ont dédaigneusement fermé leur porte aux « jaunes ». Comme la Chine, la Mandchourie et la Corée ne comptent que 800 mille résidents japonais environ, la question de la surpopulation du pays du soleil levant se pose dans toute son acuité.

La terre de cette île surpeuplée ne peut nourrir ses habitants. Malgré le degré de perfection de l'agriculture japonaise et la sobriété légendaire de la population, l'importation du riz qui constitue « l'aliment national » augmente tous les ans. Le chiffre d'importation annuelle du riz oscille actuellement autour de vingt millions de quintaux.

L'industrie japonaise ne compense pas le déficit de son agriculture. Les matières premières et les capitaux manquent. Pour ne citer que deux chiffres, sur 14 millions de barils de pétrole utilisés en un an, le Japon en a importé plus de 12 millions, et sur 1.200.000 tonnes de fer, près d'un million.

Rien d'étonnant donc que la balance commerciale soit déficitaire. D'autant plus que la crise actuelle a porté un rude coup aux exportations japonaises qui ont diminué de près de 50 o/o depuis 1925. La balance des paiements ne compense pas le déficit visible. C'est donc vers la Mandchourie que se tournent les regards du Japon. La Mandchourie c'est le blé; c'est le fer, c'est la houille... C'est aussi un marché important susceptible d'absorber une partie de la production textile japonaise (1).

Quant à la situation agricole sur laquelle nous voulons attirer tout spécialement l'attention dans cet article, elle est, sans aucun doute, désastreuse. La misère qui règne dans les villages japonais est effrayante. Les provinces du Nord sont particulièrement atteintes (Akita, Morioka, l'île de Mokkardo, etc.). Les paysans y souffrent les privations les plus dures. On cite l'exemple de Honshu où les habitants, faute d'alimentation suffisante, se montrent incapables de cultiver la terre.

Cette crise agricole, latente depuis plusieurs années, est devenue aujourd'hui d'une acuité inquiétante. La misère pousse le paysan japonais à secouer son conservatisme et à s'organiser pour l'action. Une sourde agitation, mi-économi-

(1) En 1928, le Japon participait pour près de 50 o/o aux importations globales des cotonnades en Chine.

que, mi-politique, secoue le pays du soleil levant, ruinant les fondements mêmes de la société japonaise. Les fondements spirituels, d'une part, car la confiance du paysan et sa « stabilité » sont comme le gros œuvre de cet étrange édifice, à la fois féodal, monarchique, militaire et démocratique, et, d'autre part, les fondements matériels économique. L'action destructive de la crise agraire, dans ce dernier domaine, est double : directe, car elle affaiblit l'une des branches principales de l'activité nationale ; indirecte, car cet affaiblissement a des répercussions dangereuses sur toute l'organisation financière de l'Empire.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, la structure particulière de l'économie japonaise. L'agriculture, qui y a une telle importance, est en grande partie exploitée par des « prolétaires ». En effet, sur 5.500.000 familles paysannes environ, près de 1.500.000 ne possèdent rien. Ils louent leur terre aux gros propriétaires fonciers et leur payent, en redevance, plus de 50 o/o de la récolte. Près de 2 millions de familles possèdent... moins d'un 1/2 hectare, 1 million environ moins d'un hectare ! Le tableau ci-dessous le montre d'une façon saisissante :

Nombre de familles paysannes

Propriétaires : 1.742.000 (31 o/o) ; fermiers : 1.486.000 (26 o/o) ; à la fois fermiers et propriétaires : 2.370.000 (42 o/o).

Superficie des exploitations paysannes (1930)

Au-dessous de 0,5 ha.	1.939.404	(34,6 o/o)
de 0,5 à 0,99 —	1.316.387	(34,2 o/o)
de 0,99 à 1,99 —	1.227.417	(21,9 o/o)
de 1,99 à 2,99 —	316.525	(5,6 o/o)
de 2,99 à 4,99 —	129.056	(2,4 o/o)
Plus de 4,99 —	70.901	(1,3 o/o)

Tout ces paysans sont littéralement criblés de dettes, car les propriétaires et les gros fermiers leur imposent des con-

ditions draconiennes et, d'autre part, les gens d'affaires auxquels le paysan emprunte pour pouvoir acquérir un lopin de terre ou le cultiver exigent de lui des taux usuraires. « La Banque hypothécaire du Japon publiait récemment dans sa revue les chiffres que voici, sur l'état d'endettement de l'agriculture (fin 1929) : 56 o/o de tout l'argent dû par les paysans sont des prêts de la catégorie usuraire (c'est-à-dire que le taux représente non pas 7 à 10 o/o, mais 15 à 30 o/o). En estimant que l'endettement des agriculteurs a augmenté au cours des années 1930 et 1931 de 500 millions de yen, on arrive, au début de 1932, à un total de 5, 6 milliards de yen (soit une dette de 1000 yen par famille) (1). » Quoi d'étonnant qu'au cours de l'année 1929 seulement, plus d'un million de paysans aient émigré dans les centres urbains, déjà surpeuplés pourtant!

Le caractère de l'agriculture japonaise est assez limité. Celle-ci est constituée presque exclusivement par la culture du riz et celle du ver à soie. L'industrie de la soie est le pilier de la vie économique de l'empire : or c'est ce pilier qui semble le plus fortement ébranlé... L'index général des prix a diminué, au Japon, de juin 1929 à octobre 1931, de près de 35 o/o. Mais dans le même laps de temps l'index des produits agricoles a subi une baisse de 46 o/o et l'index de la soie (gros) de 55 o/o!

Quelles sont les causes de cette situation particulièrement grave? Elles sont multiples et complexes. C'était surtout le marché américain qui absorbait la formidable production japonaise des cocons. La baisse générale des matières premières et ses répercussions catastrophiques aux États-Unis provoquèrent un premier recul des exportations japonaises. Ce recul fut aggravé rapidement par la crise particulièrement lourde des industries et du commerce de luxe et de demi-luxe, de même que par des restrictions douanières. La concurrence de la soie artificielle et l'accroissement absurde

(1) Dr Otto Richter, dans *Ostasiatische Rundschau*, Hamburg, reproduit par *Lu*.

mais irrésistible de la production, au Japon même, contribuèrent à ruiner complètement cette branche jadis florissante.

Citons quelques chiffres. On évalue à plus de 800 millions de yen la valeur totale de la production de cocons et de la soie, en 1925. Le chiffre correspondant, en 1931, n'est plus que 300 millions de yen, à peine. Depuis le début de l'année 1932, les prix continuent d'ailleurs à baisser. Ils tombèrent, en mai dernier, au-dessous du niveau de 1891. Les documents de la « Société Impériale d'Agriculture » révèlent que ces prix sont actuellement inférieurs aux prix de revient. Le prix de revient de dix rvans (soit environ 3,75 kilos) de cocons frais était de 34,8 yen, au printemps 1931. — Or, un peu plus tard, les cocons se vendaient à 32,9 yen par 10 rvans, c'est-à-dire que, à ce moment déjà, la perte s'élevait à 1,2 yen. Et cette situation n'a fait que s'aggraver depuis.

Quant à la culture du riz, si importante pour la vie de l'Empire (elle occupe à elle seule plus de 3 millions d'hectares), elle traverse également une crise fort douloureuse. Les frais de production d'un roku (soit environ 140 kilos) de riz étaient, en 1931, de 25 yen environ. Or, à la même époque, un roku ne pouvait être vendu à plus de 17,5 yen, c'est-à-dire avec une perte nette dépassant 7 yen. Au début de 1932, le prix de vente moyen du riz variait entre 55 o/o et 6 o/o de son prix de revient.

Les syndicats d'agriculteurs réclament, depuis longtemps, des mesures destinées à élever artificiellement les prix des produits agricoles et à libérer les petits fermiers de leurs redevances. Le Gouvernement intervint d'ailleurs, à plusieurs reprises, soit pour freiner la baisse des prix provoquée par des offres venant de l'étranger (en ce qui concerne le riz, d'Indochine et de Corée), en restreignant les importations, soit pour équilibrer le marché par des achats massifs. Mais à partir de 1925 et surtout de 1930 ces mesures se révélèrent insuffisantes. En 1932, un véritable écroulement du marché agricole se produisit.

Cet écroulement ne pouvait pas ne pas avoir de répercussions graves. N'oublions pas que plus de la moitié de la population de l'Empire du soleil levant vit d'agriculture... Les premiers atteints furent évidemment les paysans eux-mêmes, puis les propriétaires fonciers qui n'arrivaient plus à toucher leurs redevances. L'année dernière, plus de 3000 conflits entre propriétaires et fermiers furent enregistrés. Or les propriétaires fonciers eux-mêmes avaient obtenu d'importants crédits auprès des banques agricoles. Ces dernières furent, à leur tour, atteintes par la crise. Dès l'année dernière la crise financière éclatait, provoquant de nombreuses et retentissantes faillites... Fatigué par la crise mondiale, éprouvé également par les aventures militaires en Chine, le mécanisme financier de l'Empire ne réagit que faiblement et insuffisamment.

*
* *

Inutile de dire que toutes ces convulsions économiques favorisent singulièrement la lente radicalisation des masses. La recrudescence des mouvements socialiste et communiste a été constatée par des observateurs étrangers et dénoncée par la presse japonaise. L'un des indices qui semblent le plus inquiéter les milieux conservateurs, c'est le glissement à gauche du parti paysan « Rodo Nominto ». Toutes les mesures entreprises ou proposées jusqu'ici : moratoire, inflation, secours aux banques agricoles, rachat des stocks par l'État, etc..., s'étant révélées inopérantes, les fermiers mécontents se rapprochent des ouvriers.

Pour réagir contre cette radicalisation, un fascisme militaire s'organise, soutenu par d'importantes sociétés secrètes. Les « national socialistes » japonais cherchent très nettement une diversion extérieure. Après avoir déclenché en Mandchourie une action militaire, le premier ministre, Inukai, semble avoir conçu quelques scrupules : il est tombé victime de ses hésitations...

*
* *

La presse communiste a tant de fois agité la menace de la guerre que l'on ne prend plus garde à ses révélations. Mais la question qui se pose est de savoir si les conditions objectives ne rendent pas actuellement une guerre entre le Japon et l'U.R.S. possible et même probable. La situation économique et sociale du Japon risque de faire de l'Extrême-Orient le point de départ d'une nouvelle conflagration mondiale. Pour le moment, s'il est vrai, l'échec du plan quinquennal rend la Russie Soviétique conciliante. Pour combien de temps encore?

Décembre 1932.

ALEXANDRE MARC.

Notes sur le syndicalisme maritime

I. — LE MOUVEMENT SYNDICAL DANS LA MARINE MARCHANDE

Nécessité d'un syndicalisme de marins

De tous les côtés et dans toutes les branches de l'activité humaine, les hommes qui ont les mêmes intérêts se groupent pour les défendre.

Dans la marine, les armateurs sont unis dans des syndicats confédérés par le Comité Central des armateurs de France.

Ce qui est excellent pour les armateurs ne saurait être mauvais pour les marins. Il faut que les gens de mer s'unissent pour collaborer au bon fonctionnement de la profession et en assurer la prospérité.

Cette prospérité nécessaire au maintien de la paix sociale est-elle actuellement assurée à la profession maritime? Non. Sans être taxé de pessimisme, on peut dire que c'est l'une des professions où l'homme gagne le moins, tout en courant les plus grands risques, avec l'avenir le plus incertain.

Le marin de commerce est inévitablement la victime du marasme des affaires et de la concurrence excessive des pavillons.

Le pêcheur est à la merci aussi bien de la disette de poisson que de la surabondance. La surabondance, en effet, cause la mévente qui conduit à rien le produit net de ses efforts et de ses peines.

Tous deux paient, avec leurs propres fautes, l'imprévoyance de l'armement et la négligence des Pouvoirs Publics.

Trop préoccupé du gain immédiat, l'armement n'avait pas assez envisagé l'avenir. Faute de fermeté et faute d'un plan d'ensemble, les Pouvoirs Publics, qui considèrent un peu la profession maritime comme une profession de geignards ne sachant pas trop ce qu'ils veulent, ont failli à leur rôle de protection et de direction.

Pour défendre les droits du marin et rendre au métier sa prospérité, il faudrait donc une solide organisation professionnelle.

L'organisation professionnelle des marins

Cette organisation existe-t-elle? Non. Faute d'une doctrine cohérente et compréhensive, les marins se sont bornés, jusqu'à présent, à suivre une politique de revendication. Politique très insuffisante et qui aboutit à des scissions continuelles, par suite à la négation même de l'esprit syndical qui veut l'union de tous; et à des avantages partiels et immédiats qui font perdre de vue le bien commun de la profession et ses conditions à long terme de prospérité.

Dans ce qui suit, nous allons examiner brièvement les divers mouvements syndicalistes de marins.

La naissance du syndicalisme maritime

Le syndicalisme maritime est né sous le signe de la révolte. La première grève générale des inscrits fut, en effet, fomentée au Havre, en août 1900, par un socialiste-révolutionnaire sortant de prison. Les marins eurent-ils tort d'écouter cet agitateur? Sans doute, mais à qui la faute? A cette époque, personne ne s'occupait du marin, considéré comme un être inférieur, rude, grossier et ivrogne.

Exploité par les « hôtesses », les « marchands d'hommes » et les employeurs, est-il si coupable de s'être enflammé à l'appel de certains démagogues et, bien qu'il ne voulût pas de la révolution, d'avoir suivi leurs directives?

Ce qu'il voulait, c'était une amélioration de son misérable

sort. Il obtint certains avantages matériels. L'idée syndicale avait pris corps. Malheureusement elle était fondée sur la haine du capital, sur le principe de la lutte des classes.

Aussi bien le syndicat ne devait pas donner au marin les résultats que le marin en attendait.

Les divers syndicats existants

On peut classer les nombreux syndicats groupant actuellement les marins en : syndicats unitaires; syndicats cégétistes; syndicats indépendants; syndicats jaunes; et enfin, syndicats chrétiens.

Les syndicats indépendants

Il est inutile de dire que les syndicats indépendants n'ont pas de doctrine commune. Ou bien les groupements résultent des scissions provoquées par certains agitateurs mécontents de leur confédération, ou bien ils se sont formés pour défendre des intérêts locaux. Leur puissance numérique et leur influence sont relativement faibles.

S'ils réussissent parfois à contenter leurs adhérents, c'est parce que ceux-ci ne se rendent pas compte, devant les avantages locaux immédiats obtenus, de la nécessité d'une organisation d'ensemble. Aussi, ce qui satisfait les uns fait souvent crier les autres. Tel syndicat de petits pêcheurs, par exemple, obtiendra des tolérances de pêche dont pâtiront les autres pêcheurs.

A Etaples, Berck, le Tréport, nous trouvons des syndicats vraiment indépendants mais assez peu actifs.

La fédération Tristan, à laquelle sont affiliés la plupart des patrons pêcheurs de Concarneau à l'île d'Yeu, comporte un certain nombre de syndicats indépendants, c'est une organisation mixte très intéressante.

Aux Sables-d'Olonne, on trouve un syndicat indépendant très actif avec coopérative de vente, munie d'un frigorifique et ayant à sa porte le train de marée. Les syndicats pêcheurs

locaux de Saint-Jean-de-Luz sont actifs, bien organisés et puissants.

Comme exemple de syndicat indépendant dissident des grands ports, citons celui fondé au Havre, en 1929, par un ex-unitaire, ce fameux Le Gonidec qui, au temps de sa splendeur, faisait la loi au port du Havre. Le Gonidec était partout : sur le quai, à l'arrivée des navires, interpellant les marins, les enrôlant, bon gré, mal gré, sous menace de représailles; à bord, en la personne de ses créatures; à la Marine, où ses interventions étaient la terreur des commis chargés du règlement des salaires.

La lecture de son journal, l'*Horizon Maritime*, montre bien l'esprit du groupement qu'il a fondé. Nous reproduisons ci-dessous quelques passages de l'article de fond publié dans le n° 2, paru en octobre 1929.

Indisciplinés

Nous sommes des indisciplinés, s'il faut en croire le journal représenté chez nous par Cupillard et Cluzeau.

Indisciplinés, et pourquoi?

Parce que nous n'avons pas voulu nous incliner devant des décisions du Comité Exécutif qui sacrifiait les intérêts des camarades marins du Havre, parce que nous n'avons pas voulu renoncer à des avantages conquis de haute lutte par eux.

Si la discipline syndicale exige de suivre ceux qui n'ont pas su ou voulu obtenir pour leurs commettants des conditions meilleures de travail, si elle veut nous imposer l'égalité dans l'asservissement, l'obligation d'obéir à des dirigeants devenus suspects de complaisance à l'égard des compagnies, eh bien, non! de cette discipline nous ne voulons pas.

Ainsi, selon Cupillard, Cluzeau, Rivelli, Ferri-Pisani et autres, nous devions, par discipline, faire notre *mea culpa*, reconnaître qu'au Havre nous avions trop demandé et que les armateurs nous avaient trop accordé.

Singulière discipline...

Pouvions-nous sans abdiquer, sans trahir, sans commettre une véritable forfaiture, nous incliner devant des décisions qui brisaient les résultats de nos efforts?

C'est du coup que les compagnies eussent triomphé, narguant

ceux qui, ne comptant que sur leurs propres forces, s'étaient permis d'agir seuls.

C'est du coup qu'ils eussent chanté les vertus de l'organisation, de la discipline syndicale. Embrassons-nous.

Pas de ça, Lisette. Les marins du Havre ne subiront pas cette humiliation. Nous avons rompu les mailles du filet qui menaçait de nous enserrer, paralysant notre action, nous rendant impuissants de tous efforts nouveaux.

Nous avons voulu conserver les avantages acquis pour pouvoir mieux les défendre et garder la dignité et l'autorité qui conviennent pour résister, le cas échéant, aux prétentions des compagnies.

Les marins du Havre nous approuvent, car chaque jour nos rangs se grossissent d'adhérents nouveaux. Depuis le 22 juillet, en plus, à ce jour : 762.

Indisciplinés.

Le mot nous fait honneur. Nous l'acceptons avec fierté.

Le Gonidec. Tachat.

Aux pages 2 et 3 du même numéro de l'*Horizon Maritime*, sous le titre : « Nos interventions. Leurs résultats », le lecteur curieux trouvera une quinzaine d'articles, dont le suivant :

Sur le « Mécanicien Principal Carvin »

Le 13 septembre.

Les camarades chauffeurs n'avaient pas encore le bénéfice du quart de vin le matin.

Inutile de dire que ce quart de vin est de coutume et de ce fait réglementaire.

Les camarades sont syndiqués et expriment le désir d'obtenir cette ration.

Le syndicat autonome fait le nécessaire et les camarades de la machine à bord obtiendront à l'avenir le quart de vin du matin, comme aussi, sur notre intervention, ils obtiendront un matériel de couchage mieux approprié.

Deux pages sur quatre sont pleines d'articles de ce genre. Le reste est récriminations violentes contre les sieurs Cupillard, Cluzeau, Coursier, Liévin, les meneurs de la C.G.T.

Ainsi, le syndicat indépendant se noie dans les questions

de détail sans jamais envisager l'organisation de la profession dans son ensemble.

Ajoutons que, dans bien des cas, le Syndicat indépendant risque de devenir la proie des hommes politiques. Disons aussi qu'il est souvent difficile, dans les grands ports, de déterminer s'il est vraiment indépendant et non pas un syndicat jaune.

Syndicats jaunes

Un Syndicat jaune est celui dont les dirigeants sont à la solde et à la dévotion des employeurs.

On conçoit que l'armement, disposant de vastes ressources, ait des facilités pour placer à la tête de certains groupements gênants des hommes sans scrupules qui trahissent la cause du marin sous couleur de le protéger.

S'il est difficile de déceler le syndicat jaune, il est à remarquer que les divers syndicats ont bien soin de s'en accuser réciproquement. Témoin ces lignes publiées pages 3 et 4 par le n° 2 de l'*Horizon Maritime.*

Leurs trahisons

Dans cette période, la Fédération des Syndicats Maritimes s'imprègne de plus en plus des armateurs.

Elle prend nettement position pour les armateurs et contre les marins.

... Les cyniques Cluzeau et Cupillard, lieutenants de Ehlers, Rivelli, Ferri, etc., ont trahi les intérêts des marins, ont tenté et essaieront de briser les mouvements revendicatifs.

... ils ont, en 1926-1927, donné ordre à leur troupe de faire les jaunes. C'est le coup de poignard, mais notre élan n'est pas arrêté et nos camarades n'auront pas à souffrir de l'acte des traîtres...

Citons encore l'article suivant paru en troisième page du n° 68 (avril-mai 1931) du *Travailleur de la Mer*, organe cégétiste, à propos du journal *La Mer*, dirigé par les dissidents cégétistes Liévin et Coursier :

Cuisiniers, avez-vous lu « La Mer », n° 3 ?

Si vous l'avez lu, vous devez être satisfaits, car vraiment son rédacteur vous parle en vrai camarade.

... Ça, un défenseur de la classe maritime!!! Quelle honte!!! Il faut que la cause de la Compagnie soit bien mauvaise pour la faire défendre par une feuille de choux comme ce canard qui a nom *La Mer*!

On comprend maintenant pourquoi il se réclame du journal *La Victoire* de Gustave Hervé, il a fait exactement la même chose. Tous les deux ont attrapé une indigestion en dévorant du « Bourgeois » et nous le rendent aujourd'hui!!!

Beaucoup de navigateurs s'en rappellent et nous le font comprendre. F. C.

Nous ne pouvons nous étendre indéfiniment sur ce chapitre. Disons seulement que les catholiques sociaux ne peuvent absolument pas admettre le principe des syndicats jaunes.

Syndicats unitaires

Bien que le mouvement syndical unitaire soit actuellement en décroissance dans les ports français, il est bon d'en dire quelques mots. Les syndicats affiliés à la C.G.T.U. (Confédération Générale du Travail Unitaire) se réclament des doctrines de Moscou, qu'ils veulent imposer dans tous les pays.

A Dunkerque, les syndicats unitaires étaient jusqu'en 1930 très actifs, la permanence du syndicat y était continue pour les marins, mais leur étoile a depuis pâli jusqu'à extinction.

Il existe à Boulogne un syndicat unitaire dirigé, depuis 1928, par le breton Yves Le Gavorzun. Le nombre des marins inscrits à ce syndicat s'est élevé à 1700. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un mince noyau de fidèles. La plupart des marins ont quitté le syndicat, soit à cause de son anticléricalisme, soit à cause du peu de services rendus, eu égard au prix élevé de la cotisation (7 fr. par mois).

A Fécamp apparaît de temps en temps un agitateur breton, qui tenta aussi de fonder en Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord le syndicat unitaire des marins de grande pêche.

Au Havre l'action du syndicat unitaire est à peu près nulle, malgré quelques réveils tapageurs.

Il existe enfin quelques syndicats unitaires dans le Sud-Finistère. Les adhérents sont relativement peu nombreux. Il semble que, dans cette région, l'on soit plutôt en face d'une mystique collective, due à l'action persévérante de politiciens et de meneurs, que du communisme proprement dit.

L'organe de presse destiné aux marins est le journal *Le cri du Marin*. Nous reproduisons presque intégralement le manifeste publié par le n° 33, juin 1932 :

Aux marins, aux dockers, aux bateliers et aux pêcheurs de tous les pays

Pour forger le front unique de lutte contre le capital international des transports par eau.

Camarades,

Des cimetières d'innombrables navires, dont le tonnage s'élève à des millions de tonnes, et des centaine de mille de travailleurs des transports par eau sans travail, voilà le résultat de la crise économique mondiale du capitalisme qui s'écroule.

Les attaques du capital de la navigation dans tous les pays capitalistes et coloniaux, contre les conditions de vie du prolétariat des transports par eau se renforcent de plus en plus.

Ce n'est que par la lutte décidée que les marins, les dockers, les bateliers et les pêcheurs peuvent défendre leurs salaires et leurs conditions de vie menacés, et, en même temps, conquérir de meilleures conditions de travail à bord des navires et dans les ports.

Pour une réalisation victorieuse de ces luttes s'impose à l'heure actuelle la nécessité de créer le front unique de lutte sur tous les navires et sur toutes les péniches, dans tous les docks et dans tous les bureaux de placement et de pointage.

Afin de forger le front unique de lutte à l'échelle internationale, le premier congrès mondial d'unité des ouvriers des transports par eau lance son appel à tous les travailleurs, organisés ou non, aux travailleurs blancs ou de couleur, à tous les marins, dockers, bateliers et pêcheurs.

Rassemblez toutes vos forces, et, sous la direction de comités élus par vous-mêmes, préparez en commun et réalisez la lutte pour les revendications suivantes :

1. Contre toutes les attaques du capital, contre chaque centime de diminution des salaires et contre tout empirement des conditions

du travail; pour de meilleurs salaires et conditions de travail, pour des allocations complètes de chômage à tous les chômeurs, sans distinction de nationalité ou de couleur;

2. Pour la journée de 7 heures et la semaine de 40 heures dans les ports, sans diminution de salaire; pour les trois quarts à bord et quatre aux machines; pour des salaires doubles pour les heures supplémentaires;

3. Pour l'assurance sociale aux frais de l'entrepreneur et de l'État; pour un congé annuel payé de 2 à 4 semaines;

4. Pour l'embauchage par des bureaux de placement de l'État, à tour de rôle, sous l'administration des travailleurs eux-mêmes;

5. Contre la diminution des équipages, contre la diminution du nombre du personnel dans les équipes de débardeurs, contre toute autre forme de rationalisation capitaliste;

6. Contre la terreur patronale et policière, contre les lois d'exception et la militarisation, pour la liberté de coalition, de presse, de parole, pour la pleine égalité de droits des travailleurs blancs et de couleur.

Camarades des syndicats réformistes, syndicalistes, chrétiens et autres, travailleurs des transports par eau inorganisés.

Tendez-vous les mains pour la lutte commune pour ces revendications.

. . . . . .

Le congrès déclare que l'I. M. D. est prête à lutter en commun, sur le terrain de la lutte de classe, avec toutes les organisations qui acceptent les revendications ci-dessus...

C'est pourquoi le congrès appelle tous les partisans du front unique international à la lutte contre la faim et la guerre, à s'organiser et à rejoindre les rangs des syndicats révolutionnaires et de l'opposition révolutionnaire...

Prolétaires des transports par eau de toutes les nations, unissez-vous sous le drapeau de l'I. M. D. pour la lutte pour votre libération du joug du capital!

Préparez-vous pour les luttes de classes imminentes!

Vive le front unique de lutte contre le capital des transports par eau!

Vive l'Internationale des Marins et des Dockers (I. M. D.)!

Hambourg, le 22 mai 1932.

Voici au moins des gens qui ne cachent pas leur façon de penser. Avec eux, nous savons où nous allons.

Tout au long de ses colonnes, la presse communiste ne

cesse d'inciter à la révolte les marins du commerce, de la pêche et même de l'État.

S'agit-il des marins du commerce? Dans *Le cri du Marin* de juin 1932, nous lisons, page 3 :

Marins du Havre, réagissez!

Les marins du Havre ont un passé de lutte qui leur fait honneur. Mais cela ne suffit pas. Actuellement 90 o/o des exploités de la mer sont en dehors de toute organisation syndicale. Aussi les armateurs ont la partie belle...

En résumé, le marin qui ruine sa santé pour engraisser une bande de fainéants est considéré comme un chien.

... Pour quelle raison l'Inscription Maritime et les Compagnies de navigation ne reçoivent pas les unitaires? Parce qu'avec les chefs réformistes Durand, Ferri-Pisani, Cluzeau, Cupillard, etc., tout s'arrange en famille, tandis que les unitaires non seulement défendent les marins contre la rapacité des armateurs, mais travaillent pour leur émancipation par la suppression du capitalisme.

... Secouez-vous et venez nous aider à former un syndicat unitaire puissant au Havre, etc...

Pour les pêcheurs, nous voyons, à la même page :

La crise chez les pêcheurs.
Le compromis de la Turballe
consacre la misère des sardiniers.
Les pouvoirs publics aidés des chefs socialistes
ont fait le jeu des usiniers et des mareyeurs.

Pour résoudre la crise sardinière, usiniers, pouvoirs publics et chefs socialistes s'entendent pour en rejeter le poids sur les pêcheurs.

Devant l'agitation qui grandit, les pouvoirs publics ont mobilisé les hauts fonctionnaires de l'Office de pêche et de l'inscription maritime pour rechercher une solution favorable aux usiniers et calmer les pêcheurs dont on redoute la juste colère.

... Les pêcheurs avaient désigné, samedi, leurs délégués : Durand, de l'union locale, et Dumay, de la fédération unitaire des marins et pêcheurs, pour réaliser le front unique des exploités contre le bloc puissant des patrons.

La réunion interdite aux délégués unitaires

Mais les requins veillaient. Craignant d'entendre de dures vérités, ils firent refuser l'accès de la réunion aux délégués des organisations

ouvrières. En revanche le galonné Bronskorp reçut aimablement les usiniers ainsi que le comte de Montaigu, député réactionnaire; M. de la Pérouse, maire de la Baule, etc...

... Tout ce beau monde, se faisant des politesses réciproques, réussit, en deux heures, à réaliser un compromis honteux. ... Des manœuvres dégoûtantes ont eu lieu.

... La misère va s'aggraver à la Turballe et au Croisic. Que le nouveau syndicat y prenne garde. ... Il n'y a qu'un moyen de remonter la situation : c'est de ne pas rester isolés et d'adhérer à la Fédération unitaire des pêcheurs, où il retrouvera les autres syndicats de la côte, avec lesquels il pourra mener efficacement la lutte contre l'exploiteur commun, les usiniers et leurs complices galonnés, socialistes et cléricaux.

DUMAY.

Quant aux Marins de l'État, l'*Humanité* les incite à suivre l'exemple des prétendus héros de la mer Noire, et à organiser des comités de bord et de dépôt pour lutter avec leurs camarades des usines et du commerce.

SYNDICATS CÉGÉTISTES

Dans la plupart des grands ports français, la Confédération Générale du Travail possède des Syndicats fortement organisés.

A Gravelines, un grand nombre de pêcheurs est au syndicat cégétiste, dont le secrétaire est M. Ehlers, secrétaire du syndicat confédéré des marins, à Dunkerque, personnage important, d'ailleurs modéré, représentant officiel des marins français au Bureau International du Travail.

Au Havre et à Rouen, la C.G.T. a été autrefois très puissante. La dernière grève des inscrits lui a fait un tort considérable. Sérieusement concurrencée par le syndicat Liévin et par le syndicat Le Gonidec, elle n'a pu garder son influence.

A Cherbourg, l'action cégétiste s'exerce surtout parmi les équipages transbordeurs.

Le syndicat cégétiste de Saint-Malo, dirigé par Batas, est aujourd'hui beaucoup moins actif qu'il y a une vingtaine d'années.

A Saint-Nazaire, la Rochelle et Bordeaux, la C.G.T. est puissamment organisée. On la retrouve à Sète; et enfin à Marseille elle englobe presque tous les marins, même les pêcheurs.

Si l'on consulte la liste des membres du Conseil supérieur de la Marine marchande, du Conseil des Pêches et de la Commission d'arbitrage de la Marine marchande, on constate que, devant les Pouvoirs Publics, la C.G.T. est presque seule à compter.

L'organe de presse destiné aux marins et paraissant en plusieurs éditions est *Le Travailleur de la Mer*, journal qui ne ménageait pas, autrefois, les capitaines et armateurs. Depuis quelques années, la C.G.T. fait preuve de modération — au point que les unitaires l'accusent de pactiser avec le parti bourgeois et appellent les socialistes : social-fascistes et briseurs de grève — et les syndicats cégétistes sont, dans la plupart des ports, arrangeants.

Voici, par exemple, quelques passages d'un article de fond paru dans le n° 68 du *Travailleur de la Mer* (Édition spéciale de la Section fédérée des Agents du service général à bord. Le Havre) (avril-mai 1931) :

Syndicalisme

... Le Syndicat groupe les travailleurs d'une même corporation pour la défense de leurs intérêts communs; il est en dehors de toute école, politique ou confessionnelle. Il laisse le soin à chaque adhérent de se déterminer sur le terrain politique ou religieux en dehors du syndicat, mais il lui est interdit de faire état de ses conceptions personnelles au sein de l'organisation.

... Le Syndicalisme est combatif par essence et par définition puisqu'il poursuit des buts d'émancipation chez les travailleurs, il tend ses efforts vers plus de mieux-être dans les foyers, il veut en quelque sorte que le travailleur ait sa place bien marquée dans la Société, et qu'il ne soit pas toujours considéré comme une machine à production.

... Chaque jour, suivant leurs moyens d'action, les Syndicats travaillent à l'avènement d'une Société meilleure et plus saine.

... Cette transformation sociale ne sera pas l'œuvre d'une révolution brutale jetant dans la rue des milliers d'hommes pour la con-

quête du pavé, elle sera au contraire l'œuvre d'une éducation rationnelle, d'une adaptation aux rouages mêmes du pays.

La révolution brutale ne construit pas, elle détruit...

... mais ceux qui rêvent d'une vie meilleure et plus juste, ceux qui n'ont pas abandonné leurs droits à une existence plus équitable comprendront que dans le syndicalisme il y a autre chose qu'une revendication sur un quart de pinard, qu'il y a surtout une large part d'idéalisme qui ne doit pas cependant faire négliger le côté matériel de la vie...

L'article est signé : G. CUPILLARD.

Il n'y a pas là de quoi effaroucher le marin le plus timide. Il en est de même des lignes suivantes extraites d'un manifeste « aux navigateurs du port du Havre » (n° 68 du *Travailleur de la Mer*) :

... Notre seul désir est de vivre en paix avec les armateurs, mais nous voulons que le travail et les capacités professionnelles de chacun soient respectés et que les représentants qualifiés aient la faculté de présenter la défense de leurs adhérents auprès des Compagnies de navigation, s'il y a lieu.

Mais il suffit de parcourir les pages du journal pour voir le bout de l'oreille.

Dans *Le Travailleur de la Mer* de juin-juillet 1932, édition de Paris, nous lisons, page 2, sous le titre :

La question de l'unité

... Le syndicalisme groupant toutes les catégories de travailleurs, sans distinction religieuse, philosophique ou politique, *est nettement le contraire des groupements à base doctrinale,* puisqu'il est l'organisation d'une classe et que son essence même est l'esprit corporatif, pris dans son sens le plus large et le plus humain. Il est *Le Travail* opposant perpétuellement ses droits à ceux du *Capital.* Il est le combat permanent d'une partie de la Société contre l'autre partie qui l'exploite et l'opprime. *Le syndicalisme est un fait social et économique* qui dépasse les individus, les groupes, la Nation même pour englober l'Humanité; c'est la lutte pour vivre qui ne s'embarrasse pas de querelles de doctrine...

Il est à remarquer que le C.G.T. ne se prétend en dehors de toute école politique ou confessionnelle que pour attirer à

elle la masse, non négligeable, des travailleurs chrétiens ou modérés. A côté de l'article précité sur l'unité doctrinale, nous lisons ces simples phrases :

Les élections législatives ont eu lieu. L'orientation est à gauche, nous ne pouvons que nous réjouir de ce résultat...

De fait la C.G.T. ne se gêne pas pour faire de la politique. Et comment peut-elle prétendre à grouper les travailleurs sans distinction religieuse, alors que sa religion est, de l'aveu même de son Secrétaire Général, le syndicalisme?

Voici l'acte de foi prononcé par M. Jouhaux lors du Congrès confédéral de juillet 1927 :

Le Syndicalisme, il est ma foi, il est ma religion, il est mon idéal.

Quant au dieu cégétiste qu'il faudrait, sans doute, que les chrétiens acceptent, c'est tout bonnement « le Travail », si nous en croyons les paroles prononcées par M. Delattre, secrétaire des mineurs belges, le 21 août 1927, à l'inauguration de la Bourse du Travail de Lille (dans une église dominicaine désaffectée) :

Nous sommes dans une église qui a été élevée pour glorifier Dieu. Aujourd'hui, elle va servir à en glorifier un nouveau : le dieu du Travail.

Dans ce lieu, le peuple va désormais travailler à la conquête, non d'un paradis chimérique, mais à l'établissement du paradis terrestre.

Conclusions sur les syndicats existants

D'une enquête faite dans les divers ports français, il résulte que si 70 o/o environ des marins du commerce ou de la pêche industrielle sont inscrits aux syndicats cégétistes ou unitaires, beaucoup, et les Bretons en particulier, subissent plutôt qu'ils ne désirent ces syndicats. Ils ont peur d'être mis à l'index, de ne plus pouvoir gagner leur vie. Ils paient mal leurs cotisations et font souvent grève contre leur gré.

Nous aurions pourtant mauvaise grâce à méconnaître les

améliorations matérielles immédiates obtenues par les syndicats existants. Leur action, de ce point de vue, a été utile à la profession.

Mais, à y regarder de près, on s'aperçoit que le travail des syndicats maritimes touchant l'organisation professionnelle proprement dite n'a été que superficiel. On a réalisé des compromis sur le terrain de la lutte des classes, alors que la formule de prospérité ne saurait être ailleurs que dans la collaboration. On a obtenu des avantages immédiats sans se rendre compte que souvent, par là, on compromettait l'avenir.

Souvent, d'ailleurs, on a négligé de se syndiquer par apathie, ignorance ou individualisme. C'est le cas des pêcheurs côtiers qui se sont, en général, contentés d'attirer sur eux, de temps à autre, l'attention des parlementaires.

Aussi, jamais un plan d'ensemble n'a été établi. Jamais on n'a envisagé le bien commun de la profession tout entière. Et voici qu'aujourd'hui, par la crise, on est cruellement puni d'avoir mis l'égoïsme à la base de tout.

II. — SYNDICATS CHRÉTIENS

Pour sortir de la crise actuelle et des crises futures, il importe de remettre dans la profession maritime les principes de l'ordre social chrétien. Entre le libéralisme économique, qui conduit le capital à la ruine, et le marxisme, qui recherche sa disparition, le syndicalisme chrétien, avec ses principes de collaboration en vue du bien commun et par charité, n'a-t-il pas la doctrine la plus sage et la seule cohérente?

Le syndicat des marins bretons

Le 20 janvier 1931, plus de cinquante marins de toute la région N.-E. Bretagne s'étaient donné rendez-vous à Saint-

Servant. Brisant avec leur individualisme coutumier, ils venaient mettre en commun leur activité, leur intelligence et aussi leur cœur. Ils se groupaient dans l'intérêt supérieur du métier qui les nourrit de générations en générations, sachant que la meilleure sauvegarde des intérêts particuliers était de prendre soin des intérêts généraux de la profession. Ils fondaient donc en Bretagne, à Saint-Servan, le premier syndicat professionnel de marins s'appuyant sur la doctrine sociale chrétienne.

Mais ce syndicat Nord-Est Bretagne ne pouvait rester isolé. Aussi étendit-il son activité. Le 1er mars 1931, il avait des sections locales à Saint-Jacut, Cancale, Plouër et Saint-Cast. A la fin de 1931, les syndicats de Paimpol et de Lannion étaient créés. Au début de 1932, naissaient les sections de Trébeurden et Trégastel, Ploumanach, Perros-Guirec, en même temps que la section locale de Cancale se transformait en syndicat et qu'une fédération groupait tous les syndicats.

LA VOIX DU MARIN

Les syndicats fondés, il fallait un organe de presse. *La Voix du Marin* a vu le jour en juillet 1932. Dans ce journal professionnel, les marins ne trouveront pas de vaines récriminations, mais des études documentées sur la situation actuelle des professions maritimes et les remèdes qu'il conviendrait d'y apporter.

Voici d'ailleurs le manifeste publié dans le premier numéro de *La Voix du Marin* :

Ce que nous sommes!... Ce que nous voulons!...

La crise économique atteint toutes les professions, mais très particulièrement les professions maritimes.

Les difficultés de toutes les autres industries se traduisent en effet par une diminution du pouvoir d'achat et des besoins de transport.

Mévente du poisson, réduction du fret, c'est la gêne ou le chômage pour un nombre considérable de marins et graves menaces de ruines pour les armements.

La situation est d'ailleurs empirée par la rareté du poisson, conséquence d'une industrialisation et d'une motorisation excessives et de la carence des pouvoirs publics dans la discipline des pêches.

Cette situation est telle qu'il est illusoire d'attendre le salut dans la ligne des anciens errements. Ni les organisations professionnelles jusqu'ici constituées, qu'il s'agisse de syndicats de dirigeants, d'acheteurs ou du personnel navigant, ni les commissions scientifiques nationales et internationales, ni l'État, ne sont en mesure de remédier à la situation présente.

Il est en effet impossible qu'une situation saine suive des erreurs fondamentales, et ce sont trois erreurs fondamentales que le libéralisme économique, le marxisme et la démagogie, dont peuvent se réclamer ceux qui jusqu'à ce jour ont pratiquement décidé de l'orientation de notre marine en ses diverses activités.

L'excès de liberté a abouti à des constructions massives dans toutes les nations maritimes et à une concurrence effrénée aidée par les subventions des divers gouvernements.

La surenchère de la lutte des classes et l'égoïsme ont fait perdre de vue et les intérêts généraux de la profession et les conditions à long terme de sa prospérité.

Le jeu des influences a abouti à des mesures successives et partielles, sans cohésion, pour satisfaire à des préoccupations momentanées plutôt qu'à l'intérêt d'ensemble des populations maritimes.

C'est ainsi que pour réaliser à tout prix de gros gains immédiats, on a dépeuplé les fonds poissonneux du large par le chalutage intensif.

Pour augmenter le rendement, on a groupé les marins dans les ports industrialisés.

Pour permettre aux petits pêcheurs de meilleurs apports, on les a poussés vers la motorisation.

D'une évolution nécessaire qui devait assurer au marin plus de prospérité résulte finalement la disette, car les mesures de défense qui s'imposaient parallèlement pour protéger la reproduction et la croissance du poisson n'ont pas été prises. Seule la réalisation d'un plan progressif étendu à l'ensemble du plateau continental, à l'ensemble du littoral et à l'ensemble des pêches eût permis aux pêcheurs d'user

leur matériel, les eût défendus contre leurs imprudences, et les eût orientés vers les pêches moins destructives.

La prospérité factice qu'on leur a donnée tourne aujourd'hui à leur détriment.

La nécessité d'une organisation professionnelle

Ceci met en lumière l'absence d'une politique rationnelle des pêches, comme une étude parallèle mettrait en lumière l'absence d'une politique de la Marine de transport.

Absence de doctrine, désirs de gains immédiats, oubli du bien commun de la profession et des conditions de sa prospérité durable; tel est le bilan de l'inorganisation foncière de notre profession.

C'est contre cet état de choses que nous voulons nous unir pour réaliser enfin une organisation professionnelle se réclamant d'une saine doctrine sociale et économique. Car le salut ne viendra pas sans que les professionnels y contribuent. Dans l'état actuel des institutions, il est même permis d'affirmer que seuls les professionnels unis peuvent arriver à enrayer le mal et sauver l'avenir.

Mais il est grand temps d'agir et d'agir vigoureusement.

Nous voudrions d'abord que nos camarades engagés dans le métier puissent continuer à en vivre et à en faire vivre leurs familles; que cependant des facilités soient données à ceux qui veulent abandonner la marine, sans qu'il y ait pour eux préjudice de l'inutilité de leurs versements antérieurs aux caisses d'assurances.

Nous voudrions qu'à l'avenir on n'ait pas tant en vue le rendement en quantités de poisson pris ou de tonnage transporté que *le nombre de familles de marins qui peuvent vivre de la mer.*

Au train où vont les choses, il suffira bientôt à la France de 30.000 marins pêcheurs au lieu de 85.000 que nous avions jusqu'ici. Sera-ce un gain pour la nation quand 55.000 fils de la côte auront grossi le nombre des fonctionnaires ou des ouvriers de banlieue ?

Le progrès dans la mesure, non dans l'excès

Nous sommes pour le progrès, pour l'amélioration constante du sort des travailleurs. Mais *le progrès consiste dans*

la mesure et non dans l'excès. Mais nous voulons que *tous* les travailleurs puissent vivre, et non pas seulement quelques-uns.

Nous sommes résolument contre le matérialisme, qui est à l'origine de toute la crise actuelle, et nous voulons que l'on redonne leur place aux valeurs morales et spirituelles.

Nous croyons possible par la collaboration en vue du bien commun, par le refoulement des égoïsmes, par une saine politique, le retour à un meilleur état de choses. Et dans la faillite des idées jusqu'ici régnantes, nous savons bien que nous sommes la mesure, que nous sommes la force morale, que nous sommes la vérité, que nous sommes le salut.

Nos raisons d'être

Sans doute nous rendons-nous compte que ceux qui sont venus avant nous ont le plus souvent été animés des meilleures intentions, que sur bien des points ils ont obtenu pour les marins ou pour la profession d'incontestables améliorations.

Si nous fondons une nouvelle organisation professionnelle, c'est pour grouper autour de la vraie doctrine sociale tous ceux qui comprennent l'échec des doctrines d'égoïsme et de surenchère basées sur un commun matérialisme.

Une politique de collaboration

Souvent nous serons amenés à collaborer avec les autres organisations du personnel, car chaque fois qu'il s'agira *du bien de la profession, de la défense de la justice dans l'établissement et le respect des contrats, du sauvetage des industries maritimes menacées, de l'établissement d'un plan d'ensemble pour assurer à la profession prospérité et sécurité, nous serons aux côtés de tous ceux qui voudront le même bien que nous, même si sur d'autres points nous sommes séparés par de profondes divergences.*

Mais nous tenons à affirmer hautement que nous nous dresserons contre ceux qui portent atteinte à la liberté syndicale, soit en prétendant réaliser une impossible unité syndicale, soit en faisant pression et même violence pour que nos camarades adhèrent à leur syndicat. Nous désirons cer-

tes que tous les marins soient syndiqués, mais dans le syndicat de leur choix. S'il y a lieu de se défendre de certaines formes de syndicalisme, révolutionnaires ou jaunes, nous n'entendons pas être traités de la même façon. Aussi nous élevons-nous contre les prétentions injustifiées des organisations qui réclament pour elles seules le droit de représenter les marins.

L'organisation professionnelle et économique du pays doit se faire dans un autre esprit que ce sectarisme.

Elle doit aussi se réaliser *dans l'indépendance vis-à-vis des partis politiques*. La politique toute seule est impuissante à régénérer la société. Au cours des dernières années, nous l'avons vue, en ce qui touche la Marine marchande, se tromper sur la plupart des points.

Nous considérons que nos élus nous représentent, et nous ne craindrons pas, *quelle que soit leur nuance politique*, de faire appel à leur concours pour réaliser notre programme de salut et d'amélioration professionnels. Ce sera leur rendre service que de les éclairer sur les vrais besoins des marins, au lieu de les laisser aux seules lumières de quelques-uns.

En face de la crise, nous leur demanderons en particulier de faire prendre toutes mesures utiles pour nous permettre de gagner notre vie. Mais nous savons qu'il ne s'agit là que de mesures provisoires ne devant pas nous amener à perdre de vue l'amélioration stable de notre profession.

Sur ce programme constructif, nous demandons à nos camarades de s'unir à nous. Nous ne voulons pas les tromper en leur promettant l'impossible. Au contraire, nous croyons de notre devoir de les préparer à n'envisager pour le salut de leur profession que *leur effort concerté*, aboutissant à *une discipline consentie par tous, à une collaboration avec les autres professions maritimes et avec les pouvoirs publics, dans le respect de la justice.*

Le Bureau Fédéral.

Beaucoup de gens s'hypnotisent sur le seul objectif de dénouer la crise actuelle. Se borner à cela, c'est risquer de n'en jamais sortir faute d'un programme constructif.

L'ambition de la C.F.T.C. n'est pas seulement d'époutiller

la maison qui croule, d'en tapisser fébrilement les murs pour donner l'illusion de la solidité, mais d'aider les professionnels, dirigeants et marins, à bâtir de leurs mains, avec le concours de l'État, la maison stable et confortable qui devra abriter longtemps l'ensemble de la profession. Pour qui veut s'en rendre compte il n'est que de consulter les sept premiers articles de tête de *La Voix du Marin* qui donnent effectivement tout un programme bien nouveau de reconstruction. Donné dans ses grandes lignes dans les numéros de juillet à janvier, ce programme sera, par la suite, exposé avec plus de détails.

Certes, la doctrine présentée par *La Voix du Marin* n'a pas été élaborée en un jour. Elle a demandé aux animateurs de ce journal plus de deux années d'enquêtes et de réflexion. Mais les principes qu'elle proclame, les solutions qu'elle propose donneront, croyons-nous, satisfaction à tous les professionnels.

La Voix du Marin ne clame pas la lutte des classes. Mais elle dénonce les errements du passé, d'où qu'ils proviennent, et tient à faire son possible pour aider les Pouvoirs Publics à remplir parfaitement leur rôle à l'égard des professions maritimes. A cet effet, elle demande à l'État de remettre en honneur les forces, trop oubliées, de la vie spirituelle. Il lui demande encore la réforme des institutions dont dépend l'activité maritime du pays et aussi d'introduire dans sa politique maritime les qualités primordiales de cohérence et de continuité.

Enfin, *La Voix du Marin* fait appel à la bonne volonté de tous pour redonner aux professions maritimes la prospérité et la sécurité.

En dehors de ce programme d'ensemble, le nouveau journal syndical publie, sous le titre général : « Les Grandes Enquêtes de *La Voix du Marin* », une série d'articles sur la situation des industries maritimes en France et suggère les palliatifs immédiats et les remèdes à long terme qu'il convient d'apporter à la situation.

Le premier de ces articles traitait de « La crise maritime

du Nord-Est Bretagne » (petite pêche, grande pêche et commerce). Celui du mois d'août s'intéressait à « la pêche et les industries de conserve du poisson ». En septembre et octobre, *La Voix du Marin* a parlé de la situation particulièrement critique de la pêche industrialisée. L'article de novembre porta sur la grande pêche. Sa publication coïncida avec le retour des terre-neuvas. Janvier a étudié la question de l'iode et des goémoniers. Enfin décembre fut tout entier consacré au 1er Congrès Social maritime breton, tenu à Quimper les 27 et 28 novembre.

La Voix du Marin entend garder cette grande largeur de vues. Elle ne veut pas se perdre dans les questions de détail qui font, trop souvent, oublier le reste. Ceci n'implique d'ailleurs pas qu'elle les néglige.

Les résultats obtenus

Depuis leur fondation, les syndicats ont pris en mains les intérêts de tous les marins qui sont venus à eux.

L'année dernière, 115 marins de la grande pêche ont été heureux de trouver le syndicat Nord-Est Bretagne pour débrouiller leurs comptes de pêche. Deux cent cinquante mille francs d'erreur ont été rectifiés en leur faveur.

Qu'il s'agisse de pensions, d'indemnités ou de salaires, le Syndicat aide les marins, dans les limites de la justice, à obtenir satisfaction.

Un certain nombre de vœux élaborés dans les Assemblées générales ont été présentés aux Pouvoirs Publics. Plusieurs ont été exaucés.

Il s'agit sans doute de peu de chose, eu égard à ce qui reste à faire. Le nouveau syndicalisme professionnel des marins apparaît néanmoins comme une grande force qui naît autour d'une doctrine vigoureuse, cohérente et longuement élaborée.

Remarquons, en passant, tout l'intérêt qu'il y aura pour les Maisons du Marin des grands ports de pêche ou de com-

merce à travailler en liaison avec les syndicats chrétiens. Car, en même temps que le Syndicat cherche à procurer à ses Membres le bienfait de l'embarquement à distance, il les dirige vers la maison amie où le marin trouve logis, affection et bonnes paroles de l'aumônier. L'action sociale se complète ainsi par l'action morale et spirituelle.

L'avenir des syndicats maritimes chrétiens

Les nouveaux syndicats professionnels de marins n'en sont encore qu'à leurs débuts. Grâce à leur solide doctrine de base, l'avenir sera pour eux.

Sans doute leur faudra-t-il encore longtemps pour donner aux marins, pour la plupart individualistes, le sens de la collaboration et de l'organisation. Mais ils savent les infinies richesses qui demeurent au cœur des marins.

Secrétariat Social Maritime
de Bretagne.

A TRAVERS LES REVUES

La nation européenne

C'est à la nation européenne que Julien Benda adresse ce discours subtil et si souvent judicieux que commence à publier la **Nouvelle Revue Française** de janvier. En exergue, le mot de Spinoza : « La paix n'est pas l'absence de la guerre; c'est une vertu qui naît de la force de l'âme. » Nous n'y contredirons certes pas, non plus qu'à ce sommaire du chapitre, qui révèle le dessein général de l'auteur :

« L'Europe ne se fera que si elle adopte un certain système de valeurs morales. — Nécessité, pour ses éducateurs, de croire à une action morale, transcendant à l'économie... Donc, la première réforme qu'il vous faut accomplir pour atteindre à vos fins, éducateurs moraux qui voulez faire l'Europe, est une réforme au-dedans de vous-même... C'est de cesser de vous prosterner au pied des autels de Marx pour revenir à ceux de Platon... »

Renoncer à la forme individualiste de l'économique, discipliner la production, changer la conception de la monnaie, c'est bien, mais « l'action morale doit être transcendante aux phénomènes économiques, encore que sollicitée par eux ». Il faut donner à l'Europe un système de valeurs :

« Il s'agit d'opposer au pragmatisme nationaliste un autre pragmatisme, à des idoles d'autres idoles,... à une mystique une autre mystique. Votre fonction est de faire des dieux. Juste le contraire de la science. Vous devez être des apôtres. Le contraire des savants... Le nationalisme est parvenu à vous faire croire que le Verbe n'est considérable que s'il s'attache à valoir pour une portion du globe déterminée... la réhabilitation de l'Éternel est un des premiers assauts qu'il vous faudra livrer. »

Julien Benda énumère alors les tentatives d'unification de l'Europe avant nos jours : Justinien, Charlemagne, les

Hohenstaufen, Innocent III, Charles-Quint, Napoléon. Si elles ont échoué, c'est que l'Europe *voulait* être désunie :

« Cette volonté atteint son apogée au commencement du XX^e^ siècle... le XX^e^ siècle, qui verra peut-être la formation de l'Europe, s'ouvre dans le triomphe le plus violent de l'anti Europe. »

Qu'en sera-t-il de l'avenir?

« Il y a quelque chose de changé. L'*idée* de l'Europe est née. Le principe hégélien a joué. La désunion de l'Europe lui a fait assez de mal pour que l'idée d'union se lève en elle. »

La suite de ce *Discours* qui nous est promise méritera sans doute elle aussi une analyse et peut-être un plus long commentaire.

***

Le Protestantisme et l'école unique

En général, les protestants s'abstiennent ou prennent parti contre l'École unique. C'est contre cette « torpeur » que s'élève M. Poujol dans la revue protestante **Le Christianisme social** de novembre-décembre 1932.

« Le plus troublant, nous dit-il, c'est que le rôle offert aux chrétiens dans une transformation qui touche de si près à leur idéal, les chrétiens ne le jouent pas... Lorqu'on connaît le rôle relativement élevé et l'importance des postes que les protestants occupent dans l'Université, on est étonné de voir que ceux qui eurent une part prépondérante dans l'organisation de l'école primaire se trouvent aujourd'hui à la remorque... Nos protestants universitaires se replient sur eux-mêmes ou marchent à la remorque des organisations catholiques. »

La position de l'auteur, par contre, est très nette :

« L'École unique est réalisée d'abord dans l'église, parce qu'il y a unicité de salut. Elle a son premier degré, l'école du Dimanche, son second degré, l'instruction religieuse, son troisième degré, la prédication évangélique. Eh bien! cette école unique religieuse exige de plus en plus, postule dans l'État l'École Unique. »

Assurément il y aura bien des difficultés de réalisation, et d'abord l'encombrement :

« Mais le jour où la culture sera considérée comme un devoir social exigeant l'énergie et le dévouement, où son immense effort, maigrement rémunéré à cause du fatal nivellement des salaires, découragera les esprits trop « positifs », alors l'École Unique sera sans dangers... Mais tout cela, évidemment, c'est du socialisme, je veux dire, selon l'expression de Marcel Déat, du « christianisme laïcisé ».

***

Rosa Luxembourg

Les communistes commémorent l'anniversaire (15 janvier 1919) de l'assassinat de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht. A ce propos, **Monde**, du 21 janvier, publie une lettre inédite de la célèbre agitatrice, lettre écrite moins de deux mois avant sa mort et qui nous révèle une âme féminine sensible et touchante dans l'ardeur même qui la dévorait.

Après avoir cité « un poème qui m'est revenu — Dieu sait pourquoi — cette nuit » et qui s'achevait ainsi :

> « J'ai péché de n'avoir connu qu'une fois l'exil,
> Vécu des jours entiers sans ouvrir de blessure,
> Passé des jours entiers sans armes à la main,
> D'avoir été faible et lâche, dans la grande lutte,
> Je bois mes hontes. »

Elle ajoute :

« Ces derniers vers, vous les mettrez sur mon tombeau... Vous ne m'avez pas prise au sérieux, j'espère, Mathilde?... Sur ma tombe, comme dans ma vie, il n'y aura pas de phrases grandiloquentes. Sur une pierre funèbre, il n'y aura que deux voyelles : « Tsui... Tsui ». C'est l'appel des mésanges, que j'imite si bien qu'elles me suivent tout de suite. Et songez que dans Tsui Tsui toujours si perçant et si sec, nu comme une aiguille, il y a depuis quelques jours un petit trille, un petit semblant de voix... Ce sont les premiers signes de réveil du printemps. Oui, malgré la neige et la gelée et la solitude, nous croyons, — les mésanges et moi, — au printemps qui vient! Et si ce printemps, je ne le voyais pas, faute de patience, alors n'oubliez pas que rien ne doit figurer sur ma pierre tombale que « zwi-zwi »... »

N'est-ce pas gracieux et émouvant, à la veille de sa mort? Mais, hélas! la Croix de Jésus-Christ qui a racheté le monde est inconnue de cette âme, comme de tant d'autres! Tristesse affreuse de tels témoignages...

Memento

Europe, 15 janvier. — Michael Farbmann, *Le second plan quinquennal en voie de réalisation.* — Léon Trotsky, *Histoire de la révolution russe* (fragments).

Revue d'Allemagne, 15 janvier. — Alex. Marc, *L'État fermé ou Autarchie.*

Le Monde Slave, octobre 1932 (dernier n° paru). — André Pierre. *Le nouveau visage de Moscou.* — B. X., *Bulletin économique de l'U.R.S.S.* — Ignotus, *Le nouvel « assainissement » de l'Autriche.*

Esprit, 1er janvier. — Alex. Marc, *Peuple ou prolétariat?* — A. Ulmann, *Les fondements humains de la révolution.*

L'Europe Nouvelle, 7 janvier. Documents : *L'arrangement commercial franco-japonais pour l'Indochine.*

L'Information Sociale, 5 janvier. — Lucien, *Dangers et méfaits de la déflation.*

LES LETTRES ET LES ARTS

DANIEL-ROPS. *Péguy chrétien.*

« J'ai toujours tout pris au sérieux. Cela m'a mené loin. » (PÉGUY, *L'argent.*)

B. BARCLAY CARTER. *Le Cycle de la Création.*

Don Sturzo théologien-poète.

R. RÉGAMEY, O.P. *La décadence de l'art sacré.*

Comment remettre l'harmonie dans la maison du bon Dieu.

A travers les revues.

Direction spirituelle du monde.

Péguy chrétien

Lorsqu'on aborde Péguy chrétien, que ce soit d'un premier mouvement, que ce soit au terme d'une étude, on sent tout de suite qu'on touche au point de culmination de cet être. A son christianisme tout aboutit. Son existence semble avoir pour pôle la croix. Sa pensée s'accomplit dans le dogme. Ses qualités se réalisent entières dans les vertus théologales. C'est ici surtout qu'il importe de résister à l'anecdote, d'écarter l'amas de documents que déjà dix-huit ans de gloire ont sédimenté. De Péguy chrétien on a tantôt parlé de façon tout extérieure, dessinant parfois avec art la courbe qu'il a tracée autour de l'autel : c'est le mieux, car il y a, dans cette vie, assez de ferveur pour que le simple énoncé des faits possède de l'efficience. Et tantôt on a débattu publiquement le plus secret de ses débats.

Rien n'est plus odieux que cette sollicitation que certains croyants font subir aux âmes qui ne sont pas dans une rigoureuse obédience, cette impudique et maladroite pression dont on ne sait jamais si l'on doit l'attribuer à la charité ou à la curiosité, à la pitié ou à l'orgueil. Péguy s'est trouvé pris dans des contradictions intérieures dont ma conviction est qu'il n'a pas voulu sortir. Franc-tireur du dreyfusisme et du christianisme, il est resté, en un certain sens, un « outlaw » du catholicisme. Est-ce un droit que cela nous confère de porter sur le secret de ce cœur une main plus lourde encore qu'indiscrète? Tels,

qui l'ont à peu près sommé de pratiquer, c'est-à-dire de témoigner par un geste, de sa foi, sont-ils sûrs que la véritable pratique n'est pas celle de tous les jours, et qu'au regard de Dieu l'exercice continu de la pauvreté n'ait pas une valeur sans égale? Pour parler de Péguy chrétien, le ton du mémorialiste peut suffire. Celui du pharisien, voire de certains convertis un peu frais, est inadmissible. Quant à celui du théologien, il ne prend de valeur que s'il s'accompagne d'une immense tendresse, d'une charité infinie. La règle qu'il ne faut pas perdre de vue nous a été dictée par Péguy lui-même :

« *Le jugement n'est pas de l'homme.* Nolite judicare. *La décision est de Dieu.* »

I

Péguy avait été élevé dans le catholicisme. Enfant il avait eu les premiers prix au catéchisme ; et, comme sa mémoire était bonne, toute sa vie il a su par cœur les affirmations dogmatiques de l'humble texte. Il est difficile de saisir avec exactitude le moment où il s'est écarté de la religion. En classe de philosophie? à Orléans? ou à Lakanal? En tout cas, lorsqu'il est boursier à Sainte-Barbe, s'il n'est pas encore en dehors de l'Église, il est en train de perdre la foi. Il a vingt ans. Je ne vois aucune difficulté à admettre, comme le racontent MM. Jérôme et Jean Tharaud, qu'il s'indigne de voir l'attitude de la presse bien pensante dans l'affaire des grèves de Carmaux, où sa sympathie allait naturellement aux mineurs ; mais il ne s'agit là que d'un prétexte. Nous verrons la cause profonde ; Péguy, même adolescent, n'était pas si intransigeant que de faire payer à la *mystique* chrétienne les fautes de la *politique* cléricale.

D'ailleurs on peut dire que, même au moment où il est

le plus éloigné de l'Église, il garde dans son tour d'esprit, dans son cœur, une sorte de fidélité inconsciente au christianisme. Vers 1900, à la veille de lancer les *Cahiers*, son but, qui n'est plus socialiste au sens strict du mot, est de dépasser le christianisme, de faire mieux, temporellement, que l'Église. Cela n'est pas le fait d'un ennemi. Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire, dans une tranquille méconnaissance de ses vérités profondes, que les quatorze siècles de christianisme de ses aïeux et les douze ans de sa propre instruction religieuse n'avaient laissé en lui nulle trace.

Qu'il n'ait pas été anticlérical au sens politique du mot, il est à peine besoin de le dire ; il avait l'esprit droit et le cœur juste. Nous savons son attitude dans l'affaire des Congrégations : elle ne manque pas de courage. D'ailleurs il était resté en termes d'amitié avec Baillet, son camarade d'école, qui allait mourir sous la robe de Saint-Benoît. Mais il n'est même pas antireligieux au sens usuel de ce mot. C'est-à-dire que, tout en s'abstenant personnellement avec franchise — qu'on se souvienne, pendant son adolescence, de l'incident de la société Saint-Vincent-de-Paul où il n'entrait en séance qu'une fois la prière dite —, il ne voulait pas qu'on fît de l'absence de foi une foi à rebours. Quand on dit que l'immortalité de l'âme c'est de la métaphysique, il pense que *la mortalité de l'âme c'est aussi de la métaphysique*. Et lorsque Viviani s'écrie à la tribune : « Nous nous sommes attachés à une œuvre d'anticléricalisme, nous avons arraché de l'âme du peuple la croyance à une autre vie, à des visions célestes et irréelles. Nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus ! » Péguy proteste. Il proteste non contre le fond même de la pensée — il a écrit lui-même qu'il vaut mieux une *épouvante sincère* qu'une *espérance enchanteresse* — mais contre le prosélytisme

pseudo-religieux que prétend faire la doctrine officielle.

On ne peut même pas dire qu'il soit nettement anti-chrétien (sauf sur un point dont nous reparlerons). Il se marie civilement pour bien manifester sa fidélité à ses idées; il annonce même la nouvelle de cette union à Mgr Batiffol, son ancien aumônier de Sainte-Barbe. Ses enfants ne seront pas baptisés à leur naissance. Mais il va beaucoup moins loin que son ami Joseph Lotte, qui « s'affirmait matérialiste et athée, pour mieux marquer l'abîme qui le séparait du catholicisme ».

Quatorze ans se passent entre le moment où Péguy abandonne sa foi et celui où, de nouveau, il se déclare chrétien. Mais l'observateur attentif (et indépendant, par exemple M. Halévy) ne peut pas ignorer que, pendant ces quatorze années, il y a eu en lui comme un constant appel intérieur vers le Christ. Au moment d'une maladie il lit Pascal. Il le gardera à portée de mains, alors que Pascal est peut-être, de tous les auteurs chrétiens, celui qui est le plus éloigné de lui, alors même qu'il affirme en récuser la foi. Puis ce sont ces années de recueillement, 1905-1908, où s'opère en lui une mystérieuse transmutation. Et enfin c'est ce qu'on a appelé sa « conversion ».

L'incident frappant, Joseph Lotte l'a narré. C'était en septembre 1908. Lotte était allé voir son ami. Il l'avait trouvé couché ; le médecin parlait d'une maladie de foie. Mais la vérité c'était que l'énorme effort et l'énorme découragement, tout le poids d'une tentative gigantesque l'écrasait. Les deux amis échangèrent des phrases pleines de détresse ; Lotte lui-même venait d'être terriblement atteint par le malheur. A un moment, Péguy se dressa sur le coude, et, les yeux remplis de larmes : « Je ne t'ai pas tout dit... J'ai retrouvé la foi... Je suis catholique. » Mots auxquels l'accent devait donner une vertu surhumaine, car Lotte, fondant en larmes, répondit presque

malgré lui ces mots montés du fond de son être : « Ah ! pauvre vieux, nous en sommes tous là. »

Par quel « obscur travail », comme dit Lotte, Péguy en était-il venu à cette déclaration ? Je ne crois pas que le plus subtil des dosages permette de déterminer le processus de cette chimie spirituelle. Ce retour au christianisme, qui déconcerta tant ses amis, ses familiers, n'est pas une « conversion ». C'est ce qui rend si difficile à analyser ce mouvement de l'âme. Il est inutile de dire qu'il n'y avait de sa part aucun de ses calculs auxquels tels convertis, je ne dis pas, consentent, mais cèdent à demi conscients ; il ne serait même pas besoin d'y faire allusion si d'aucuns n'avaient obliquement accusé Péguy d'être revenu au christianisme pour *faire sa fortune littéraire*. Cette « conversion » n'a pas vaincu de ces obstacles devant lesquels renâclent tant d'écrivains et d'intellectuels : il n'avait pas à soumettre son corps à une discipline nouvelle, car il l'avait toujours soumis. On ne peut même pas dire, — et M. Ch. Andler a fait là-dessus une remarque pertinente — qu'il y ait eu un sérieux obstacle d'ordre intellectuel : sa méthode de pensée n'avait jamais été très éloignée de celle du croyant. Sa « conversion » est essentiellement un approfondissement. A lire son œuvre (et en particulier *Zangwill*), on le voit bien. Il est revenu au christianisme par fidélité à lui-même, et non seulement à l'être individuel qu'il était, mais à tout ce en quoi la personne humaine s'attache. Par fidélité à sa famille, à sa race, à la mission historique de sa patrie. Par souci de réalité. Et aussi parce que, dans sa religion seule, il trouvait l'apaisement au grand tourment qui le hantait quand il songeait au mal et à notre commune complicité avec la faute, parce que son courage, sa pauvreté, sa vie entière, avaient mérité que Dieu l'appelât.

II

On connaît la contradiction singulière dans laquelle s'enferma cependant Péguy, à peine la foi retrouvée. Catholique, se déclarant tel avec une franchise et une intrépidité magnifiques, il s'est cependant tenu non en dehors de l'Église, mais à l'écart des sacrements. Les faits sont là. Il priait, il priait même infiniment. Il méditait. Mais jamais il ne s'est approché de l'hostie. La veille du combat où il devait mourir, il passa de longues heures à parer de fleurs un autel de la Vierge, mais il fut le seul officier de la compagnie à ne pas communier. Qu'on ne croie pas qu'il se soit complu en cette attitude. Il est absolument certain qu'il en souffrit, sachant que c'était une *gageure*, une douloureuse gageure (1). Dans cette décision si déconcertante il faut bien voir l'existence d'un irréductible qu'il n'appartient pas à l'homme de juger.

Tout au plus peut-on humainement en expliquer le prétexte. D'ordinaire on attribue cette position de Péguy à une situation de famille délicate. On ne peut guère étudier le christianisme de Péguy sans aborder ce sujet. D'aucuns l'ont fait avec peu de doigté. Celle qui fut l'autre héroïne, ou, en tout cas, le premier témoin de ce drame, vit ; aujourd'hui, participant elle-même à la foi

(1) Qu'il en souffrît, s'il en fallait la preuve, on la trouverait dans ces phrases, qu'a rapportées M. Massis : « Je ne vais jamais à la messe, je ne pourrais jamais assister à la messe, au sacrifice de la messe. Cela serait trop violent pour moi, je ne pourrais pas, je me trouverais mal. J'entre à l'église, dans une église, pour prier, mais c'est toujours avant la messe, avant l'heure de la messe. » Cependant dans les entretiens avec Lotte, on trouve seulement une phrase disant qu'à Chartres il n'assista pas à la messe *à cause de la foule*. Il est vrai que cela pourrait être par pudeur qu'il dissimulait ainsi la raison véritable.

du disparu, au secret de son cœur, quelle douleur ne vient-elle pas lutter contre quel espoir! Péguy, marié civilement, avait épousé une jeune fille qui n'était pas baptisée. Pour pouvoir revenir aux sacrements, il eût fallu qu'il fît valider religieusement son union, ce qui était possible par la dispense de « disparité de culte ». Mais à ce qu'on lui affirma, l'Église exige, pour accorder cette dispense, que les parents prennent l'engagement de faire baptiser leurs enfants et de les élever dans le catholicisme. On tire d'ordinaire cette conclusion que Péguy ne voulut pas demander à sa femme de consentir à ce baptême, et que, pour cette raison, le mariage ne fut jamais validé.

Aucun théologien, à ma connaissance, n'a répondu à la question (sur laquelle les avis diffèrent) de savoir si, dans ce cas, Péguy n'aurait pas pu obtenir la permission de communier quand même. Mais, si grand qu'ait été, dans son âme, le déchirement, si proche qu'il se soit trouvé du désespoir devant une situation telle, il me paraît qu'attribuer à une raison aussi anecdotique une détermination si grave, c'est méconnaître Péguy. Il est évident, à lire les témoignages, qu'il n'a tenté que peu d'efforts pour convaincre sa femme, si même il lui a jamais exprimé son souhait. Quand il a laissé des amis tenter auprès d'elle quelque démarche, ç'a été en les accompagnant d'un « Allez y voir! » de paysan malicieux. Le croyant profond qu'il était savait bien que, dans cette existence sans sacrements, pour grandes que fussent les grâces dont il se disait comblé, il risquait sa vie éternelle. Non, il y a autre chose. Son attitude, en cette occurrence, me paraît significative : dans cette apparente contradiction, c'est le catholicisme entier de Péguy qui se manifeste, avec sa grandeur et ses limites.

Nul n'a le droit de demander de comptes à un homme

que de ce qu'il a sciemment accompli. Aux purs tout est pur. Que Péguy ait avancé, dans le débordement d'écriture de ses années chrétiennes, un certain nombre de propositions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont assez étonnantes, cela importe peu, somme toute, pour le critique qui cherche à pénétrer ce cœur et cet esprit. Ici encore, il serait grandement souhaitable qu'un théologien, qui unît la compétence nécessaire à une profonde amitié pour son modèle, nous traçât de Péguy chrétien un portrait suivant les textes. Pour moi, à qui seul importe l'aspect humain de cette haute figure, comment m'indignerais-je de telles phrases, qui ont pu choquer certains catholiques, mais qui, pour qui connaît le caractère de Péguy et la pureté de son cœur, n'avaient absolument rien de choquant.

Pour parler de Péguy chrétien, il ne faut pas perdre de vue que, depuis toujours, l'attitude dans la vie était à ses yeux plus importante que la pensée, qu'une doctrine valait quasi uniquement par la *mystique* qu'elle enfermait, que raisonner une foi, c'était déjà, dans un certain sens, la compromettre et l'avilir. On peut discuter de telles affirmations ; mais quand elles expriment la vérité profonde d'un homme, on n'a plus le droit de juger une des attitudes de cet homme sans tenir compte de ces affirmations. Beaucoup de critiques que des catholiques ont adressées à Péguy me paraissent avoir la même valeur que celle qu'on ferait à un homme en lui disant : « Mais enfin, pourquoi êtes-vous roux ? » Je comprends que le roux déplaise, mais l'homme n'y peut rien.

Le caractère de Péguy était ainsi fait que les plus hautes valeurs de la religion étaient à ses yeux la foi, l'espérance et la charité. On voudra bien observer que ce sont là vertus fondamentales. Son christianisme est de bonté et d'indulgence : Dieu, sous sa plume, avoue qu'il com-

prend Joinville d'avoir préféré un péché mortel à la lèpre, car il sait les faiblesses de la chair humaine. Son christianisme est d'infinie pitié. C'est un christianisme peu complexe, pas inquiet si l'on songe à Pascal : « *Nous croyons intégralement ce qu'il y a dans le catéchisme, et c'est devenu et c'est resté notre chair.* » Et cependant un christianisme torturé par le plus grave de tous les problèmes, celui de la faute et du mal. Je ne sais pas si, dans tous ses détails, il est orthodoxe : j'imagine volontiers que non. Mais si, en nos temps troublés, une voix peut appeler à l'ombre de la Croix des cœurs désemparés, je sais bien que c'est davantage celle du chrétien violent, emporté, héroïque, que celle des risque peu, des modérés et des prudents. Les Saints n'étaient pas des *messieurs tranquilles...*

Quelles sont les limites intellectuelles de ce christianisme? D'abord son opposition profonde à la théologie « *Je suis de ces catholiques qui donneraient tout saint Thomas pour le* Stabat, *le* Magnificat, *l'*Ave Maria *et le* Salve Regina. » Ou encore : « *Une parole de saint Louis ou de Jeanne d'Arc met tout saint Augustin par terre.* »

Soyons assurés qu'il n'avait jamais lu ni saint Thomas, ni saint Augustin ! On voit très bien ce qu'on opposera à de telles boutades, et combien il importe que la foi ne soit pas exclusivement fondée sur les élans — souvent changeants — du cœur. Je n'ai pas à en discuter ici. Mais il faut remarquer qu'il y a eu des Saints qui ont eu une analogue méfiance à l'endroit de la théologie (saint François d'Assise par exemple) et surtout que l'homme en qui la foi est tellement assurée qu'elle n'a besoin d'aucun raisonnement, a beaucoup de mal à concevoir un esprit qui exige la base rationnelle.

Péguy, pour peu qu'on l'eût poussé, aurait classé les Saints en deux catégories, les Saints d'action et les Saints

d'abstention, ceux d'héroïsme et ceux d'acquisition. Il n'est pas sûr du tout qu'il ait discerné que dans l'âme du cloîtré l'héroïsme est aussi indispensable que dans celle du croisé.

Au fond, il est incapable de se représenter la sainteté et la foi en dehors de l'acte. Le goût du risque, qui était un des éléments majeurs de son être, l'empêchait de discerner l'existence de ces risques d'âme, qui sont plus grands que ceux du corps. Sur les moines et en particulier sur les contemplatifs, il a écrit des mots atroces. Lui qui, nous allons le voir, a eu à un si haut degré la notion de la communion entre les membres de l'Église, n'a pas compris ce dogme catholique : que l'action orante et ascétique du trappiste, de la clarisse, de la carmélite, ébranle, dans les cercles de l'invisible, les assises mêmes du mal, autant et peut-être plus que l'action militante du prêtre ou du croisé. Un de ses personnages, Hauviette, du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc,* s'écrie : « *Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas été au couvent. Il n'a pas vécu au couvent!* » Mais dans les pages, publiées posthumes, de ce même *Mystère*, Péguy semble bien s'écarter de cette opinion et incliner davantage dans le sens de Mme Gervaise qui, elle, entre au couvent. Peut-être serait-il arrivé à concevoir mieux l'utilité de l'action contemplative, peut-être aurait-il fini par penser que sa propre conversion avait été l'œuvre, non de son âme en travail, mais de la prière adressée à Dieu, en sa faveur, par son ami Dom Baillet mourant. Et peut-être aurait-il mieux compris aussi que son ami Ernest Psichari, converti, s'il semble renier devant les hommes son grand-père Renan, le sert, en agissant efficacement, par la prière et le sacrifice, pour le rachat de l'âme en grand péril.

C'est à une méconnaissance analogue qu'il faut attribuer aussi son attitude à l'égard des sacrements. Je ne

parle plus de son attitude matérielle (encore qu'il ait pu être tenté de légitimer, par le raisonnement, sa situation de fait). Mais de la méfiance qu'il a nourrie vis-à-vis de toute action sacramentelle. Il a écrit là encore des mots d'une étrange violence. Qu'il faut *se méfier des curés*, parce que, ayant le monopole des sacrements, ils veulent faire croire qu'il n'y a que les sacrements. Alors que lui, sans sacrements, était inondé de grâces, qu'il obtenait par la prière et par l'amour. Je vois bien, ici encore, tout ce qu'on pourrait répliquer. Mais dans cette attitude, je suis extrêmement loin de discerner la trace de ce monstrueux orgueil que d'aucuns ont dénoncé. Même ce qui, dans ses assertions, est le plus inadmissible pour un chrétien, il faut l'entendre dans le sens où Péguy lui-même le prenait, duquel était absente toute intention de scandale : comme l'expression d'une immense douleur personnelle et comme le témoignage d'un abandon total, par l'espérance, entre les mains mêmes de Celui qui est et reste pour lui le Rédempteur.

III

Tout ces manques qu'on observe dans le christianisme de Péguy, ne peut-on pas discerner leur origine commune? Pour tenter de tout expliquer, il faut aller à la notion fondamentale de sa pensée, à ce problème du mal qui n'a pas cessé de le hanter. Or, si le christianisme apporte une réponse décisive, qui est la Rédemption, le dogme laisse quand même sans solution un des aspects du problème, celui de la damnation.

Telle est l'explication qui me paraît centrale. Tout jeune Péguy s'était colleté avec ce problème de l'enfer sur lequel tout chrétien conscient ne peut manquer de fixer sa méditation. S'il s'est écarté du christianisme, à vingt et un ans, la seule raison de cet écart fut qu'il ne

voulut plus admettre la damnation. *Nous sommes solidaires des damnés éternels. Nous n'admettons pas qu'il y ait des hommes qui soient repoussés du seuil d'aucune cité.* Cette *éternité de mort vivante* lui paraissait non seulement horrible mais absurde.

Peu importe la solution que la théologie lui aurait fournie, s'il avait consenti à la lui demander. Ce qui nous intéresse, c'est que Péguy toute sa vie a été tourmenté par cette angoisse, la plus grave peut-être. C'est à ce problème qu'il a cherché à donner une réponse, en tâtonnant, seul, comme à son ordinaire. Ce qui nous intéresse davantage encore, c'est que les contradictions de sa vie et de sa pensée s'expliquent par cette angoisse ; et que son œuvre lui doive quelques-uns de ses sommets.

L'importance première de ce problème de la damnation me paraît assez marquée par le fait que l'on retrouve, dans *le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*, les vers où il est posé, dans la *Jeanne d'Arc*, quinze ans plus tôt. Socialiste, il voulait tout sauver ; ne laisser personne en dehors de la cité. Chrétien, il n'admettra jamais, au fond, qu'une seule âme soit jetée en dehors du salut. « *Quand je pense*, dit Jeanne en s'adressant à Dieu, *qu'à présent que je vous parle, toutes mes paroles vous trouvent occupé à damner des âmes...* » Qu'un jour on ne puisse pas voir *le troupeau tout entier à la droite du Père,* qu'il existe *des plis qu'on ne pourra pas défaire*, des condamnations irrévocables, voilà ce à quoi ni Jeanne, ni Péguy, ne consentent.

A quelle extrémité Péguy poussera ce désespoir du retranchement, c'est ce qu'on mesure dans les strophes fameuses de *Jeanne d'Arc* :

> Oh ! s'il faut pour sauver de la flamme éternelle
> Les corps des morts damnés s'affolant de souffrance,
> Abandonner mon corps à la flamme éternelle,
> Mon Dieu, donnez mon corps à la flamme éternelle.
> (*Un silence.*)

Et s'il faut, pour sauver de l'Absence éternelle,
Les Ames des damnés s'affolant de l'Absence,
Abandonner mon âme à l'absence éternelle,
Que mon âme s'en aille en l'absence éternelle.

Accepter de se damner pour sauver des âmes! Je ne sais qui trouve cette prière surhumaine, bizarre et contorsionnée. Mais Péguy n'est pas le seul mystique à avoir eu cette pensée. Pour ne citer qu'un exemple, Jacopone da Todi, l'auteur de l'admirable *Stabat Mater*, dit de même, dans un de ses poèmes, qu'il accepterait avec joie d'être damné si ses tourments pouvaient racheter autrui ou louer Dieu. Qu'il y ait là d'ailleurs un illogisme profond, cela me paraît évident, car l'Enfer est défini par Péguy lui-même comme le lieu où les souffrances ne servent à rien.

Sauver? Mais on ne peut pas sauver ! Madame Gervaise répond à la petite Jeanne qu'il y a des damnés que nul, pas même Dieu, ne peut sauver : et telle était la douleur du Christ sur la Croix.

C'est que le fils de l'homme savait que la souffrance
Du Fils de l'homme est vaine à sauver les damnés
Et s'affolant plus qu'eux de la désespérance,
Jésus mourant pleura sur les abandonnés.

Comme il sentait monter en lui sa mort humaine,
Sans voir sa mère en pleurs et douloureuse en bas,
Droite au pied de la Croix, ni Jean ni Madeleine,
Jésus mourant pleura sur la mort de Judas.

Que d'autres chicanent l'exactitude des termes, la valeur théologique de ces strophes. Je doute que le chrétien qui ne s'est pas demandé, une fois dans sa vie, ce que signifie l'enfer, et ce qui justifie le retranchement, ait assez médité sa foi.

En ce qui concerne Péguy, cette méditation avait une importance si grave qu'après l'avoir écarté du catholi-

cisme, elle ne disparut plus de son esprit, lorsqu'il fut revenu à la foi. Et cette méditation rend claire son attitude. S'il n'a pas voulu sérieusement faire l'effort nécessaire pour s'approcher des sacrements, ce n'est pas pour les prétextes qu'on invoque. C'est pour une raison infiniment plus grave. Retourner aux sacrements, seul, c'était assurer son salut, c'était gagner le rivage en laissant les siens au péril de la mer ; et non seulement les siens, sa femme, ses enfants, mais l'immense plèbe des damnés. (Et je ne reviens pas sur sa méconnaissance de la valeur des sacrements, laquelle n'est pas qu'individuelle.)

Il n'a pas voulu se sauver seul. Est-ce là de l'orgueil? N'est-ce pas la plus grande des humilités? Qu'il se soit trompé, soit, si la théologie le dit : mais il s'est trompé par grandeur d'âme, non par petitesse.

L'homme qui tombait à Villeroy, chrétien pécheur, chrétien non absous, risquait sciemment sa vie éternelle, l'offrait pour la conversion des siens, pour le rachat de tous les damnés. Il se livrait à Dieu. La solution dans le problème de la damnation et de retranchement, c'était dans l'Espérance et dans la foi en Dieu qu'il l'avait trouvée, tout de même que, ayant un de ses enfants malades (un enfant qui n'était pas baptisé), il le jetait sur les genoux de la Vierge de Chartres, dans un élan de confiance qui ne raisonnait pas. Qu'on me dise que tout cela sent le fagot, qu'on ne me dise pas que cela n'a pas de grandeur.

IV

Il est aisé de voir comment Péguy était venu à cette doctrine. Son idée de communion en est l'origine. Homme dans la cité, chrétien dans la paroisse ; il ne se sépare jamais de l'ensemble des êtres vivants au milieu desquels

il vit. *On ne se sauve pas seul* : il a répété cela de vingt façons.

Devenu catholique il a tout naturellement adhéré à la forme catholique de cette notion, qui est le dogme de la Communion des Saints. Là-dessus, il a écrit d'admirables choses. Il a montré comment il faut voir, dans ce dogme, l'expression en quelque sorte métaphysique de cette union du spirituel et du temporel qui était à ses yeux une vérité première. Il a montré le chrétien procédant d'une éternité, par cette communion se liant à l'Église *indivisible et indivisée*, participant à la protection de tous les saints passés, présents et à venir. C'est par la Communion des Saints que nous avons une saisie *immédiate, instantanée, intemporelle, éternelle* de la vérité totale. Il est même très surprenant qu'un homme qui comprenait si profondément ce dogme n'ait pas mieux pénétré son corollaire, qui est la réversibilité des mérites : peut-être était-ce seulement en vertu de ce trait de caractère qu'il avait de mettre plutôt l'accent sur les devoirs de l'homme que sur ses droits. Participer aux Saints, c'était surtout participer à leurs efforts, à leur héroïsme : ce n'était pas, dans son esprit, se laisser inonder des grâces que leurs efforts, leur héroïsme ont conquises.

Il faut aller plus loin. Péguy a approfondi cette doctrine, il en a creusé les fondements, et il s'est aperçu que la Communion des Saints n'était qu'un prolongement, magnifique sans doute, mais humain encore, de la Communion avec Jésus. « *Il y a la Communion des Saints ; elle commence à Jésus. Il est dedans. Il est à la tête. Toutes les prières, toutes les épreuves ensemble, tous les travaux, tous les mérites, toutes vertus ensemble de Jésus et de tous les autres saints... prient pour toute la chrétienté.* » Et, comme il avait profondément le sens du charnel, il a admirablement commenté ce dogme, fondement de la foi chrétienne, que

le Dieu est homme, et que, par conséquent, le dernier des hommes trouve en lui quelque chose qui lui ressemble, une *secrète fraternité. Jésus est du dernier des pécheurs, et le dernier des pécheurs est de Jésus.*

On voit comment la charité profonde de Péguy, qui trouvait dans la Communion des Saints sa forme la plus haute, aboutissait à la foi.

« *Mais la clef c'est Jésus, et Jésus est la porte...* », disait la *Tapisserie de Sainte-Geneviève.*

La foi convenait d'ailleurs tout particulièrement à son tempérament. On peut dire que c'était sa vertu particulière, celle qu'il n'avait aucun effort à faire pour la posséder à plein. Quand il dit de Jeanne d'Arc qu'elle n'était point « faite d'une nature, qu'elle n'était point faite de manière à douter de croire, à hésiter de croire », pensons bien qu'il songeait à lui. Il a pu être découragé, il n'a jamais perdu la foi. Pour lui, d'ailleurs, la foi est l'accomplissement total de l'âme et de l'esprit, simultanément. Entre la foi et la culture, il n'y a aucune contrariété, mais une parenté secrète, une destination profonde de la culture pour la foi. A condition de ne pas entendre le mot « culture » dans le sens où le prend son vieil ennemi « le parti intellectuel ». Il avait l'intention d'écrire une suite à *Clio*, sous le titre de *Véronique*. Après le livre de la culture historique, le livre de la foi. « *Clio passe son temps à chercher des empreintes, et une juive de rien du tout, une gosse, la petite Véronique, tire son mouchoir et sur la face de Jésus prend une empreinte éternelle.* »

De cette foi, de cette profonde et totale confiance en Dieu, combien de preuves Péguy n'a-t-il pas données? On ferait, dans son œuvre, une anthologie de la première vertu! Ce qu'on appelle une foi d'enfant, la foi du charbonnier, c'est celle-là. Est-il sûr que cet intellectuel n'ait jamais rien eu à vaincre en lui pour arriver à maintenir

pur ce merveilleux élan du cœur? Il ne calcule pas, il ne calcule jamais. Il dit le soir son *Notre Père*, et dort tranquille, abandonné à Dieu et à ceux qu'il avait choisis pour intercesseurs, Jeanne, saint Louis et la Vierge Marie.

A cette dernière tout particulièrement, parce qu'il voyait en elle le lieu même où s'était opérée la liaison du temporel et du spirituel, de l'humain et du divin. Et aussi l'auxiliatrice de l'homme contre le mal, celle par qui les puissances des ténèbres sont vaincues. On a rapporté ce mot qui date de ses derniers temps : « *Toutes les questions spirituelles et temporelles, éternelles et charnelles, gravitent autour d'un point central auquel je ne cesse de penser, et qui est la clef de voûte de ma religion. Ce point, c'est l'Immaculée Conception.* » Ce mot prouve assez que le problème essentiel de sa pensée est celui du Mal; l'Immaculée Conception, pour le chrétien, c'est ce qui refuse, en la personne d'une créature élue, la loi commune de dégradation.

Mais, de sa totale confiance, a-t-il jamais donné une preuve plus haute que celle dont le pèlerinage de Chartres a signification? Je ne raconterai point cette histoire que chacun sait. Péguy sur la grande route, sur le plateau de Beauce, cheminant en trois jours, longuement, patiemment : marchant vers cette Saint-Jacques de Compostelle du Beauceron, le cœur plein d'inquiétude et l'âme pleine de confiance; épuisé, fatigué, menant à l'extrême ses forces, et voyant enfin, dans une extase, au ras du sol, bleue et lointaine, *la flèche irréprochable et qui ne peut faillir*, c'est une de ces images qu'on dirait préparées pour la légende, et dont la vie de cet homme abonde. Mais il ne faut pas que le pittoresque dissimule le sens profond du geste. Il importe de placer dans la balance cette peine, ces cent quarante-quatre kilomètres, cet effort, si dans

l'autre plateau on veut mettre le prétendu orgueil du chrétien qui ne communiait pas.

Il avait fait ce pèlerinage, en 1911, parce que son dernier fils Pierre était malade, en danger de mort. Par foi, par vœu. Exactement semblable à tant de paysans, ses ancêtres, qui avaient dû, sept ou huit siècles plus tôt, accomplir d'analogues pèlerinages, il avait utilisé, pour forcer Dieu, le plus grand moyen qu'il eût en son pouvoir. Et il avait, suivant son mot, donné *ses gosses, tous trois à Notre-Dame*. Ses petits n'étaient pas baptisés, *à la Sainte Vierge de s'en occuper*. Je ne sais pas du tout après cela ce que veulent dire ceux qui reprochent à Péguy d'avoir trop, d'avoir indiscrètement compté sur la grâce, et d'avoir compté sur elle orgueilleusement.

Le mot usuel : « c'est la foi qui sauve », n'a pas seulement le sens que l'hérésie lui donne. La foi, c'est ce qui associe le chrétien aux mérites du Christ, le fait participer à la grande œuvre de la Rédemption. Faire reposer son christianisme sur la foi, ce n'était pour un Péguy ni mépriser les sacrements, ni dédaigner les œuvres : c'était porter son être entier, dans un élan total, vers le Christ, par l'intermédiaire de la Vierge et des Saints.

Aussi place-t-il au centre même de son christianisme ce dogme de la Rédemption. Il ne l'affadit jamais. Il le maintient dans toute son horreur humaine et sa splendeur surhumaine. L'essentiel pour lui, du christianisme, c'est cette *rémission infinie, éternelle*, du mal, par *la mise en croix d'un corps d'homme*. C'est cela, ce qu'il appelle *cette énorme aventure*. Quel chrétien niera que là est le centre de tout, la vérité essentielle? Même le plus simpliste des historiens de religion le reconnaîtrait. Quelle est la puissance de cette rémission? A quelle limite s'arrête-t-elle? Qui laisse-t-elle en dehors de son efficacité? Ces questions, qui avaient tant tourmenté Péguy, n'ont pas trouvé de

réponse à la fin de sa vie. Mais il a deviné que les réponses qu'elles comportent, il n'appartient pas à l'homme de les formuler. Il s'abandonne.

Pris dans les contradictions les plus douloureuses, torturé par le problème de l'enfer, il avait été, en un certain moment, au plus bas de la courbe. Il n'avait pas douté, mais il avait été très malheureux. De ces deux dilemmes, il était sorti en écrivant le *Porche du Mystère de la deuxième vertu*, c'est-à-dire par l'espérance. Dès lors, en dépit des violences de langage qui sont le fait de ces dernières années, en dépit d'un isolement croissant, d'un appesantissement de la détresse sur ses épaules, on le voit lentement accomplir une remontée vers la joie.

A l'espérance il a consacré un gros livre, ce *Porche*. Il pensait à lui en consacrer un autre, qui eût été le *Propre du Mystère*... Il en a parlé en homme qui la connaît. D'abord, ne pas croire en l'espérance, c'est-à-dire désespérer, c'est *le plus grand péché qui soit jamais tombé dans ce monde*, c'est mettre en doute l'efficacité du salut. Dans aucun domaine on n'a le droit de désespérer, mais quant à celui de la religion, moins que dans tout autre. Certes, c'est une vertu difficile, parce que c'est une vertu gratuite, on ne la possède point parce qu'on la désire. On ne peut même pas faire effort pour l'acquérir. Tout ce qui est en le pouvoir de l'homme, c'est d'écarter devant elle les obstacles du doute, de l'incrédulité, de la tristesse. Pour le reste, il faut qu'elle vienne seule, qu'elle luise seule, cette *flamme tremblotante à travers l'épaisseur des mondes*.

La petite espérance vient dans la joie. Elle chemine avec ses deux sœurs, la foi et la charité, mais tandis que celles-ci sont austères, elle joue le long du chemin. Elle est *cette naissance perpétuelle*, *cette enfance perpétuelle* de l'âme qui ne se laisse pas emprisonner par l'habitude, qui découvre en chaque objet, en chaque pensée, à chaque

instant, la preuve que Dieu est présent, l'attend, la soutient. Sans elle la foi n'est rien, que la plus desséchée des doctrines, et la charité se ramène à un morne partage dans une cour de prison. Elle est la force qui combat l'habitude, c'est-à-dire l'avilissement.

Mais il y a pourtant bien des choses qui parlent contre l'espérance ! Il y a la misère matérielle et morale, cette manifestation du mal dans le monde moderne. Il y a la damnation, ce retranchement des âmes qui jamais ne participeront à l'espoir. Sans doute. Et nul homme ne peut l'oublier. Mais on ne peut pas passer sa vie à résoudre des énigmes. Il faut s'abandonner, comme saint Louis de Gonzague qui voulait jouer à la balle au chasseur à l'instant du jugement dernier. Il faut enfin s'en remettre à Dieu, aux Saints, à tant de gens qui sont là pour cela, du soin de débrouiller cet écheveau inextricable. Avec sa familiarité de cœur pur, Péguy, en fin de compte, dit à Dieu même ce qu'il avait dit à la Vierge, parlant de ses enfants : « C'est à vous de vous en occuper. »

Quelle pureté, en effet, ne faut-il pas à un cœur humain pour s'abandonner ainsi avec cette confiance ? Quel, parmi tous les spécialistes de nos contradictions intérieures, saurait redire ces mots ? Il y a une innocence telle dans le cœur de certains saints, qu'il semble qu'avant eux le mal disparaisse, s'efface, *pli sous le fer à repasser*. Tel saint François d'Assise apprenant au loup de Gubbio la douceur et l'amour. Ignorent-ils que le cœur de l'homme enferme des boues ? Non, mais ils sont tels que jamais, quand ils y pénètrent, ils ne trouvent que l'eau pure. Ainsi, Péguy : nous avons entendu dénoncer souvent la perversion et la déchéance de l'homme. Que celui-là, au moins, nous console, qui nous révèle la pureté.

C'est en cela qu'on peut parler de la « sainteté » de Péguy. Mais je n'aime pas ce terme. Tout au plus a-t-on

le droit de dire que, comme dans sa Jeanne d'Arc, il nous montre, en une expérience personnelle, une sainteté qui se fait, un homme qui accomplit sous nos yeux des efforts pour se dégager, s'élever vers la sainteté. Il n'y a pas à *l'affubler au Père de l'Église,* comme il disait : « *Je ne suis pas un saint. Je suis un pécheur, un bon pécheur.* » Pétri de terre, il ne cherchait pas à passer pour moins *terreux* qu'il n'était. C'est un homme, c'est bien ce qui nous touche. Certains saints sont si dématérialisés, si uniquement saints, dirais-je presque, que, pour l'âme qui se cherche, dans les contradictions de la chair et de l'esprit, ils sont sans efficience. Le malheureux pécheur ne les saisit pas. D'autres qui se sont débattus dans les mêmes misères, chacun les comprend mieux. Péguy n'est pas un saint, mais, avec ses passions, ses erreurs, ses manques, il nous touche peut-être davantage. Et de cette terre, à laquelle il tenait si bien, son âme monte, fleur que nous admirons.

DANIEL-ROPS.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le Cycle de la Création

Il ne faut pas trop s'étonner si Don Sturzo, dont le nom jusqu'à hier évoquait exclusivement l'idée de l'homme politique, auteur de savantes études sur la Communauté Internationale et le Droit de Guerre, ou sur l'État moderne, se présente aujourd'hui comme poète dramatique, chantre des grands mystères religieux et cosmiques. Poète, il l'était dès sa première jeunesse; musicien aussi, et il figure dans le *Dictionnaire Biographique des Musiciens Italiens*. Et si le sentiment d'une double vocation l'a fait abandonner les arts pour porter l'inspiration chrétienne dans le champ politique et social, de temps à autre ses articles sur des sujets esthétiques, littéraires ou musicaux, ont montré que cet abandon n'était pas complet.

Sa pensée plus intime, le fond de son inspiration, se faisait jour en lui parfois, mais restait sans expression. Et ce qui donne au *Cycle de la Création* un intérêt tout spécial, c'est que dans ce poème l'auteur se révèle tout entier, jetant son trésor à pleines mains, à la fois philosophe, artiste, théologien et mystique.

Il fallait bien cette diversité de dons — moins rare autrefois que de nos jours — pour une telle œuvre. Les difficultés à vaincre étaient énormes. Comment représenter d'une façon plastique le moment de la Création? Les luttes des anges? — sujet où Milton même, avec son artillerie céleste, a failli tomber dans le ridicule. Comment rendre le mystère de la Rédemption sans profanation? Ou l'Apocalypse, la Fin du Monde, sans la rapetisser? Le lecteur trouve une première raison

d'admirer dans la manière franche et profonde avec laquelle ces difficultés ont été affrontées.

Nous avons dit que Don Sturzo dans sa jeunesse unissait la musique à la poésie, et le *Cycle* est en effet l'œuvre poétique d'un musicien. Le sous-titre, *Tétralogie Chrétienne,* montre bien que l'idée de la Tétralogie de Wagner n'était pas loin de la pensée de son auteur. Ce fut en effet en entendant cette œuvre magistrale, qui touche à de telles profondeurs et ouvre de si vastes aperçus, que l'idée lui vint d'une tétralogie plus vaste encore, plus profonde, plus vraie, qui serait fondée non sur une mythologie viciée par le culte de la force, mais sur la genèse et l'eschatologie chrétienne. C'est son espoir de voir surgir un grand musicien, un Wagner de nos jours, qui saurait la revêtir de musique; mais le sens de la musique pénètre la conception même du poème. Qui le lit a l'impression déjà d'un fond symphonique, et maint passage ne se récite pas mais se chante, à l'oreille intérieure, accompagné des voix de tout un orchestre.

Dans le prologue, qui puise son inspiration à la Création même, la musique, réelle ou imaginée, doit jouer un rôle important.

« La scène est complètement obscure, et, aussi prolongée que soit cette obscurité, elle ne peut indiquer qu'un instant : l'instant du passage du néant à la réalité sensible, de l'obscurité à la lumière, du silence et de l'immobilité au son et au mouvement, c'est-à-dire au temps et à l'espace. La Création ne peut s'exprimer que par ce moment de transition... » On entend la parole mystérieuse : « *Fiat!*... » Et voici la lumière qui se diffuse, les soleils qui se multiplient, la Nature entière qui élève la voix pour chanter la joie de la création. Puis ce sont les Anges qui paraissent, d'abord évanescents, couleur de perle, devenant de plus en plus clairs. Ils chantent la joie d'exister, la joie de connaître; ils sont la pensée, l'intelligence qui informera le monde matériel; le monde intellectif, le monde stellaire, se trouvent unis dans un seul élan, chantant l'hymne de joie qui est l'hymne à la vie.

La première partie de la Tétralogie s'occupe toujours des

Anges. On a remarqué que saint Thomas dans ses observations sur la nature angélique donne de précieuses lumières sur la psychologie humaine. Don Sturzo est ainsi dans son droit s'il exprime, dans le drame de ces pures intelligences, quelque chose des conflits intellectuels des hommes.

Les Anges, pas encore entrés dans la gloire, n'ont pas la connaissance directe de Dieu; ils doivent Le chercher à travers le créé, chacun à sa façon. Lucifer, le premier et le plus beau de tous, après que sa pensée s'est emparée de tout l'univers, se heurte à l'abîme infranchissable entre le fini et l'infini. Et tandis que Michel, type de la science illuminée, s'incline en adoration devant le mystère qui le dépasse, que Gabriel s'y élève par l'élan mystique de l'amour, Lucifer s'acharne contre les limites posées à une intelligence qu'il croyait illimitée.

C'est alors que surgit l'ombre d'Ahriman, figure de négation n'ayant d'existence qu'en tant que reflet du dédoublement qui s'opère en toute âme au moment où elle prend conscience du bien et du mal; symbole de la séduction du mal, du néant, de cette volonté de mort dont parlent les psychologues. Lucifer écoute la voix du tentateur, la voix du fond de sa propre âme, et la soif de l'omniscience, de la domination absolue s'empare de lui. La division commence à se faire parmi les anges, la division des ténèbres et de la lumière, et quand enfin Dieu se révèle à ses créatures, il s'en trouve déjà qui restent aveugles, et au lieu de la joie n'éprouvent que la frayeur.

Dans la révolte de Lucifer et la guerre céleste on ne trouvera rien des matérialisations de Milton; tout se passe sur le plan intellectuel et cosmique. Où les autres ont adoré, Lucifer ne cherche qu'à rivaliser; il est l'intelligence non fécondée par l'amour, « l'esprit aride, qui n'a jamais su aimer ». Pour vaincre l'inconnu il a recours aux puissances magiques de l'abîme; il fabrique un monde d'illusion, et s'acharnant de plus en plus contre le mystère il arrive à le nier, et à ne voir dans l'univers que le reflet de sa propre pensée (on voit que même le drame des Anges ne manque pas d'actualité).

Il apparaît comme dieu aux anges tremblants, auxquels, dans cette heure d'épreuve, la face de Dieu est de nouveau voilée. Il s'identifie de plus en plus avec Ahriman, et bien que Michel lui résiste, des anges de plus en plus nombreux se livrent au tentateur, et le triomphe des révoltés paraît assuré quand Gabriel se lève, embrasé d'un feu mystique pour prophétiser la chute de Lucifer, la future création de l'homme, et le mystère de l'Incarnation. D'abord effrayé, Lucifer se reprend; les cris de triomphe de ses vassaux se croisent aux prières des anges de Michel, mais tout d'un coup ces prières sont exaucées. Autour des révoltés, tout s'écroule. Ils tombent dans un tourbillon de flammes, tandis que Michel et les anges fidèles sont soulevés dans une ascension mystique jusqu'à l'Empyrée et la vision de Dieu.

C'est ainsi que finit *Les Anges*, mais le motif angélique, comme un dessein savamment tissé, parcourt la Tétralogie entière. Dans *l'Adam* au milieu de la joie de la Nature, prête à accueillir l'homme depuis longtemps promis, Gabriel chante l'accomplissement de sa prophétie, et Lucifer, qui se glisse dans la pénombre, se console en songeant que :

La nouvelle créature,
Attendue, annoncée,
Le mystère de l'infini
Ne pourra pénétrer.

Dans un cadre d'une beauté radieuse et spontanée, on entend de nouveau la voix mystérieuse de Dieu, « une chorale de trois voix qui n'en forment qu'une », et Adam naît à la vie. Comme les anges, sa pensée commence par s'emparer de la nature, et passe du créé à la recherche du Créateur. La voix de Dieu lui répond, et Adam, élevé à l'état de grâce, illuminé par la science, rendu immortel, tombe en adoration. C'est le premier mystère religieux célébré par l'homme.

Alors c'est une scène gracieuse où Adam donne leurs noms aux bêtes. Il dort, veillé par les anges, mais on entend encore la voix de Lucifer : « La joie ne dure pas, la félicité n'est qu'un songe. »

Puis, c'est la création d'Ève, et la scène du réveil, d'une pureté virginale. Mais Ève aussi voudrait connaître. Adam lui parle de l'arbre défendu. « Qu'est-ce que le bien et le mal? » demande-t-elle. « Qu'est ce que la mort? » Et Lucifer, qui écoute dans l'ombre, se réjouit. Comme lui, Adam commence à s'acharner contre les limites posées à son esprit, tandis qu'Ève, fascinée, s'approche de l'arbre. Le dénouement n'est qu'une dramatisation du récit biblique.

Dans le dernier acte Adam et Ève sont entrés dans l'histoire, dans la vie mortelle. C'est l'heure de la mort d'Abel, de la fuite de Caïn. Et comme Adam rentre pour annoncer à Ève angoissée la douloureuse nouvelle, voici Uriel qui paraît, l'ange de la mort, portant dans ses mains le calice du sang du Juste. Il leur révèle le mystère de la mort; il leur annonce les longs siècles de douleur, où le sang humain ne cessera de couler sur la terre, et, comme un rayon d'espoir au milieu des ténèbres, il leur prédit la Rédemption.

La Rédemption forme la troisième partie de l'œuvre. Drame austère, intime, méditation sur la Passion. Il nous transporte d'abord aux Limbes, où le seul mouvement dramatique est rendu par des chœurs qui s'entrecroisent, les chœurs des âmes qui attendent la délivrance promise. Le temps approche; les prophètes se lèvent, Daniel, Malachie, et même — comme le voulaient les dramaturges du Moyen Age — les Sibylles, pour répéter leurs prophéties en train de se réaliser, et tout d'un coup on entend les tendres voix des Innocents. Puis c'est le tour d'Isaïe qui, ayant redit ses prophéties, révèle sa vision des scènes du Calvaire, et la Sulamite chante le « divin épithalame de Jésus sur la Croix ».

Les autres scènes ont la même intimité; on voit les anges qui veillent au Saint Sépulcre, les saintes femmes qui pleurent, l'ombre d'Israël qui apparaît aux prêtres pour annoncer la dispersion de son peuple. A la fin un ange apparaît chantant pour la première fois le chant liturgique du samedi saint, et Marie-Madeleine rencontre le Divin Jardinier, et l'on entend les chœurs de joie de la nature elle-même, des âmes aux limbes, et des anges au ciel.

Si la *Rédemption* est austère, nuance de carême, l'*Apocalypse* est une fête de couleur et de mouvement, sans perdre pour cela son intériorité. D'abord, voici saint Jean, qui, d'après une vieille légende, n'est pas mort, mais vit en extase continue dans l'attente de la consommation du temps. Il entend une voix qui le rappelle à la vie; il revoit en vision les sept anges versant la colère de Dieu sur la terre. Et Uriel lui apparaît, pour lui intimer d'aller, avec Élie et Enoch, prêcher la fin d'un monde qui a oublié Dieu.

Les trois vieillards mystiques arrivent dans une Jérusalem qui a enseveli toute trace du Christianisme, qui s'est abandonnée au matérialisme le plus effréné et au culte de l'Antéchrist. L'Église, persécutée à mort, s'est cachée; une jeune vierge conserve pieusement la dernière hostie, consacrée par le dernier prêtre, elle reçoit la Communion des mains de saint Jean, et meurt au chant des anges.

L'Antéchrist, qui se fait adorer comme un dieu, a le pouvoir de rendre la jeunesse aux vieux en les plongeant dans une fontaine magique — la vieille Fontaine de Jouvence devient ainsi symbole d'une jeunesse purement matérielle —. La tentation, partout victorieuse, n'est plus ici celle de l'intelligence mais celle des sens, et il se trouve un philosophe pour lamenter la mort de la pensée, par laquelle l'univers a perdu sa signification. La cité est en fête pour les épousailles de l'Antéchrist avec Ève-la-Belle, et le cortège passe au milieu des chants de la jeunesse, de l'enthousiasme du peuple entier. Mais déjà de présages sinistres se font sentir, le soleil s'obscurcit, un vent mystérieux renverse le char triomphal. Devant la puissance des trois vieillards, l'Antéchrist se révèle comme Ahriman, et la foule comprend à qui elle s'est vouée. Le monde finit dans le feu, le feu invoqué par Élie, mais auparavant la prière de saint Jean a ramené le soleil, apporté l'espérance et la paix et la promesse de la miséricorde de Dieu.

La part du fantastique dans l'*Apocalypse* est de beaucoup plus grande que dans les autres actions, mais les dernières scènes à nouveau sont d'une simplicité liturgique. On entend

le chant du *Dies irae*, l'archange Gabriel fait l'évocation des corps humains avant la résurrection ; Michel clame à la tête des élus :

Accueille, ô Seigneur Christ, accueille tes fidèles
Qui furent tiens de toute éternité...

Et une Voix Mystérieuse annonce la perte des réprouvés, la joie des bienheureux.

*
* *

Aucun résumé ne saurait rendre justice à une œuvre aussi grandiose, où la beauté se trouve non seulement dans les passages lyriques (on nous a trop habitués à ne reconnaître la poésie que dans les éclairs lyriques et fugitifs), mais dans la conception, dans les proportions architectoniques de l'ensemble. Nous avons dit que c'est l'œuvre d'un musicien, et en effet les thèmes fondamentaux recourent et se croisent comme dans une symphonie. Et la clef de voûte de l'œuvre entière est donnée par le chant d'Uriel dans « Adam » :

Ainsi pérennellement renaissant
dans la visible et l'invisible création
s'accomplit l'épreuve
comme un mystère d'adoration,
loi secrète de l'univers
qui à tous les êtres impose
de pouvoir conquérir seulement par l'effort
leur raison de vivre,
mystique symbole
du lien solidaire
qui unit, harmonise et élève toute chose,
la matière à l'esprit,
le monde à l'homme et le créé à Dieu (1).

BARBARA BARCLAY CARTER.

(1) Traduction de Valentine Deglaire.

La décadence de l'art sacré

M. Henri Rouart a eu la bonne idée de rééditer le livre de M. Alexandre Cingria, *la Décadence de l'Art Sacré*, paru d'abord aux *Cahiers Vaudois* en 1917. Connaître les causes de cette décadence peut aider au renouveau. Comme la plupart d'entre elles remontent loin et ne disparaîtront pas vite, leur inventaire garde après quinze ans, malgré les progrès accomplis, toute son actualité; il la gardera longtemps.

On pourrait faire à M. Cingria quelques petites querelles, même sans demander à ses jugements une rigueur que le genre de la libre causerie n'exige pas. Ce serait s'arrêter à des détails. Il vaut mieux dire combien, quant au principal, son étude est suggestive et vraie. Sa valeur vient de ce que l'auteur, pour observer un phénomène de psychologie artistique, a interrogé surtout, chez les artistes et le public, la faculté qui joue le rôle prépondérant dans l'activité artistique : l'imagination. C'est en tant qu'ils ont affecté l'imagination que les facteurs énumérés par M. Cingria agirent sur l'art. Leurs origines cependant étaient bien diverses : théologiques, politiques, sociales, techniques, littéraires, sentimentales.

Dans une lettre admirable qui sert de préface, Paul Claudel résume toutes ces causes en une seule : « le divorce, dont le siècle passé a vu la douloureuse consommation, entre les propositions de la Foi et ces puissances d'imagination et de sensibilité qui sont éminemment celles de l'artiste ».

« Pour qui ose les regarder », écrit encore Claudel, les églises qu'on a bâties depuis cent ans « ont l'intérêt et le pathétique d'une confession chargée. Leur laideur, c'est l'ostension à l'extérieur de tous nos péchés et de tous nos défauts, faiblesse, indigence, timidité de la foi et du sentiment, sécheresse du cœur, dégoût du surnaturel, domination des conventions et des formules, exagération des pratiques individuelles et désordonnées, luxe mondain, avarice, jactance, maussaderie, pharisaïsme, bouffissure. Mais cependant l'âme à l'intérieur reste vivante, infiniment douloureuse, patiente et espérante, celle qu'on devine chez toutes ces pauvres vieilles

dames coiffées de chapeaux extravagants et lamentables, aux prières de qui je suis mêlé depuis trente ans parmi les messes basses de toutes les chapelles du monde ». — Oui, la part précieuse de l'âme, la plus intérieure, qui donc, ignorant le jugement de Dieu, pourrait la dire plus souillée ou moins pure aujourd'hui qu'aux plus beaux temps de l'art chrétien ! Mais l'art ne l'exprime pas directement. Il n'en peut rendre qu'un reflet lointain, dont les sens sont frappés par l'intermédiaire de l'imagination. L'imagination est désaccordée.

Le phénomène n'est point propre aux arts religieux. Cherchez, au hasard de vos promenades, parmi les édifices, de quelque caractère qu'ils soient, antérieurs à une époque de transition qui commence vers la Restauration et s'achève sous le Second Empire, cherchez ceux qui ne sont pas harmonieux. Il y en a, mais combien rares ! Le mauvais goût fut de tous les temps et, dans les ouvrages ambitieux surtout, on remarquera parfois des disproportions, des disparates ou de la surcharge. Mais, en général, quelle harmonie aisée et simple ! La brisure d'un toit, une moulure à l'endroit qu'il faut et rien qu'une moulure, ou la courbe d'un linteau, une console sculptée, donnent à cette vieille maison un *caractère*. C'est une physionomie différemment mais également humaine qu'ont, dans la campagne, une ferme, une grange, une croix au bord de la route, ce pont sur le ruisseau, un petit oratoire et, à la ville, la plus simple maison ou l'hôtel aristocratique. En revanche, presque tout ce qu'on a bâti depuis cent ans *grimace*. Cette perversion de la sensibilité artistique s'observe partout : dans les régions les plus différentes, dans toutes les formes de l'art (qu'on observe les assiettes, les appuis de fenêtres, le papier de tenture, que sais-je ?...). Un phénomène aussi général, aussi profond, est un de ceux qui devraient le plus frapper l'historien de la civilisation; ce serait passionnant d'en découvrir autant que possible les raisons; il est révélateur de l'âme. Le machinisme, si sottement honni par un Ruskin, n'en est qu'une des causes, entre beaucoup, et très accidentellement. La décadence de l'art sacré n'en est qu'une des manifestations et des effets. C'est le plus douloureux. Le goût, qui est comme une conscience artistique, n'est que pour une très faible part autonome, irréductible aux autres consciences psychologi-

ques et à la conscience morale : il résulte, quant au principal, de ce qu'il y a de plus humain dans l'homme. Aussi, quand on le voit perverti chez les fidèles, chez leurs pasteurs eux-mêmes et chez qui les sert, on est tenté de croire à une perversion de la conscience religieuse. Pour se rassurer, il faudrait considérer la complexité des facteurs qui concourent à ce déplorable état, ce qui ne peut être en quelques lignes notre propos.

Le petit livre de M. Cingria paraît négatif. Mais ses critiques manifestent *un esprit*, qui est très positif. Elles aideront à le développer. Mais aussi, mais surtout, ce sont les propos d'un artiste qui, par ailleurs, réalise. C'est cela qu'il y faut voir. Le charmant « portrait » (1) que M. François Fosca nous présente de l'auteur permet de replacer le livre dans une activité qui le dépasse et le commande. Il aide à comprendre que ces pages sont un peu des échafaudages; de même les articles qui les complètent (2) : ce sont des appuis provisoires, où M. Cingria peut se contredire légèrement. Tant pis ! Ils bougent, ils branlent quand on appuie. On voit qu'ils remplissent leur office, le long du mur ou sous le plafond qu'il couvre de ses jolies couleurs. Appuis qui l'aident à prendre conscience de cet *esprit* sur lequel il faut insister, et dont il s'inspire dans ses œuvres. Qu'elles jouent le même rôle auprès du public.

Est-ce que M. Cingria ne parle pas quelque part, comme tout le monde, de la nécessité de « créer un style », d' « élaborer un art » ? Il me semble, mais je ne retrouve plus l'endroit. Si oui, c'est un lapsus : il n'est pas dans le sens de ses recherches et de ses réalisations. La vraie mission d'artistes comme Cingria, et il le sent bien, j'espère ! c'est de rendre ses droits dans les arts à la liberté des enfants de Dieu. — Que ces choses sont difficiles à expliquer ! Bien sûr qu'il faut raisonner ce qu'on fait, se demander (sans répondre sûrement) où on va, se constituer aussi un corps très accueillant et continuellement revisible, mais ferme, de

(1) *Portrait d'Alexandre Cingria,* par François Fosca, aux *Cahiers Romands,* n° 11, chez Payot, 1930.

(2) Parus dans *Nova et Vetera, Revue catholique pour la Suisse romande,* en 1929 et 1930. Particulièrement celui de juillet 1930 : « La part du peuple. »

principes — et même de formules plastiques. Fatalement, cela constitue un *style*, conscient dans la plus grande mesure, qui s'impose à tout ce qu'on fait (ne lisez pas cependant : qu'on impose), et que les médiocres copient autour de vous. Remarque qui vaut pour les groupes aussi bien que pour les individus (quoique cela devienne encore plus dangereux). Bien sûr qu'il ne faut pas opposer en art lois, principes, formules, d'une part, et, d'autre part, spontanéité, pas plus qu'en morale les préceptes et les habitudes vertueuses ne s'opposent à la libre activité des vertus ! Mais faisons rendre tout ce qu'elle donne à cette analogie de l'art et de la morale. Le monde moderne conçoit la morale comme l'imposition d'un idéal arbitraire formulé en préceptes, sur la vie, pour la tailler et la tordre, comme un jardinier donne des formes d'animaux à de pauvres petits ifs. Qu'on reçoive cet idéal ou qu'on l'invente à son caprice, cela ne vaut pas mieux. De même, quand on regarde beaucoup de photographies de ce qui se fait un peu partout, des églises qui se bâtissent, des vitraux, des peintures et sculptures dont on les décore (?), du mobilier qu'on y met, — hélas !... On a cherché, on a trouvé un *style*, ou des *styles*... C'est entendu, c'est reçu; il paraît qu'il y a un style *moderne*. Les curés en discutent comme du gothique ou du romano-byzantin. Ils commencent à être rassurés quand on leur donne quelque chose « dans le style moderne », puisque ce style c'est une catégorie qui existe maintenant. Mais presque tout ce qu'on fait ainsi est aussi plat et aussi faux, aussi *mort*, que les lamentables choses dont parle M. Cingria dans la *Décadence de l'art sacré*.

Certes ! il est facile de se mettre dans la mémoire visuelle des *styles* et de les reconnaître dans telles et telles œuvres. C'est comme les préceptes qu'on veut imposer aux situations de la vie, et dont l'application produisait naguère le « bon jeune homme », idéal des pions qui n'aiment pas les histoires. Mais la vie ! La vie de la charité, de la prudence (au sens antique et chrétien du mot, non pas au sens des bourgeois), elle fait éclater tout ça ! La vie *de la vertu d'art*, qui est dans son ordre comme une prudence, il n'y a pas à dire, c'est elle qui doit s'épanouir. On n'y suppléera par aucune formule. Elle s'apprend par l'exercice, dans le concret, dans les petits cas particuliers de tous les jours, et non pas en singeant

dans une situation donnée ce qui s'est fait ailleurs dans une autre. Par l'exercice progressif, par la juste réponse donnée en chaque cas aux questions que la vie pose et sans jamais s'inquiéter des *tendances* que les critiques de métier ou d'occasion reconnaîtront dans ce qu'on fait, parmi la multiplicité, le merveilleux imprévu des circonstances, se refaire une imagination harmonieuse et donc mettre peu à peu l'harmonie dans la maison du bon Dieu, comme on établit peu à peu dans l'âme la tranquillité de l'ordre par l'exercice de l'amour et de la prudence. Un style en résulte peu à peu, et peu à peu se change en un autre style parce que l'acte d'art est *déterminé*. Du fait même qu'il est ce qu'il doit être, *toutes* les données étant satisfaites, il sera ceci et non cela, et puisque la vie ne va pas au hasard, l'art s'il est *vrai* sera ordonné, ce qui est dire aura du style, sans s'imposer l'ordre arbitraire de tel style.

J'exprime tant bien que mal ce que M. Cingria fait, avec quelques autres artistes, notamment l'architecte Dumas, dans le diocèse de Genève. Malheureusement, quand on ne peut faire le voyage, il faut avoir une grande habitude de l'exégèse photographique, si l'on peut ainsi dire, il faut savoir pratiquer cet art difficile d'imaginer les œuvres réelles, avec l'effet de leurs couleurs, dans leur lumière, à travers des images noires et blanches, pour deviner le mérite des créations de M. Cingria : peintures qui sont « des fêtes pour l'œil », des fêtes de couleur, vitraux qui font rutiler la lumière. Ah ! voilà qui chante ! Que c'est rare ! Je crois bien que le miracle est accompli, le miracle de se promener à travers les préjugés contradictoires des publics contemporains si mêlés, pervertis de façons si multiples, le miracle de leur plaire à tous ! C'est l'inspiration des arts populaires, visiblement, qui l'a permis. Il y a dans la montagne une église où le gentil génie de Cingria s'est joué (1). Le plafond divisé en caissons par légères poutres est peint tout entier, vif et gai, de motifs variés. Cela rafraîchit l'âme devant le tabernacle, et continue la préparation de louange qu'ont commencée en chemin les forêts. Cela va bien avec les cloches des vaches qu'on entend répandues alentour sur les prairies. Qu'on est

(1) Finhaut, dans le Valais. Voyez le numéro d'octobre-décembre 1932 de l'*Artisan liturgique*.

loin des pédants ! L'art religieux, plus que n'importe quel art, est chose de l'âme et donc ailé. Qu'il échappe des filets, où l'oiseleur sans cesse veut le prendre, pour le faire seriner dans une cage. Vous voyez bien que le filet est rompu. Elles ne peuvent pas retenir l'âme, les formules. Par exemple, les deux premières églises de M. Dumas, Echarlens et Semsales, sentaient encore leur romano-byzantin, bien qu'attestant un talent personnel, une sensibilité. Le voilà libre ! Le filet est toujours rompu pour l'artiste, pour l'âme religieuse, le filet de ceux que M. Cingria appelle les menteurs, les ennuyeux, les morts. Que l'oiseau en profite et s'envole !

Raymond Régamey, O. P.

A TRAVERS LES REVUES

Direction spirituelle du monde

La doctrine chrétienne a toujours maintenu, contre le matérialisme historique, le rôle prépondérant de l'initiative humaine dans l'évolution du monde. On ne nie pas l'influence des facteurs économiques, ni les lois de la psychologie des foules ni l'entraînement irrationnel des passions ; on prétend seulement que l'esprit transcende ces éléments et que le libre arbitre des hommes est capable de les diriger.

Il faut avouer qu'on se sentirait ébranlé parfois à voir la réalité des choses. Qui donc aujourd'hui est capable je ne dis pas même de gouverner, mais seulement de comprendre les événements et leur gravité extrême ? Et quelle puissance pour qui saurait capter ces forces aveugles et les orienter vers son idéal ! Qui le premier fera cela ?

C'est la question que Jean-Richard Bloch, dans **Europe** du 15 janvier, se pose en des termes d'une perspicacité presque cruelle. Les partis s'agitent à la recherche de réformes idéales, mais

« pendant ce temps, que deviendront les âmes, les esprits, les consciences ? et même les forces sociales ?... En réponse à ces interrogations, j'ai voulu donner deux exemples : l'un, réel ; l'autre, imaginaire. Deux exemples d'hommes qui n'attendent pas, qui ne croient pas que la justice soit pour demain, et qui obéissent sans délai à l'ordre de leur conscience. L'un est Jacques Martin (l'objecteur de conscience), l'autre aurait pu être celui dont j'ai esquissé l'acte aventureux et le sacrifice dans le *Conte de Noël* ».

Et ce dernier, c'est le Pape, qu'il imaginait être venu, une nuit de Noël, pendant la guerre, se faire tuer entre les tranchées, pour l'affirmation de l'Esprit.

Rejetons la critique par trop injuste qui se déguise. Au vrai, le Pape pendant la guerre s'est dressé entre les tranchées

de la seule façon qui convînt, en adjurant les combattants d'arrêter la tuerie. Mais qui ne sait que son geste prophétique ne suscita que sarcasmes et rebuffades ?

Ce qu'il faut retenir et que les catholiques ne méditeront jamais trop, c'est que, si vraiment « la société capitaliste semble avoir fait son temps — si elle trahit des signes d'essoufflement, d'épuisement —... si en regard l'idée d'une société reposant sur un autre principe apparaît alors comme neuve, salvatrice, toute chargée des vertus de la jeunesse et d'une charmante présomption d'innocence », l'avenir appartient à ceux qui le plus activement sauront refaire cette société nouvelle.

« Entre libertaires, communistes, socialistes, jeunes radicaux, *chrétiens sociaux* (1), intellectuels purs, spiritualistes, évangélistes, quakers, objecteurs de conscience et non-résistants », qui saura le premier agir ?

« Sans conteste, parmi ces troupes d'assaut, la plus grande vitalité semble bien appartenir aux groupements où se retrouvent les formes de pensée et d'action chères à l'Européen occidental Je veux dire ceux qu'inspire une méditation intellectuelle sur la position de l'esprit pensant en face des mots d'ordre collectifs; — ceux qu'inspire une méditation historique, à forme expérimentale et scientifique, sur l'évolution des sociétés; — enfin ceux qu'anime une répulsion de la conscience en face du cynisme mercantile. »

Les catholiques, dans cette compétition, n'ont-ils pas beau jeu, eux qu'inspire la contemplation des mystères divins, sans lesquels, selon le mot de Pascal, « nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes », — nous et la destinée du monde où nous vivons, et grâce auxquels nous dépassons, sans l'exclure, la plus haute philosophie de l'histoire ?

« Je vois, continue notre auteur, des petits groupes, mal fondés en doctrine peut-être, ou attachés à de survivantes théologies », agir.

« Et que se passerait-il si c'était eux qui faisaient la trouée ?... Je préférerais sans doute que le combattant dont les idées sont les moins éloignées des miennes ait le mérite de l'initiative et de l'offensive. Mais si, par sa faute, ce mérite devait aller à d'autres, la

(1) C'est nous qui soulignons.

véritable liberté, le véritable courage spirituel, le véritable réalisme, consisteraient à se ranger aux côtés de cet autre. Quand bien même ce serait le Pape! Quand bien même c'eût été le Pape! »

Et cette conclusion qu'il ne tient qu'à nous de faire mentir :

« Il est vrai qu'alors l'Église eût promptement rejeté de son sein ce trop fidèle évangéliste. Et celui-ci n'aurait bientôt trouvé derrière lui, à supposer qu'il ne fût pas mort sur-le-champ — qu'une poignée de socialistes, de protestants et de juifs. »

***

Il trouverait aussi tous ceux qui, parmi les jeunes, s'efforcent de concevoir une nouvelle construction du monde. Témoin ce « Bulletin d'information sur les tendances nouvelles » qui s'intitule **Mouvements** et qui, dans son numéro du 1er janvier 1933, publie un important manifeste de Daniel-Rops sur *La Révolution en esprit* (1).

Cette révolution en esprit, ce sera « une nouvelle attitude spirituelle devant la vie ». Attitude inspirée par la détresse présente, et je relève cet émouvant aveu, qui pour nous, chrétiens, croyant au réalisme du « corps mystique » du Christ, prend une singulière valeur :

« Même si personnellement je ne suis pas cerné par la détresse, amoindri par elle, la déchéance matérielle d'autres hommes, et la déchéance spirituelle qui en résulte pour eux, est une atteinte à ce que chacun de nous a de plus essentiel, ce par quoi nous nous sentons humains — et j'ajouterais : frères dans le Christ.

« Attitude spirituelle qui ne suppose pas la violence obligatoire, qui peut même être son contraire absolu, si l'on veut bien admettre que la violence envers soi-même vaut la violence envers autrui et que le martyr qui accepte de subir est un révolutionnaire aussi valable que le membre du comité de salut public qui exécute. »

Problème crucial qui est ici, comme en passant, indiqué. Le Christianisme a conquis le monde en supportant la persécution jusqu'à la mort, et le Christ, le premier, s'est laissé

(1) Ces considérations ont été reprises dans un chapitre du dernier livre de Daniel-Rops : *Les années tournantes*, qui vient de paraître aux éditions du Siècle.

comme un agneau conduire à la boucherie. L'esprit de Dieu animait les chrétiens et ils ne comptaient guère sur les moyens humains pour faire, dans le monde païen, la révolution. Jamais nous ne nous lasserons de répéter que là seulement, dans cette force unique de l'esprit, est la première condition du relèvement du monde.

Nous ne rejetons pas pour autant les moyens humains; mais ils ne viennent qu'en second rang, et je souscris de tout cœur à la conclusion de Daniel-Rops :

Sans doute, « le gain gigantesque de forces réalisé par l'invention scientifique doit être réparti entre tous les hommes et permettre à la personne humaine de s'accomplir plus libre et plus entière... Mais à quoi sert de vouloir donner à chaque homme ces prétendus biens si, pour ce faire, vous le privez de toute possibilité non seulement d'en posséder, mais d'en concevoir d'autres? »

***

Cette haute méditation s'éclaire encore si on la rapproche des réflexions que M. André Siegfried, d'un point de vue protestant cette fois, nous livre dans une conférence reproduite par **Le Christianisme du XX^e siècle** des 5 et 12 janvier, sous le titre : *L'Occident et la direction spirituelle du monde*. La question n'est pas de savoir seulement qui saura parmi nous influer sur les destinées du monde, et comment, mais si c'est bien nous, occidentaux, qui garderons cette influence. Car « l'émancipation des races extra-européennes n'est pas seulement économique ou politique, mais ethnique et morale... ».

L'auteur invoque à l'appui le Congrès tenu à Jérusalem, en 1928, par le Conseil international des missions protestantes.

« Un changement de caractère révolutionnaire s'est introduit, depuis quelques années, dans les conditions de l'action missionnaire protestante. D'un mot, cette action cesse de plus en plus d'apparaître comme une propagande inspirée et dirigée par l'Occident. »

Cette crise s'explique parce

« qu'en conquérant le monde, nous lui avons apporté plus d'énergie matérialiste que d'esprit religieux...

« ... Un nombre croissant d'Asiatiques et d'Africains, pénétrés de culture occidentale, cessent, en fait, d'envisager la vie sous l'angle reli-

gieux : ils croient comme Nietszche, comme Coué, comme Pelman, que, par ses propres efforts, l'homme est capable de se sauver lui-même et de réorganiser l'ordre social pour son plus grand bien dans ce monde. Telle est la leçon que, le voulant ou non, nous avons donnée. »

Ce faisant, nous avons été des instigateurs terribles de changement social et de révolution :

« On a quelquefois l'impression, dans certains de ces pays de mission, que devenir chrétien, c'est... atteindre à la dignité sociale d'une vie matérielle meilleure... Mais ce n'est pas avec ce langage qu'on ébranle le tréfonds des âmes, car les esprits n'y reconnaissent pas ce qui, au fond, constitue la religion. Les Tagore, les Gandhi, d'autres encore en Extrême-Orient, l'ont dit sans ambages. »

*
* *

Memento

Nouvelles Littéraires du 14 janvier. — Julien Benda parle des lettres qu'un écrivain reçoit, « lettres de ceux que nos livres ont troublés, pour qui ils auront été une lumière dans la nuit. Ces lettres-là, j'en ai reçu une vingtaine, et n'en pouvais recevoir davantage, parce que mes livres vont contre toutes les aspirations de mon temps (peut-être aussi parce que j'ai peu le goût de la direction). Mais ceux dans lesquels toute une jeunesse se reconnaît, les Gide, les Alain, les Guehenno, les doivent compter par centaines. Je ne serais pas étonné qu'ils les tinssent pour une des plus grandes joies de l'écrivain. »

Dans le même numéro, Henry de Montherlant, sous le titre *Le courage, règle d'or,* explique : « Si dans *Mors et Vita* j'ai mis sans crainte l'accent sur le bien de la guerre, c'est parce que, chez nous, on met l'accent, sans mesure, sur son horreur. »

Europe, 15 janvier. — Romain Rolland : *Les Cinq*, fragment qui continue *l'* « *Ame enchantée.* »

Revue d'Allemagne, 15 janvier. — Ricarda Huch, *Apollon et Dionysos* (le romantisme allemand).

Nouvelle Revue Française, 1er janvier. — André Suarès, *Poèmes.*

L'HISTOIRE

MAURICE REY. *Le secret de Jeanne d'Arc.*

M. Jacoby — le premier — l'aurait découvert! Mais ses révélations ne sont qu'un roman, un roman plus invraisemblable encore qu'il n'est choquant.

J.-R. PALANQUE. *L'Europe occidentale aux X^e^ et XI^e^ siècles.*

Les siècles de formation de notre Europe.

JACQUES MADAULE. *L'essor de l'Europe.*

XII^e^-XIII^e^ siècles : l'époque classique du moyen âge.

P. H.-S. *Tartarie et Thibet inconnus.*

Les « Souvenirs » du Père Huc.

Le secret de Jeanne d'Arc

Une humble paysanne, sans relations, inconnue, Jeanne d'Arc, s'est fait reconnaître aux heures troubles de la fin du Moyen-Age français comme l'instrument providentiel de la sollicitude divine; elle enraya la progression anglaise, rendit confiance aux « Armagnacs » découragés et sauva le royaume d'une domination étrangère. Voilà, n'est-il pas vrai? un problème attachant. Comment l'expliquer? Ceux qui avaient vécu le grand drame s'étaient déjà posé la question; ils nous parlent d'un *signe*, d'une intervention céleste si éclatante que sceptiques et railleurs alors se seraient tus; devant le miracle, ils se sont inclinés, ils ont cru. Mais les modernes ne les ont tous pas imités. Si les catholiques ont admis, les rationalistes ont épilogué, sans s'accorder bien entendu, en se moquant des superstitions du XV^e^ siècle et en réduisant les « Voix » à des phénomènes d'hallucination.

Le dernier ouvrage de M. Jacoby apporte une solution nouvelle, qui tend à bouleverser nos connaissances et les faits les plus solidement acquis. Si l'héroïne de Domremy a conquis la faveur du Dauphin et celle des courtisans qui se pressaient à Chinon, c'est qu'elle était une privilégiée de la fortune, une fille de prince (peut-être même de reine), à coup sûr un grand personnage dont les caprices mêmes trouvaient des admirateurs. La tradition qui plaçait sa naissance dans un village de Lorraine se trompe. Se trompent aussi les hommes qui la croyaient animée du

souffle divin, car ils n'ont pas compris que d'illustres origines pouvaient seules expliquer le merveilleux d'une carrière et la grandeur du sacrifice. La vérité, c'est que Jeanne était l'enfant de Louis duc d'Orléans, le frère dissipé de Charles VI, et probablement d'Isabeau de Bavière. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, Jeanne naquit dans l'hiver 1407-8. Sur les conseils de son demi-frère le duc Charles, elle fut appelée à la cour pour jouer le rôle de libératrice des états d'Orléans, alors que ceux-ci semblaient devoir s'écrouler sous les coups de Suffolk. La Pucelle aurait donc servi de jouet à une faction politique, qui l'aurait hissée sur le pavois pour ranimer des énergies qui chancelaient et délaissée ensuite, se faisant ainsi complice du bourreau.

Telle est, brièvement résumée, la thèse que l'auteur a soutenue avec un réel talent dans deux articles du *Mercure de France* (15 octobre et 1er novembre 1932) et dans un livre plus étoffé et pourvu de pièces justificatives (1). Il y présentait les conclusions d'un essai sur Jeanne d'Arc, auquel son père, le Docteur Jacoby, avait travaillé pendant plus de vingt ans. L'ouvrage, qui est une biographie de Jeanne, vise à dégager l'essentiel d'un fatras de légendes et d'hypothèses pour préparer les audacieuses interprétations du dernier chapitre. La méthode est celle du critique qui cherche, suivant le mot de M. Gabriel Hanotaux, « les circonstances... humaines dans lesquelles cette vie merveilleuse s'est déroulée ».

Sans écarter, en effet, l'apport divin, l'auteur revendique le droit de l'interpréter humainement. Les Voix, dit-il, ont réellement parlé à Jeanne, puisque la jeune fille a cru les entendre, mais il « semble abusif de recourir au miracle à

(1) Jean Jacoby, *Le Secret de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans*. Paris, *Mercure de France*, 1932.

chaque occasion où les causes d'un événement historique nous échappent. Dans ces conditions, Clio n'aurait plus qu'à fermer ses tablettes et à briser son stylet » (p. 33). C'est ainsi qu'à Domremy, d'après lui sainte Marguerite et sainte Catherine ont exprimé l'âme de la jeune fille, car elles lui parlaient son langage, celui-là même qu'une enfant « pure et pieuse eût trouvé au fond de son cœur : Sois bonne et sage... mets ta confiance dans le Seigneur ». Plus tard les Voix symbolisent « ses pressentiments : celui d'être blessée et d'être trahie, même celui de sa délivrance qui ne s'est pas réalisée ». « J'étais aux remparts de Melun, raconte Jeanne d'Arc à ses juges (p. 149). Sainte Catherine et sainte Marguerite m'avertirent que je serai prise avant la Saint-Jean d'été, qu'il ne fallait ni m'en tourmenter, ni m'en effrayer, mais prendre tout en gré, que Dieu m'aiderait. Ainsi parlaient les voix presque chaque jour et je leur demandais de mourir aussitôt que je serais prise, sans souffrir longtemps en prison, mais les voix me dirent qu'il faut qu'il en soit ainsi. » Et M. Jacoby d'ajouter : « On voit nettement ici les deux tendances qui se combattent en Jeanne : celle des avertissements raisonnables qu'*on* lui fait sur le sort qui l'attend si elle continue la campagne dans ces conditions et *sa* vocation irrésistible ; on voit les arguments que son désir d'action lui fait employer, ainsi que la crainte de la souffrance, qui lui fait préférer la mort à la prison. » (Nous soulignons à dessein *on* et *sa*.)

Tentative d'explication du supra-naturel, après bien d'autres, diront certains, et que nous devons mépriser, mais notre historien en tire le meilleur de sa démonstration ; elle lui permet de pénétrer plus avant dans les replis d'une conscience et d'y retrouver les secrets les plus jalousement gardés. Jeanne avait beau se taire obstinément devant ses juges, ses voix parlaient à son insu et

satisfont aujourd'hui notre curiosité ; parce qu'elles divulgaient des détails touchant le roi et le duc d'Orléans, elles nous révèlent le mystère d'une naissance dont les hommes étaient parvenus à effacer la trace.

Mais sans doute le procédé choquait son auteur lui-même. M. Jacoby répugne aux seuls secours de la science aliéniste, car il sait que « des circonstances humaines » président à l'élaboration du déséquilibre mental ; Jeanne n'avait rien inventé sur sa naissance ni sur celle de son roi, d'autres l'en avaient informée. Retrouver ces informateurs est un travail d'historien, et par là le livre de M. Jacoby rentre dans le domaine de la science — et des textes, et nous allons le suivre sur ce terrain. Qu'on excuse la largeur du développement et la nature de notre argumentation ; puisque notre contradicteur n'accepte que des preuves humaines, qu'il se rassure, nous n'opposerons à ses dires que des textes et des raisonnements humains.

Après une brillante introduction pleine de feu et d'erreurs (la Grande Charte n'a nullement posé les assises d'un nouveau régime politique, ni assuré, comme le croient encore la plupart des publicistes, la participation du peuple anglais à l'administration du royaume ; Charles V n'a pas supprimé les États ; parler de conservateurs et de libéraux au XV^e^ siècle n'est qu'un anachronisme amusant ; la politique « démocratique » des papes reste à démontrer, etc.), M. Jacoby s'attaque au problème de la naissance de Jeanne. Point capital, on le devine, puisque Louis d'Orléans mourut assassiné le 23 novembre 1407.

Lors du procès, Jeanne affirma sous la foi du serment être — *à ce qu'elle croit* — née à Domremy près du village de Greux. Son père s'appelait Jacques d'Arc, sa mère Isabelle [Romée]. Elle s'attribua dix-neuf années, ce qui placerait sa naissance en 1412. Avec raison, les modernes ont noté l'incertitude de cette réponse qui laisse deviner

que l'intéressée pouvait se tromper. Mais doit-on accorder plus de créance au témoignage d'Hauviette (la charmante petite qui pleura beaucoup le départ de Jeanne), duquel il résulte que Jeanne serait née dans l'hiver 1407-printemps 1408? En bonne logique non : on ignorera toujours la date exacte de la naissance de Jeanne.

Les premières apparitions. — Enfant, la Pucelle savait déjà le secret de sa naissance. Les dépositions de Bertrand de Poulengy et de Jean de Novelonpont nous en fournissent la preuve, la première surtout (1). Bertrand de Poulengy était un jeune chevalier, vivant noblement du métier des armes, qui visita plusieurs fois la maison de Jacques d'Arc. Premier problème : pourquoi ce gentilhomme se serait-il commis avec des vilains? demande M. Jacoby. Ce n'est pas dans les habitudes du temps. Mais Bertrand de Poulengy n'est pas un gentilhomme à la manière des seigneurs du XVII^e^ siècle. C'est un pauvre écuyer, un soldat comme tant d'autres, simple, fruste et brutal, qui se mêle aux populations plus encore qu'il ne fréquente les grands, pareil à ceux que nous décrivent les innombrables textes militaires du XV^e^ siècle (chroniques, procès, lettres de rémission). Plus tard ce compagnon de Jeanne gouvernera l'écurie du roi, quand la bergère de Domremy l'aura fait connaître.

Tel est l'homme de confiance que l'on nous assure avoir servi d'intermédiaire entre la cour et l'encombrante bâtarde que l'on cachait! Relisons sa déposition : on acquiert vite la certitude que Bertrand ne s'est aventuré chez les Darc qu'après son retour de Chinon, une fois sa mission de garde du corps terminée. Au procès de réhabilitation, interrogé sur la Pucelle, il ne verse aucun sou-

(1) Reproduite en Appendice, p. 241.

venir personnel touchant la jeunesse de Jeanne et se contente de rapporter des récits qui lui sont étrangers (audivit enim dici). Bien mieux, lorsqu'il lui arrivait de passer à Domremy, il ne s'arrêtait jamais chez Jacques d'Arc (Sub eadem arbore fuit per duodecim annos antequam vidisset dictam Johannam). Son récit ne s'anime qu'à l'instant du voyage de la bergère à Vaucouleurs : « alors il la vit parler avec Robert de Baudricourt ».

Quant à Jean de Novelonpont, c'est un valet d'armée et pas davantage, qui raisonne comme chacun autour de lui, s'enflamme avec tout un peuple aux paroles de Jeanne : un bien naïf agent de liaison, qui se serait laissé prendre à son propre jeu ! (1) La « science » de M. Jacoby ne connaîtra jamais les sources d'information de Jeanne, ni l'homme qui fit parler saint Michel.

Le départ, la délivrance d'Orléans, le sacre de Reims. — Jeanne brûlait de partir ; chacun se souvient des incidents qui marquent la fin de son séjour à Domrémy : tantôt elle relançait Baudricourt jusque dans son château, tantôt elle décidait de tenter sa chance elle-même sur les routes de France. Un jour avec son cousin Durant Laxart, elle atteignit Saint-Nicolas-de-Sept-fonds (sur la route de Nancy et non de Chinon) puis revint chez ses parents. L'ordre de conduire la jeune fille à la cour vint-il du dauphin ou de Baudricourt ? Certains historiens admettent la première hypothèse pour de bonnes raisons que renforce encore M. Jacoby. L'explication de ce fait n'offre guère de difficultés : le bruit des apparitions commençait à se répandre et de pieuses personnes désiraient s'informer pour savoir au juste à quoi s'en tenir. Pour admettre

(1) Sur lui, cf. *Procès de Jeanne*, II, pp. 435-439.

cette intervention de la cour est-il bien nécessaire d'imaginer l'intervention d'un frère même haut placé?

A Chinon l'arrivée de la Pucelle suscita bien des curiosités. Les uns se méfiaient et traitaient ouvertement de sorcière et de folle la petite paysanne. Comment se produisit le revirement? De deux façons, semble-t-il. En premier lieu, grâce à l'appui d'un parti qui entama une vigoureuse campagne en faveur de Jeanne et qui se composait de bons catholiques, de l'ancien chancelier Regnault de Chartres, de la reine Yolande, du confesseur du roi et surtout des serviteurs de la famille d'Orléans, chargés en l'absence du duc d'en gérer les affaires. Parmi eux Raoul de Gancourt, bailli d'Orléans, vaillant guerrier qui devait mourir assassiné après avoir toute sa vie soutenu la cause armagnacque. Il revenait de Londres quand Jeanne quitta Domremy et s'y était entretenu avec son duc prisonnier. Sur cette entrevue, M. Jacoby a des lumières que n'autorisent guère les textes; il voit une corrélation entre la venue de la Pucelle et ce voyage en Angleterre du grand régisseur des domaines d'Orléans. Hypothèse que tout cela, et rien de plus. Et pourquoi s'étonner de l'enthousiasme de ceux qui veillaient aux destinées d'une Maison alors très ébranlée? Jeanne parlait de grouper toutes les forces du royaume : comment ne pas frémir à cet appel, quand Dieu lui-même l'avait provoqué?

L'intervention de hauts personnages n'aurait pas suffi à convaincre les hésitants, il fallait un signe manifeste pour obtenir toutes les adhésions. Ce signe fut donné au cours de la première entrevue de Jeanne avec le dauphin. Charmé, Charles VII aurait déclaré à l'assistance, qu'hormis Dieu, personne ne savait des secrets comme la Pucelle. Que s'était-il passé? On a beaucoup discuté sur la nature de ce secret. A Rouen, Jeanne refusa de rien dire à ses juges; lassée, elle laisse entendre qu'un ange

apporta le dit signe, lequel durera mille ans et plus, puis elle précise davantage, elle décrit une couronne que plus de trois cents personnes ont vue et admirée (Procès, II pp. 120-1, pp. 139-144). De toute évidence elle se moque de ses juges. Sur le signe nous possédons encore — à défaut de l'original — les conclusions données par les docteurs réunis à Poitiers pour enquêter sur la moralité de la jeune fille. Document officiel, un peu suspect par là, dont la teneur est la suivante (1) : « Le roy lui demanda signe, auquel elle respont que devant la ville d'Orléans, elle le monstrera, et non par ne en autre lieu : car luy est ordonné de par Dieu. » Si nous ouvrons enfin les pièces du procès de réhabilitation, nous nous heurtons à des réponses contradictoires, l'imagination des témoins ayant longtemps travaillé. Les historiens accordent généralement plus de confiance à la déposition de l'aumônier de Jeanne d'après laquelle la jeune fille aurait affirmé au roi qu'il était « vray héritier de France et filz du roy ». Des rumeurs couraient en effet, inquiétantes pour la légitimité de Charles VII ; on chuchotait — et les Anglais proclamaient — que Charles n'était qu'un bâtard indigne du trône, parce que fruit des amours illégitimes d'Isabeau de Bavière. M. Jacoby adopte ce point de vue avec vraisemblance, croyons-nous. Mais un rationaliste admettra-t-il davantage? Sans invoquer une fabuleuse naissance, il conviendra que dans les cancans qui circulaient à la cour Jeanne trouvait de quoi alimenter ses visions. Même l'interprétation « libre » doit écarter sagement le romanesque feuilleton de notre critique.

Admirons également la surprise de ce dernier devant l'accueil chaleureux que les contemporains ont ménagé à la Pucelle : ils l'ont comblée d'honneurs, extérieure-

(1) *Procès*, III, p. 392.

ment tout au moins. Le roi l'invite à sa table avec des intimes : cela ne nous surprend guère. — Au siècle précédent, Charles V recevait de petites gens, les gratifiait de somptueux cadeaux. Par charité, sans doute, car son cœur inclinait à la charité, mais aussi parce que les mœurs sont quelquefois simples, malgré le luxe de la Cour. Charles VI se fait houspiller dans la rue par un sergent pour avoir revêtu les haillons du « caïman » (mendiant) et observé à l'aise les débordements du carnaval. Que nous voilà loin de l'étiquette ennuyeuse du Roi-Soleil! Et l'on s'étonnerait qu'à Chinon le Dauphin se soit dérobé devant celle que tout un peuple vénérait déjà comme une sainte, comme l'envoyée de Dieu? Reprenez les chroniques de l'époque, examinez comment se conduisent, devant les grands, les prédicants enflammés : ils les flagellent de leurs prophéties, leur crient durement des vérités, et, malgré cela, partout où ils lancent leurs anathèmes, on les reçoit avec respect. On se préoccupait bien peu de leur petite naissance quand on les approchait.

***

Plus encore que le lymphatique dauphin, les d'Orléans s'empressent autour de la Pucelle, car ils devinent en elle la force divine qui sauvera leur fortune, les uns par piété, les autres par politique, d'abord les femmes et les clercs, puis les hommes d'action, sceptiques et jaloux. On lui donne un hôtel avec un écuyer pour le diriger (1), et un aumônier. Excès d'honneurs? Non. Jeanne mène un train modeste, malgré ses apparences ; elle ne fut jamais bien riche et, devant ses juges, elle se plaindra de la fai-

(1) Un écuyer n'est pas nécessairement un noble, mais le plus souvent un modeste personnage. C'est surtout un titre militaire donné à une certaine catégorie de soldats. (Voir plus haut à propos de Bertrand de Poulengy.)

blesse de ses ressources, — petites, on en conviendra, si on les compare aux gigantesques fortunes que les princes du sang et les favoris se taillaient au détriment des finances royales. Pas même un apanage, comme le roi ou les ducs en donnaient à leurs parents. Mais, à défaut de la richesse, Jeanne ne manque pas de crédit. Lui a-t-on accordé le droit de grâce? M. Jacoby le croit (p. 113-116), en rappelant qu'à Beaugency, le connétable de Richemont la supplia pour rentrer à la cour. Il ignore sans doute que le droit de grâce était accordé par le roi à des chefs d'armée ou même à des baillis de province, sous bénéfice de confirmation royale. Jeanne a pris des engagements envers des particuliers sans enchaîner pour cela la volonté du roi ni celle de ses conseillers. Notons qu'elle n'eut jamais de pouvoirs proprement politiques et ne siégeait pas au Conseil.

Transportons-nous à Reims et considérons l'émouvante cérémonie du sacre. La Pucelle se tenait aux côtés du souverain, l'oriflamme déployé, dans l'allégresse sans doute. A-t-elle eu le privilège exclusif de porter l'étendard dans la cathédrale? M. Jacoby se montre catégorique sur ce point en citant ses auteurs : la réponse de Jeanne à ses juges et un fragment de la chronique bourguignonne de Clément de Fauquembergue. Nos lecteurs en jugeront : la minute du procès nous apprend que lorsque le roi mit Jeanne « premier en œuvre et qu'elle fit faire son estaindart », nul seigneur ne copia son panonceau, mais que « les uns en firent faire à leur plaisir et les autres non ». Il s'agit de tout autre chose que ce qu'indique M. Jacoby. Le récit de Clément de Fauquembergue ne prouve rien, puisqu'il rapporte des bruits qu'il n'a pas vérifiés (« si comme on disoit ») et qu'il s'intercale dans un épisode du siège d'Orléans... Il nous apprendra que devant les bastides anglaises seule de tous les Français Jeanne avait dressé son étendard.

La captivité. — Prisonnière, la Pucelle jouit de faveurs exceptionnelles, notre auteur le croit du moins. Au XV^e^ siècle, le cas d'une sorcière ne se prêtait généralement pas à des investigations approfondies. A peine livrée au juge, la femme maudite était remise entre les bras séculiers pour être confiée au bourreau. Mais Jeanne était une prisonnière de choix. Pour elle on accumule « consultations sur consultations, on s'adresse à l'Université de Paris ; le roi d'Angleterre, par l'entremise du régent, prend la peine de justifier son procès ; on épargne à Jeanne la torture... on la soumet à d'interminables interrogatoires » (pp. 171-2). La duchesse de Bedfort se dérange pour examiner la virginité de l'illustre captive, comme autrefois la reine Yolande. Et quelle valeur ne trouve-t-on pas dans les boutades de Jeanne quand on sait lire entre les lignes ! Elle refuse de trahir son roi et son duc, d'affirmer quoi que ce soit touchant le signe. Pressée par des juges qui multiplient les questions insidieuses, toujours elle se dérobe par un trait d'esprit ou par le silence. Les juges, à la fin, se font complices de ce mutisme. Pour que leur impartialité reste à l'abri des soupçons, ils opèrent toujours avec la perfidie et la souplesse d'inquisiteurs consommés, mais ils tendent la perche à leur victime. Ils dictent le sens de ses réponses. Sur leurs instances, le « signe » révélateur, sur lequel Jeanne s'était tue, se précise sous la forme d'une couronne apportée par l'ange au roi, « transparente allégorie de l'entrevue de Jeanne et de Charles VII » (p. 183).

La dernière partie du procès raconté par M. Jacoby n'est plus qu'un drame poignant, celui d'une pauvre fille abandonnée par son parti, dupée par ceux-là même qu'elle avait sauvés, par le roi, par le duc d'Orléans, par les princes et les seigneurs français, mais fidèle à sa mission, héroïque jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice.

Le récit ne manque pas de grandeur, mais se réduit à un panégyrique inconsistant. Si la lâcheté de Charles VII a soulevé — et soulève encore — des invectives de la postérité, quelle épithète donner à ce duc qui assiste indifférent au supplice d'une sœur et d'une libératrice? Et ces partisans qui avaient salué avec tant de joie l'arrivée d'une parente lointaine? Faut-il encore noircir des hommes aux consciences bien chargées déjà, sans preuves sérieuses à l'appui?

Oui, sans preuve sérieuse, car nous estimons que M. Jacoby nous a déçus. A l'histoire traditionnelle, il n'a apporté que d'infimes corrections : une hypothèse sur la naissance de Jeanne, des conjectures sur le secret de la Pucelle, des étonnements variés. Que Jeanne fut une parvenue, pourquoi s'en formaliser? Les fortunes soudaines ne datent pas de la Troisième République. Il faut aussi réfléchir avant de taxer d'emphase une lettre d'anoblissement, et se rendre compte que « Notre chère et amée Jeanne » est une formule protocolaire comme en contiennent tous les documents de chancelleries, et qu'on la trouve répétée à des centaines d'exemplaires.

Il importe de lire soigneusement les textes et d'éviter les contresens. « Plus on est de sang de France ensemble, mieux cela est », aurait déclaré la bergère au duc d'Alençon, devant le roi (p. 191). Or, que dit le document? Il nous rapporte qu'à son arrivée à Chinon le duc trouva Jeanne parlant avec le roi. Seule? Je n'en sais rien. « Et ipso loquente appropinquante, ipsa Johanna petiit de loquente quis esset, et rex respondit quod erat dux Alenconii. Tunc ipsa Johanna dixit : « Vous soyez le très bien venu (1). Quanto plures erunt de sanguine regis Franciae insimul tanto melius. » Le *ou* n'a qu'une valeur d'in-

(1) En français dans le texte. *Procès*, III, p. 91.

terprétation et ne remplace pas le « *nous* » attendu et concluant.

Des arguments bizarres viennent sous la plume de M. Jacoby. Jeanne aurait accepté le glorieux surnom de « Pucelle d'Orléans ». Pourquoi cela ? Parce qu'elle appartenait à la famille d'Orléans ? Certes non. Rappelons qu'il s'agit d'un sobriquet, et comme tous les sobriquets il s'explique par un détail de la vie de l'héroïne, mais encore faut-il voir là une *expression populaire* et non pas un titre officiel, l'intéressée se désignant *elle-même* sous le nom de « Pucelle » tout court. Et du reste la démonstration ne deviendrait probante que si les contemporains s'étaient servis d'une autre expression, indiscutable celle-là, « Jeanne d'Orléans ». M. Jacoby invoque aussi l'héraldique. Les armes conférées à Jeanne seraient les armes de France à fleurs de lis avec la brisure de bâtardise. Un héraldiste averti, M. Edmond des Robert, président de la Société d'Archéologie lorraine, a démenti dans sa revue (1) de la façon la plus formelle la remarque de M. Jacoby.

Surtout la thèse pose des problèmes inextricables, véritables défis au bon sens. M. Jacoby nous conte sans rire l'histoire suivante : Le jour de la naissance de Jeanne, les coqs ont chanté, à ce qu'assurent de naïfs habitants de Domremy, en quête de merveilleux, sans doute réveillés par « l'arrivée nocturne de cavaliers ». Tout le monde dans le village ignorait l'heureux événement, *la grossesse par conséquent d'Isabelle Romée.* Mais alors, dites-moi, quel puissant argument aurait fermé la bouche des bonnes gens pour que, vingt ans après, ils ne s'étonnent toujours pas d'une naissance insolite. Personne donc n'aurait su, dans ces trente maisons, les espérances de Jacques

(1) Numéro de novembre-décembre.

d'Arc, alors maire, c'est-à-dire l'agent du seigneur? Comment l'affirmer? Quel sujet pour un Alexandre Dumas!

Cette simple question des responsabilités assumées par chacun, petits et grands, dans cette ténébreuse affaire d'enlèvement, nous pourrions la poser bien des fois dans l'histoire de Jeanne d'Arc, telle que la raconte M. Jacoby. Cette disparition de l'enfant ne fut machinée que grâce à la complicité des nombreux serviteurs du duc d'Orléans. Et si vous reprenez une à une la déposition de Dunois, celle du duc d'Alençon, du sire de Gaucourt, un tact parfait leur permet de tout dissimuler devant les enquêteurs pontificaux. A la cour du roi de France aussi le mystère s'était ébruité : à l'arrivée de Jeanne les grands personnages sont au courant, par exemple le comte d'Armagnac. En dehors du royaume, le duc de Milan en est informé, le pape également (les paternels conseils qu'il envoie au roi sous-entendent bien des choses), le régent lui-même, le duc de Bedfort! Ce prudent politique a cru devoir ensorceler l'opinion publique pour se justifier envers elle. Enfin les juges de Rouen! Un vrai secret de Polichinelle, en somme, et cela nous gêne dans notre naïveté d'historien. La conspiration du silence aurait été remarquablement montée, puisqu'elle a duré jusqu'en 1932 et qu'il a fallu cinq siècles pour la percer et la stigmatiser. Eh bien! non, nous ne pouvons admettre une telle aventure, ou nous exigeons d'autres preuves, des textes plus nombreux, des analyses plus serrées.

Au terme de cette étude, nous espérons qu'à la lumière des documents rien ne troublera plus dans un livre aventureux qui a voulu trop expliquer. Tentative d'un esprit hypercritique, il n'est pas, il ne peut pas être l'œuvre définitive que nous attendons sur Jeanne d'Arc.

MAURICE REY.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Europe occidentale aux X^e^ et XI^e^ siècles

Dans *l'Histoire du moyen âge*, — section de *l'Histoire Générale* dirigée par M. Glotz, — il n'avait paru jusqu'ici que des fragments du premier tome. Le tome II (1), qui vient de voir le jour avant l'achèvement de celui qui doit le précéder, fait bien augurer de cette série, qui ne sera pas inférieure, semble-t-il, à *l'Histoire ancienne*, dont plusieurs volumes, parus depuis peu, sont déjà devenus classiques. L'auteur de cet ouvrage consacré aux X^e^ et XI^e^ siècles en Occident était pleinement qualifié pour l'écrire : M. Augustin Fliche, qui a naguère donné une esquisse de cette époque dans sa *Chrétienté Médiévale*, n'avait, en bien des cas, qu'à utiliser ses travaux bien connus sur *Le Règne de Philippe I^er^* et sur *La Réforme Grégorienne*. Ce n'est pas à dire que sa tâche fût aisée : il est peu de périodes aussi confuses, aussi complexes, aussi difficiles à bien connaître que celle-là. La qualité principale de ce livre est précisément d'avoir su nous donner un récit clair et bien ordonné de ces années troubles. Il est usuel de répéter, pour des livres aussi complets que celui-ci, où l'exactitude critique ne veut rien laisser échapper des résultats de la science historique, qu'on ne saurait les résumer. Et pourtant l'historien a su si bien dominer sa matière et charpenter son exposé que les grandes lignes apparaissent avec une frappante netteté et s'imposent à l'attention du lecteur. Il est intéressant et profitable de parcourir, à la suite de M. Fliche, ces siècles de formation de notre Europe.

(1) *Histoire Générale, Histoire du moyen âge.* Tome II : *L'Europe occidentale de 888 à 1125*, par Augustin Fliche (in-8, IX-672 pp., Les Presses Universitaires de France).

Le rideau s'ouvre, peut-on dire, sur la déposition et la mort de Charles le Gros, en 888 : près d'un demi-siècle après le Traité de Verdun, c'est le démembrement définitif de l'Empire Carolingien, la disparition rapide, au bout de quelques années, de la dignité impériale. La première partie, qui commence ainsi, se continue par plusieurs chapitres qui exposent la décadence des Etats issus du démembrement : l'Allemagne de 899 à 936, l'Italie de 896 à 947, la France de 888 à 956, — la décadence de l'Église elle-même, profondément corrompue au début du X^e siècle, « en son chef et en ses membres » (pour user d'une formule postérieure), rongée par la simonie et le nicolaïsme, tandis que la Papauté, asservie à l'aristocratie romaine, se révèle à peu près impuissante à diriger le redressement nécessaire. C'est alors la triste « apogée » du régime féodal : anarchie politique, engourdissement économique, déclin religieux et intellectuel. Misères sans nom, immoralité navrante, famines et scandales : l'historien semble assister à la mise au tombeau de l'Europe chrétienne, menacée par les Normands, les Hongrois, les Sarrasins, et plus encore peut-être par les vices qui la minent, lorsqu'une restauration est opérée, sur le terrain politique au moins, par Otton le Grand, nouveau Charlemagne, unificateur de l'Allemagne et de l'Italie, vainqueur des Barbares, Empereur à Rome enfin en 962.

Cette date ouvre une nouvelle époque, axée autour du XI^e siècle, marquée par une renaissance et des progrès de tout ordre. Renaissance économique, progrès de la civilisation ; c'est alors que reparaissent les villes sur le sol dévasté de l'Europe, avec une bourgeoisie urbaine, riche, désireuse de liberté, au sein du monde féodal rude et oppresseur ; c'est alors que s'inaugure un réveil religieux, commencé dans les monastères de Cluny, et générateur d'un mouvement intellectuel, au temps du pape Gerbert, de Fulbert de Chartres et de saint Anselme ; c'est alors que se constitue, en Auvergne et en Catalogne, le premier art roman. Cette renaissance s'accompagne de transformations politiques. Les rois de Germanie, chefs de l'Empire, essaient pendant un siècle

de dominer la Chrétienté ; mais, entre l'attrait du mirage italien et les nécessités de la lutte contre les Slaves, ils ne peuvent finalement qu'échouer : après Otton III et Henri II, les premiers empereurs franconiens rencontrent en face d'eux des résistances de plus en plus fortes. Au même moment, les Scandinaves réussissent une mainmise éphémère sur tous les rivages de la mer du Nord, avec l'Empire anglo-norvégo-danois de Cnut le Grand (1014-1035) qui fait entrer ses pirates nordiques dans les cadres de la Chrétienté occidentale et ferme ainsi les rudes temps de l'âge viking. Cependant la féodalité triomphante est en conflit, dans tous les États, avec l'autorité monarchique : en Allemagne, où les ambitions impériales font tort à l'exercice normal du pouvoir royal ; en France, où la faiblesse des derniers Carolingiens et des premiers Capétiens favorise l'indépendance des grands feudataires ; en Angleterre, où la royauté anglo-saxonne, rétablie après le départ des Danois, ne peut, sous Edouard le Confesseur, venir à bout de l'opposition aristocratique. Au milieu du XI^e^ siècle, on voit donc partout les vassaux triompher des rois.

Mais deux événements exactement contemporains vont orienter dans des voies nouvelles l'histoire de l'Europe : l'affranchissement de l'Église Romaine avec les Papes Étienne IX, Nicolas II et Grégoire VII, de 1057 à 1076 ; la formation du royaume anglo-normand en 1066. Il en résulte deux séries de luttes : la lutte du Sacerdoce et de l'Empire (jusqu'au Concordat de Worms) ; le premier conflit des royaumes capétien et anglo-normand, sous Louis VI et Henri I^er^. Enfin, aux confins de la Chrétienté, ce sont les combats contre l'Islam, en terre ibérique d'abord, vers la Terre Sainte ensuite avec la Croisade d'Urbain II : exploits des « chevaliers », que célèbrent les premières chansons de geste, en ce début prometteur du XII^e^ siècle.

Je n'ai guère fait, en rappelant ces enchaînements, que résumer les chapitres fort denses, mais très bien construits et liés, de M. Fliche. A le lire, on se demande cependant si certains développements ne pouvaient être distribués un peu

différemment. Les caractères si tranchés de la civilisation, au Xe siècle d'abord, au XIe ensuite, ne pouvaient-ils être indiqués, comme je viens d'essayer de le faire en quelques mots, à propos de chacune de ces périodes, au lieu d'être « relégués » en quelque sorte à la fin du volume? L'attention eût été peut-être davantage attirée sur cet extraordinaire réveil économique et ces curieux débuts de l'architecture médiévale. L'on aurait pu ainsi éviter également de séparer l'aspect politique (p. 161) et l'aspect moral et social (p. 583) du régime seigneurial, de revenir à deux reprises au moins sur l'œuvre et l'action des moines clunisiens (p. 124 et 614). Dans le même ordre d'idées, on est un peu choqué de voir l'œuvre d'un pape comme Urbain II étudiée en plusieurs morceaux, à propos de l'empereur Henri IV, puis de la Croisade.

Quoi qu'il en soit, bien des remarques de cet ordre ne sauraient, sans injustice, être adressées à l'auteur du livre, obligé de s'adapter aux cadres de la collection. Ainsi on ne peut lui faire grief d'avoir raconté la première Croisade sans traiter des empires byzantins et musulmans au XIe siècle et des États francs de Syrie au début du XIIe : ces aspects du monde oriental prendront place dans un autre tome de cette Histoire. En tous cas de tels regrets (1) ne doivent pas faire oublier les mérites solides de l'ouvrage. L'auteur, répétons-le, connaît de près les plus importantes des questions qu'il expose ; il fait appel, à l'occasion, aux sources elles-mêmes, dont il présente, brièvement et discrètement, la critique. Sur les grands problèmes qui se posent alors, il donne un avis judicieux et nuancé ; il dessine les portraits des protagonistes, juge d'un mot les personnages et les actes. Il cite quand il le faut, en leur rendant justice, les savants d'aujourd'hui qui ont renouvelé tel ou tel aspect de cette histoire : M. Pirenne pour la renaissance des villes, M. Boissonnade pour les Croisades d'Espagne (avec quelques réserves fon-

(1) On regrette également un peu, puisque la collection comporte des cartes historiques, de n'en avoir ici que deux, où l'on ne retrouve pas toutes les indications géographiques si complètes données dans le texte.

dées), MM. Mâle, Bréhier et Puig i Cadafalch pour les origines de l'architecture et de la décoration romanes (1). Lui-même suggère avec prudence certaines rectifications aux jugements couramment admis : non seulement sur maints détails concernant l'époque de Grégoire VII, qu'il a eu l'occasion de traiter en ses travaux antérieurs, mais encore sur la valeur des papes du X^e^ siècle, par exemple. Au total, une étude dont on ne possédait pas l'équivalent sur ce sujet : l'histoire de 250 ans de l'Europe médiévale mise au point, clairement exposée, avec critique et vigueur. On ne saurait trop remercier M. Fliche de l'avoir écrite et M. Glotz de la lui avoir demandée.

JEAN-REMY PALANQUE.

L'essor de l'Europe (2)

L'Essor de l'Europe : Peu de titres, sans doute, convenaient mieux que celui-ci pour caractériser la période qui s'écoule du XI^e^ au XIII^e^ siècle. N'est-ce pas alors que, d'un effort vigoureux, l'Europe féodale brise les frontières où elle fut longtemps enfermée, vers le Sud, en Espagne, vers l'Orient, en Syrie et en Terre Sainte ? N'est-ce point alors que la Méditerranée reprend ce rôle que lui avaient enlevé un moment les invasions musulmanes, de trait d'union entre les trois mondes qui forment l'Ancien Continent? Les Génois, les Pisans, les Vénitiens, s'élancent sur les routes que la

(1) On aurait aimé trouver aussi la mention des recherches du commandant Lefebvre des Noëttes sur l'évolution de l'attelage du cheval : c'est précisément aux X^e^-XII^e^ siècles qu'il place l'invention de la ferrure à clous et du collier d'épaule, d'où sortit une véritable révolution dans l'emploi de la force motrice animale.

(2) Louis Halphen, *L'Essor de l'Europe* (XII^e^-XIII^e^ siècles), tome VI de la collection « Peuples et Civilisations ». 1 vol. Alcan, 1932.

Croisade vient d'ouvrir et, quels que puissent être les échecs ultérieurs, les brèches qui, alors, furent pratiquées ne se refermeront plus jamais.

Toutefois, il ne faut pas entendre l'essor de l'Europe uniquement au point de vue militaire et commercial. En effet, pour que l'Europe pût devenir conquérante, encore fallait-il qu'elle ait pris conscience d'elle-même, et l'Europe, à cette époque classique du moyen âge, c'est essentiellement la Chrétienté. Peut-être le titre choisi par M. Halphen eût-il été encore plus clair s'il avait écrit : l'*Essor de la Chrétienté*. Mais ne le chicanons pas sur les mots. Ce qui demeure, c'est que du XI^e^ au XIII^e^ siècle la Chrétienté achève de s'affirmer et de s'organiser. Dès le XI^e^ siècle le Pape Grégoire VII proclame avec une infaillible rigueur la primauté du spirituel. Il n'importe guère qu'il soit mort en exil et apparemment vaincu. La vérité ne meurt pas. Quelques années à peine après ce pontificat tourmenté, Urbain II galvanise l'Occident et lance la grande chevauché de la première Croisade ; Cluny et Cîteaux plantent leurs abbayes dans toute terre chrétienne; le XII^e^ siècle voit un saint Bernard s'imposer, par le seul prestige de sa sainteté, aux Empereurs et aux Rois ; enfin, avec Innocent III, au seuil du XIII^e^ siècle, on put croire un moment réalisé le grand rêve de la République Chrétienne. C'est alors que naissent, comme deux jumeaux ensemble, l'Ordre franciscain et l'Ordre dominicain ; les grandes Universités s'organisent autour de celle de Paris, qui est le cerveau de l'Église. Et, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, tandis que l'architecture gothique a déjà couvert de chefs-d'œuvre la France et l'Europe; tandis que saint Louis propose au monde le modèle de la monarchie chrétienne; saint Thomas d'Aquin unit dans une construction harmonieuse et solide la Sagesse païenne et la Révélation, Et c'est peut-être ici le sommet de cette ascension continue, à laquelle nous venons d'assister depuis deux siècles.

Quel magnifique bilan de victoires sur tous les terrains! Peut-être de pareils triomphes nous apparaîtront encore plus admirables si nous voyons dans le détail de l'histoire les

innombrables difficultés qu'il fallait vaincre. C'est à quoi sert éminemment un manuel comme celui que M. Louis Halphen vient de nous donner. On se fait du moyen âge — et je dis de sa période la plus brillante et la plus féconde — une idée un peu simpliste lorsqu'on n'envisage que sa gloire. Mais cette gloire fut payée très cher, et les résultats acquis toujours contestés. En étudiant ces annales, nous n'apprendrons pas à désespérer, mais au contraire à espérer contre toute espérance.

D'où sont-ils partis, en effet, ces ancêtres dont les lauriers nous paraissent aujourd'hui inaccessibles? Rien de plus confus que l'Europe au début du XI^e^ siècle. La féodalité a morcelé les royaumes, qui ne sont plus qu'un souvenir ou pas encore une réalité. Les deux institutions qui dominent le monde, la Papauté et l'Empire, paraissent condamnées à se livrer de tels combats que le triomphe de l'une est incompatible avec l'indépendance de l'autre. Dans la première moitié du XI^e^ siècle, l'Eglise, lourdement engagée dans le réseau féodal, est corrompue par la simonie. La Papauté elle-même semble s'abandonner. Et cependant, de Benoît IV à Urbain II, un demi-siècle à peine s'est écoulé. Dans l'ordre politique on assiste à des redressements presque anssi surprenants. Qu'était-ce qu'un roi de France sous les quatre premiers Capétiens? Le souverain d'un domaine féodal des plus médiocre, bafoué par ses grands vassaux, incapable de se mêler aux événements capitaux de son temps, à ceux-là même qui eurent leur point de départ dans son propre royaume. On ne voit pas que Philippe I^er^ ait joué le moindre rôle ni dans les chevauchées normandes vers l'Italie, qui mènent Robert Guiscard sur le trône des Deux-Siciles; ni dans la conquête de l'Angleterre, ni dans la première Croisade. Il ne conserve guère qu'un titre, mais ce titre est si grand que son prestige suffira, quelques années plus tard, pour que Louis VI apparaisse en 1124 la conscience vivante de son royaume. On pourrait multiplier les exemples. Jamais le détail de l'histoire n'a semblé davantage confus; jamais en revanche les lignes essentielles ne furent plus nettes.

C'est le grand mérite de M. Louis Halphen de les avoir vigoureusement dégagées. Entre le passé et l'avenir, entre ce qui demeure et ce qui s'efface, le partage, quand on a lu son livre, s'établit sans effort. Du XI^e^ au XIII^e^ siècle, la féodalité peu à peu s'affaiblit, elle cède la place, surtout en Occident : en France et en Angleterre, à la notion de l'État, héritée de Rome, qui s'incarne dans les monarchies nationales. De l'Europe confuse du XI^e^ siècle émergent les puissantes individualités qui domineront la suite de l'Histoire. On assiste à un double progrès de regroupement et de dislocation. Les souvenirs de l'Empire Carolingien s'effacent ; Frédéric II, au XIII^e^ siècle, est le dernier César allemand qui ait encore prétendu à la domination universelle : la « monarchie du monde », pour parler le langage de Dante, est un rêve auquel il faut renoncer. En revanche, la Papauté, si elle n'a pu intégralement maintenir la puissance qu'elle avait eue sous Innocent III, groupe de plus en plus étroitement autour d'elle l'unanimité des chrétiens. Elle a triomphé, grâce à l'Inquisition, — que M. Louis Halphen n'a point calomniée — du plus terrible danger qui ait menacé, depuis l'Arianisme, l'intégrité de la Foi : je veux parler de l'hérésie cathare. Sa solidité contraste avec la fragilité de l'Empire. Sans doute l'avenir lui réserve-t-il de terribles épreuves ; mais l'armature administrative qu'elle s'est donnée, les doctrines affirmées par les Papes, les Conciles et les Docteurs, demeureront inébranlables. Tandis que les monarchies nationales triomphent sur le plan temporel, la monarchie spirituelle s'affermit sur son propre terrain. Entre ceci et cela, le conflit est proche. Il n'est pas encore terminé, sans doute parce qu'il est inhérent à l'imperfection humaine...

Mais il serait vain de prétendre en quelques pages résumer un livre aussi dense que celui de M. Louis Halphen. Toutefois nous ne pouvons pas le quitter sans avoir signalé ce qui constitue, à nos yeux, son originalité principale. Si l'Europe est l'essentiel de son sujet, il n'a pas oublié que l'Europe, même en plein moyen âge, ne fut pas isolée. Il ne se borne pas à raconter le grand conflit qui met aux prises la Chré-

tienté et l'Islam en Espagne et en Orient. Mais derrière l'Islam s'étendent les immensités asiatiques. Or au XIII[e] siècle tandis qu'Innocent III régnait à Rome, sur les hauts-plateaux de l'Asie Gengis-Khan (1155-1227) commençait ses prodigieuses conquêtes. Et le XIII[e] siècle, celui des cathédrales, de saint Louis et de saint Thomas d'Aquin, vit l'Empire mongol s'épanouir du Pacifique jusqu'aux rives du Danube et de l'Oder ; du Japon à l'Allemagne ; on aperçut les Mongols jusque dans les îles de l'Archipel Dalmate. Jamais l'Europe chrétienne n'a couru un plus grand danger. On peut même se demander comment elle y eût résisté, si les Mongols n'avaient spontanément interrompu leur offensive. Mais ce qui est plus intéressant encore, ce sont les résultats de cette énorme chevauchée. Ces Mongols ne furent pas seulement des ravageurs. Ils avaient organisé des routes et une poste remarquables. Touchant à la fois l'Extrême-Orient et l'Occident, ils rapprochèrent pour la première fois des civilisations complètement isolées. M. Louis Halphen a pu écrire qu'ils furent un véritable trait-d'union. N'est-ce point à la fin du XIII[e] siècle, de 1271 à 1291, que Marco Polo fit son célèbre séjour en Chine? Et déjà l'on peut prévoir les découvertes du XV[e] siècle. N'est-ce point là l'une des preuves les plus significatives de cet essor de l'Europe qui forme le sujet de l'ouvrage? Sans doute on savait tout ceci ; mais les spécialistes seuls le savaient, et, pendant longtemps, entre les orientalistes et les médiévistes il y eut de trop rares contacts. On s'aperçoit de plus en plus que l'Histoire humaine est une. Au fur et à mesure que notre connaissance progresse, nous découvrons des connexions là où naguère nous ne voyions que des hiatus. Pour beaucoup, la lecture de ce livre, où l'histoire du Japon et de l'Indo-Chine n'est pas plus négligée que celle du Portugal, sera une véritable révélation. Je gage même que tous les spécialistes pourront en faire leur profit, et d'autant plus que leur spécialité les enferme dans des limites plus étroites. Lorsqu'un travail de mise en œuvre atteint une telle puissance de synthèse, il possède une valeur humaine sans doute plus grande que les recherches originales.

Je ne songe pas, pour faire l'éloge de M. Halphen, qui est lui-même un grand érudit, à médire de l'érudition. Mais enfin, un livre comme celui qu'il vient de nous donner, où sont réunis et classés tant de faits, sans que jamais leur masse accable l'écrivain ni le lecteur, doit mériter à M. Louis Halphen un titre plus rare que celui d'érudit : il a vraiment fait œuvre d'historien. Et voilà pourquoi je souhaite à son livre non seulement l'audience des étudiants et des spécialistes, mais celle de tout homme qui prétend à une vraie culture. Il n'est plus permis d'ignorer les derniers résultats des recherches historiques lorsqu'ils vous sont présentés avec une telle maîtrise.

JACQUES MADAULE.

Tartarie et Thibet inconnus

M. P. Deffontaines, professeur aux Facultés Catholiques de Lille, a eu la bonne idée de reprendre dans la collection « Ailleurs », des Œuvres Représentatives, les meilleures pages des *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, du R. P. Huc (1).

Ce n'est donc pas une nouveauté, puisque ces *Souvenirs* ont été édités pour la première fois par le libraire Gaume en 1868. Mais sachons gré au nouvel éditeur de mettre à la portée du grand public, sous un format facile et assez élégant, les plus précieux renseignements ethnographiques et géographiques rapportés de la célèbre expédition missionnaire.

On connaît l'étonnante histoire de ces deux Lazaristes, le P. Huc et le P. Gabet, qui, se jetant en plein inconnu, avec un cheval, un mulet et trois chameaux, parcoururent, de

(1) Les Œuvres représentatives (coll. Ailleurs), 1932.

1844 à 1846, vingt mille kilomètres à travers l'Empire Chinois, la Mongolie, le désert de Gobi, les montagnes et les plateaux du Thibet, se rouvrirent une route fermée aux Européens depuis le XIII[e] siècle, pénétrèrent les lieux les plus sacrés, les sanctuaires et les couvents bouddhiques de Lha-Sha, furent sur le point de convertir le régent du Grand Lama en personne, et portèrent ombrage aux autorités chinoises qui exigèrent leur expulsion.

De la relation de ce voyage, M. P. Deffontaines n'a gardé que les pages les plus instructives en les groupant par centres d'intérêt : les Pays et les Paysages, les Gens et les Genres de vie, les Transports et les Routes, les Coutumes et les Usages, les Lamas et les Lamaseries. L'ouvrage se présente donc moins comme un récit que comme un recueil de documents originaux et demeurés très actuels malgré leur date, car nul voyageur n'a vu plus de choses au Thibet que le P. Huc, et de ceux qui ont pu le contrôler sur quelque point aucun n'a pu contester sérieusement son témoignage.

Souhaitons un public nombreux à ce livre substantiel et pittoresque, orné de bons hors-texte, et qui doit plaire aux esprits curieux de paysages, de mœurs et de coutumes religieuses. — Un mince reproche : il ne faut pas oublier que, par malheur, et suivant la formule fameuse, le Français moyen ignore la géographie. Pourquoi l'avoir privé d'une carte schématique, qui lui eût permis de suivre plus aisément, dans leurs pérégrinations lointaines, le cheval, le mulet et les trois chameaux du P. Huc ?

P. H.-S.

TABLE

Questions religieuses

CHRISTIANUS.... La machine. 354

★ ★ ★ Crise religieuse et crise sociale. 357

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les catholiques et l'Université en Irlande, par V.-M. POLLET, O. P. 382

La question religieuse en Ukraine, par HALINA DE HEMPEL. 387

A travers les revues 393

Questions politiques et sociales

CIVIS ..... Méthodes d'opposition 398

ÈVE BAUDOÜIN. Pour le retour de la mère au foyer 401

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale, par JEAN LAPIERRE 423

Un conflit en Extrême-Orient, par ALEXANDRE MARC. 427

DOCUMENTS

Notes sur le Syndicalisme maritime, par le SECRÉTARIAT SOCIAL MARITIME DE BRETAGNE. 434

A travers les revues. 457

Les Lettres et les Arts

DANIEL-ROPS. . Péguy chrétien 462

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le Cycle de la Création, par B. BARCLAY CARTER 483
La décadence de l'art sacré, par RAYMOND RÉGAMEY, O.P. 490
A travers les revues 496

L'Histoire

MAURICE REY. Le secret de Jeanne d'Arc . . . 502

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Europe occidentale aux X^e^ et XI^e^ siècles, par J.-R. PALANQUE 516
L'essor de l'Europe, par JACQUES MADAULE . 521
Tartarie et Thibet inconnus, par P. H.-S. . 526

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

GTU Library
3 2400 00268 6040

428578
La Vie Intellectuelle
v. 19
1933
DATE

428578

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709